



### C'est un raz de marée

Le président élu des Etats-Unis, Ronald Reagan, s'est fait un plaisir de se faire photographier, hier soir, dans sa chambre d'hôtel à Los Angeles, avec la page couverture d'un journal qui annonçait avec justesse l'importance de son triomphe électoral.

# Ronald Reagan ajoute le Sénat à sa victoire

WASHINGTON (d'après l'AFP, UPI, AP, PC, NYTNS et Reuter) — Un raz de marée républicain a porté, hier, Ronald Reagan à la présidence des Etats-Unis en plus d'enlever aux démocrates (ce qui s'est confirmé aujourd'hui) le contrôle que ces der-

niers avaient au Sénat depuis un quart de siècle. Reagan, qui s'est immédiatement engagé à "remettre l'Amérique au travail" a obtenu 51 pour 100 des voix contre 41 pour 100 pour le président Jimmy Carter qui, de son côté,

s'est engagé à faciliter la transition entre son gouvernement et celui de M. Reagan qui entrera en fonction le 20 janvier prochain.

La victoire de Reagan est sans équivoque. Il a obtenu 483 mandats électoraux sur une possibilité de 538, et il menait dans un Etat accordant six mandats électoraux. Quant à Carter, il doit se contenter de 49 mandats en gagnant six Etats et le district de Columbia. Finalement, le candidat indépendant John Anderson a mordu la poussière avec 7 pour 100 des voix et aucun mandat électoral.

## Le dollar US remonte

(d'après UPI, AFP, CP) — La victoire de Ronald Reagan aux élections présidentielles américaines a provoqué une hausse du dollar US sur les marchés financiers internationaux.

En fonction du dollar canadien, le dollar américain a cependant baissé de 19/100 à l'ouverture de la Bourse de Montréal, ce matin, pour se fixer à \$1,1810. Quant à la livre sterling, elle a baissé de 9/10 pour atteindre \$2,8923.

Sur le marché de New York, le dollar canadien a augmenté de 13/100 pour s'établir à \$0,8467 et la livre sterling a baissé de 37/100 pour se fixer à \$2,4490.

Le dollar US a repris de la vigueur à Tokyo, à Zurich, à Paris, à Bruxelles, à Francfort, à Amsterdam, à Milan et même à Londres. Dans toutes ces grandes places, le dollar a monté en flèche à la pensée

Un peu avant midi, aujourd'hui, alors que 97 pour 100 des résultats étaient connus, l'écart était de plus de huit millions entre les votes des

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ autres détails, pages H-1 à H-3

(Suite à la page A2, 1re col.)



### Décès du p'tit frère Sauvageau

page A-3

## Coos est encore du côté gagnant

LANCASTER, New Hampshire — Une nouvelle fois fidèle à la tradition, le comté de Coos a opté pour le vainqueur, lors des élections présidentielles d'hier, aux Etats-Unis.

Cette préférence, les 13,338 électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote, l'ont exprimée massivement, donnant à l'ex-gouverneur de Californie, Ronald Reagan, une imposante majorité de 3,936 voix sur le président défait, Jimmy Carter.

Dès la fermeture des bureaux du scrutin, à 19h, la victoire républicaine ne suscitait aucun doute. Systématiquement, de chacune des 22 localités du comté, les résultats faisaient état d'un véritable raz de marée républicain, raz de marée qui donnait au nouveau président Reagan de nettes majorités, jusque dans les châteaux forts démocrates, telles les villes papétières de Berlin, Groveton et Gorham.

Combinée à l'appui habituellement réservé aux porte-étendards du "Grand Old Party" dans les petits villages du Coos rural — "un appui cette fois encore plus imposant qu'à l'habitude", de soutenir Bob Calamari, le président d'élection local — cette vague de fond en faveur de Reagan générerait ici la plus imposante majorité attribuée à un candidat depuis la victoire de Richard Nixon en 1972.

Ce triomphe républicain, on le sentait d'ailleurs au cours du vote d'hier. Ainsi, à la sortie du bureau de scrutin de Lancaster, les citoyens rencontrés par LE SOLEIL affirmaient volontiers, à trois contre deux, avoir opté pour le candidat Reagan, "celui qui saura nous re-

mettre sur la voie de la prospérité", de dire Dick Rochefort, propriétaire de la pharmacie du coin.

#### Un suspense fort bref

La victoire de Reagan, prévisible dès 20h et confirmée à 21h, a par ailleurs jeté une douche d'eau froide

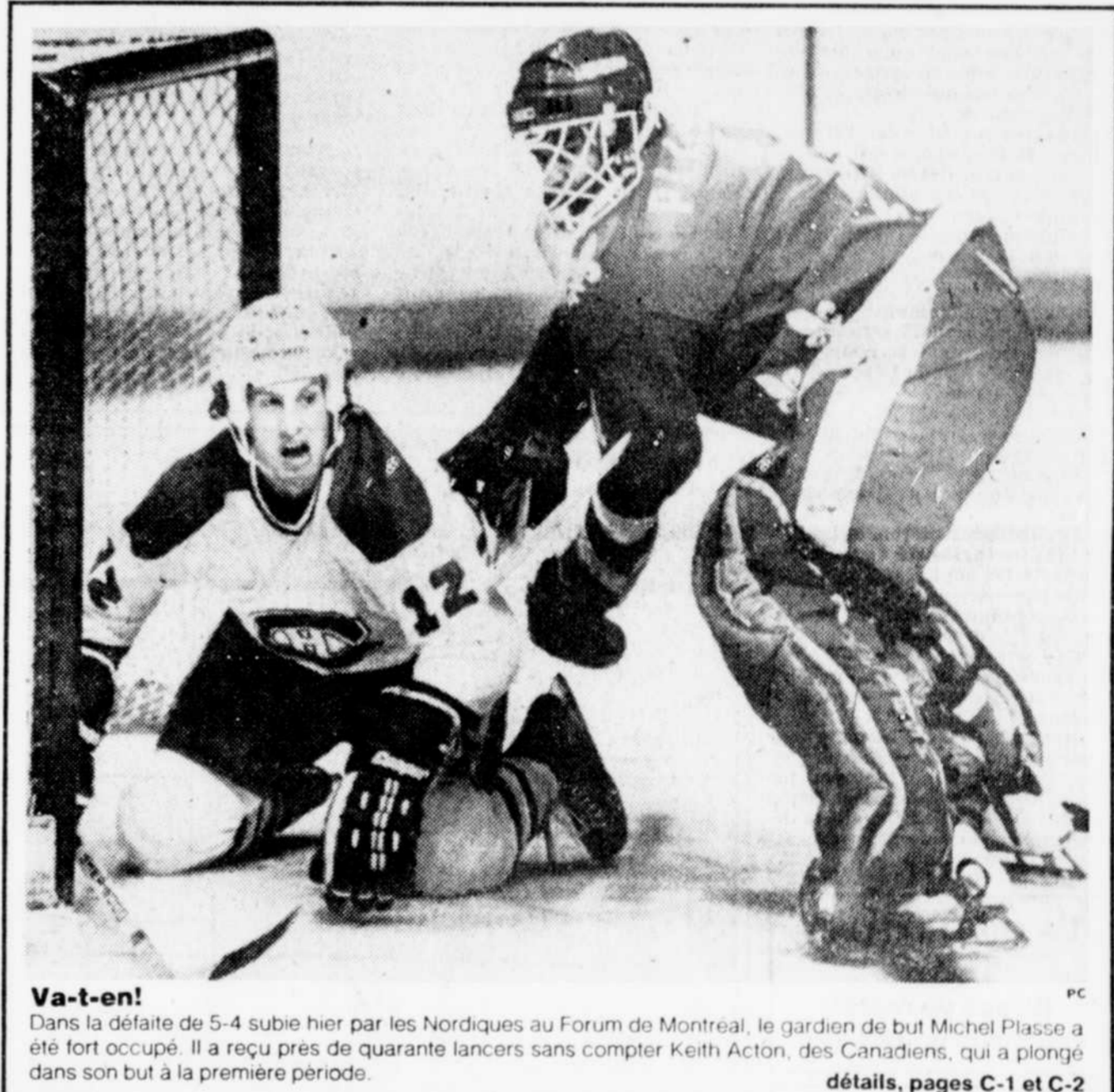
(Suite à la page A2, 3e col.)

### notre envoyé spécial à LANCASTER



denis angers

Jusqu'au surlendemain des élections américaines, notre reporter Denis Angers suit la campagne électorale américaine à Lancaster, New Hampshire, ville qui est le chef-lieu du comté de Coos où les électeurs ont toujours voté pour le candidat qui a été élu président des Etats-Unis.



#### Va-t-en!

Dans la défaite de 5-4 subie hier par les Nordiques au Forum de Montréal, le gardien de but Michel Plasse a été fort occupé. Il a reçu près de quarante lancers sans compter Keith Acton, des Canadiens, qui a plongé dans son but à la première période.

détails, pages C-1 et C-2

### consommation



Le Soleil, Raymond Lavoie

### Une école qui est un restaurant

page D-1



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

### Novembre est le mois du poisson

page D-3

### sommaire

- Annonces classées H-8 à H-19
- Arts et spectacles D-6 à D-8
- Bridge H-14
- Carrières et professions E-12
- Consommation D-1 à D-3
- Décès H-23
- Economie-finances G-1 à G-6
- Féuilleton H-18
- Hier et aujourd'hui F-1 et F-2
- Horoscope H-16
- Information régionale A-4 et A-5
- Monde H-1 à H-22
- Mot mystère H-9
- Mots croisés H-15
- Où aller à Québec D-7
- Page documentaire A-7
- Patron H-19
- Pierre Champagne A-18
- Sport C-1 à C-8
- Télévision D-8

### météo

Aujourd'hui et demain: temps nuageux et venteux avec possibilité de chutes de neige.

détails, page H-8

## Le débat constitutionnel dominera la 6e session du gouvernement Lévesque

par André BELLEMARE

(PC) — La sixième session du gouvernement Lévesque qui s'ouvre aujourd'hui à Québec a été provoquée par la controverse entourant le projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution.

### Emissions spéciales de Radio-Canada perturbées

par Claude VAILLANCOURT

Au moment où se propage une rumeur voulant que Radio-Canada tente de reprendre la production de ses émissions d'information malgré la grève de ses journalistes, un commando de syndiqués s'est rendu, hier, à Washington pour bloquer la transmission d'émissions spéciales sur le résultat des élections américaines.

La force de frappe du Syndicat général du cinéma et de la télévision se déplace aujourd'hui au Québec où

ainsi, il devient normal de croire qu'une bonne partie des débats à l'Assemblée nationale portera sur cette question.

L'ouverture d'une sixième session à l'intérieur d'un même mandat électoral pour un gouvernement qué-

bécois n'est pas quelque chose de commun.

En fouillant dans la petite histoire du parlementarisme québécois, on constate en effet que c'est la troisième fois seulement depuis le début de la Confédération que les députés sont appelés à occuper leur fauteuil pendant autant de sessions consécutives.

Par ailleurs, c'est la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale qu'un gouvernement québécois

se maintient en place au-delà de la période traditionnelle de quatre ans d'administration.

Il faut remonter à l'époque d'Adélard Godbout qui, invoquant le caractère d'urgence de la guerre, est allé jusqu'à la limite du mandat de

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ analyse de J.-Jacques Samson on page A-7

## QUÉBEC ET SA BANLIEUE

### Hausse du budget de 20% à Saint-Emile

page A-5



Nous les maîtres épiciers METRO  
**On connaît not' monde!**

**METRO**

Voyez nos spéciaux en pages G-4 + G-5

# Ronald Reagan...

deux principaux candidats: Reagan: 42.364.858 et Carter: 34.143.808.

## Le Congrès

Le Parti républicain a réussi à prendre le contrôle du Sénat pour la première fois depuis l'ad-

ministration Eisenhower. Trente-quatre des 100 sièges étaient à renouveler. Les républicains en ont obtenu 20 pour un total de 51 et les démocrates 13 pour un total de 47. Ces derniers menaient dans un Etat. Avant les élections, les démocrates détenaient 58 sièges, et les républicains 41. Il y avait un indépendant.

La victoire de M. Reagan était certaine dès hier après-midi, compte tenu des sondages effectués à la sortie des bureaux de scrutin qui donnaient la majorité au candidat républicain, ainsi que de la faiblesse relative du taux de participation. Ce dernier était de 52 pour 100.

M. Carter le savait sans doute déjà dès hier midi lorsqu'il est allé voter à Plains, en Georgie, puisqu'il a alors littéralement éclaté en sanglots.

## Carter déçu

Hier soir, cependant, dans le discours qu'il a prononcé devant ses partisans dans un hôtel de Washington, M. Carter était remarquablement plus serein malgré

la déception qui se lisait sur son visage.

M. Carter n'a obtenu la majorité des voix que dans quelques Etats, dont la Georgie et le district de Columbia. Même New York et le Deep South, grâce auquel M. Carter a été propulsé à la Maison-Blanche il y a quatre ans, lui ont tourné le dos.

Le vaincu démocrate a d'ailleurs reconnu la défaite très rapidement, vers 9h30 hier, avant même que les bureaux de scrutin de la côte ouest, de l'Alaska et d'Hawaï ne ferment leurs portes.

M. Carter est le premier président élu à perdre sa réélection depuis le président Herbert Hoover il y a près de 50 ans. M. Reagan, âgé de 69 ans, est l'homme le plus âgé à être investi président des Etats-Unis. Il y a quelques mois, il s'est d'ailleurs engagé à démissionner au premier signe de délabrement. Il n'a cependant fait aucune allusion à cette promesse électorale hier soir devant des milliers de partisans en délire réunis dans un grand hôtel de Los Angeles.

## Reagan jubile

Entouré de toute sa famille, le futur président des Etats-Unis, débordant de joie a averti le peuple américain qu'il n'était pas "effrayé par ce qui l'attendait".

Consentant qu'il devait sa victoire à l'échec de son rival en matière de lutte au chômage, M. Reagan entend

bien remettre les Américains au travail. Un sondage-maison lui aurait révélé que la hausse du chômage serait davantage la cause de la défaite de M. Carter que l'inflation. De toute évidence, il entend s'attaquer à cet objectif grâce à un développement accéléré de la production militaire qu'il s'est engagé à stimuler.

Son colistier, le futur vice-président des Etats-Unis, M. Georges Bush, n'était pas présent sur le podium où M. Reagan contemplant les immenses lustres de la grande salle, ébranlé par la gigantesque claque que lui ont réservée ses partisans.

Dans l'entourage de M. Reagan, on souligne qu'il est traditionnel que les nouveaux élus célèbrent leur victoire dans leur Etat d'origine, mais certains commentateurs y voient la preuve que M. Bush, plus modéré que M. Reagan, aura un rôle effacé, bien que le futur président ait affirmé que son successeur constitutionnel aura une place de choix dans son gouvernement.

Plusieurs "ténors" démocrates ont été battus, dont le sénateur George McGovern, ancien candidat démocrate à la présidence, le sénateur Frank Church, le puissant président de la Commission des affaires étrangères, ainsi que le sénateur Birch Bayh qui dirigeait la commission qui a enquêté sur les agissements de Billy Carter, le frère du président défait.

# Le dollar...

que l'élection de Reagan signifiait une attitude américaine plus ferme face à l'inflation.

Quant à l'or, ce baromètre qui monte quand tout va mal et qui baisse quand tout va bien, il a repris sa hausse dès l'annonce des résultats des élections. A Hong-Kong, le métal jaune, qui avait ouvert en baisse, a terminé en hausse de 11 dollars l'once à \$654,50-656,50.

Ce mouvement s'est ensuite généralisé sur les marchés européens où l'once s'est stabilisée aux environs de \$655. A Francfort, la barre d'un kg s'est établie à 40.990 dm contre 40.055 la veille, à Paris, à 94.200 F, en hausse de 1.205 F.

# Le débat...

cinq ans de son gouvernement, entre 1939 et 1944.

Il devait alors perdre le pouvoir aux mains de l'Union nationale de Maurice Duplessis pour une longue période de 16 années.

Dans le cas présent, le premier ministre Lévesque a aussi invoqué l'urgence de la situation pour demeurer au pouvoir et tenter par tous les moyens de faire échec, dans un esprit de solidarité avec l'Opposition, aux visées constitutionnelles du gouvernement Trudeau.

Selon le chef du gouvernement, le rapatriement de la constitution accompagné d'une formule d'amendement et d'une charte des droits constituent "un coup de force qui est aussi une trahison", comme il l'a déclaré dans son appel aux Québécois du 24 octobre.

Le gouvernement soumettra donc à l'Assemblée nationale une résolution condamnant le projet Trudeau et exprimant, si possible, l'accord unanime de tous les partis représentés à la Chambre.

Le texte de cette résolution n'est pas encore défini et on est en train de le figurer en collaboration avec l'UN et le Parti libéral.

Le gouvernement tente de mettre toutes les chances de son côté et, en vue d'accorder la meilleure crédibilité possible à la résolution, il tâchera d'agir de façon à ne pas brusquer les susceptibilités des libéraux de M. Ryan qui ne paraissent pas plus émus qu'il ne faut de s'allier à leur ennemi numéro un.

Les libéraux ont encore pardonné aux dirigeants du gouvernement d'avoir "utilisé le rouleau compresseur" lors de la rédaction de la question référendaire et M. Ryan et sa troupe sont encore sous le coup de la frustration à la suite du report des élections générales qu'ils anticipaient avec grande impatience pour le mois en cours, certains qu'ils paraissent de ravir le pouvoir au PQ.

C'est donc dans ce climat que s'amorcera la session et surtout le débat constitutionnel prévu pour la semaine prochaine. On peut donc croire que les péruistes ne s'attaqueront pas trop durement au fédéralisme, comme ils l'ont fait pendant la campagne référendaire, s'ils veulent espérer un minimum de collaboration des libéraux.

## La législation

S'il s'avère que la question constitutionnelle occupera sa large part des travaux sessionnels, le gouvernement n'oubliera pas pour autant "le pain et le beurre" et il devrait annoncer un bon train de mesures législatives dans le discours inaugural.

Les grandes réformes menées à terme par l'administration Lévesque depuis 1976 (assurance-automobile, zonage agricole, fiscalité municipale, charte de la langue française, protection des consommateurs, santé et sécurité au travail, aménagement du territoire, financement des partis politiques) n'ont pas toutes été digérées encore par les citoyens.

C'est pourquoi le gouvernement se contentera de consolider les acquis au cours des prochains mois sans amorcer d'autres grands projets de réforme.

Quelques projets de législation importants déjà sur le métier devraient être finalisés ces prochains mois, comme la révision du code de la route, axé sur la sécurité routière, le code civil en matière de droit de la

famille et le supplément au revenu minimum garanti à l'intention des familles à revenus modestes.

Dans le domaine de l'économie, la performance du Québec en cette période de récession a été supérieure à celle de bien d'autres gouvernements en Amérique du Nord et des économistes ont même parlé du "miracle québécois".

Mais d'autres temps durs sont prévus par les experts et le gouvernement tâchera de donner plus de corps à ses politiques, que ce soit dans le développement des petites et moyennes entreprises par le biais du programme OSE ou dans celui du secteur manufacturier en général.

Le gouvernement devrait également annoncer un programme d'investissement de milliards de dollars par l'Hydro-Québec en prévision de la prochaine décennie.

Au chapitre de la culture, on s'attend que le ministre Laurin énonce et fasse adopter une politique d'intégration des minorités culturelles à la société québécoise, comme il l'a déjà signifié.

Quant au ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, il compte soumettre un projet de législation devant autoriser une allocation pour la femme au foyer que réclame depuis plusieurs années le Conseil pour le statut de la femme.

## Les partielles

D'autres événements, hors de l'Assemblée nationale, retiendront également l'attention des citoyens et des observateurs de la scène politique cet automne.

Quatre élections complémentaires seront en effet tenues le 17 novembre dans quatre circonscriptions: Outremont, Mégantic-Compton, Johnson et Brome-Missisquoi.

Les libéraux tenteront de conserver leur invincibilité après avoir remporté les sept scrutins complémentaires depuis 1977.

Du côté ministériel, on ne s'attend pas à de grands succès dans ces comtés ruraux et en partie anglophones mais on tâchera au moins de maintenir les positions acquises le 15 novembre 1976.

Bref, beaucoup de besogne pour le parti au pouvoir qui cherche à regagner une partie de la faveur populaire dans les derniers mois de son mandat électoral en faisant la démonstration "du bon gouvernement" qu'il avait promis en 1976.

# Coos est...

sur l'équipe de rédaction du Coos County Democrat. Une équipe majoritairement démocrate comme le sont la plupart des journalistes et intellectuels américains.

Dans les locaux vétustes du Democrat, perché au deuxième étage d'un immeuble sis rue Main, on avait pourtant espéré d'une victoire démocrate jusqu'à 20h. Et ce, à cause des nouvelles voulant qu'à travers les Etats-Unis l'affluence se faisait massive aux bureaux de vote. A ce moment, l'éditeur républicain John Herrigan redoutait d'ailleurs une possible victoire de Carter, le temps doux et le taux de vote élevé ayant toujours favorisé les candidats démocrates. "Depuis le temps de Roosevelt, cieux cléments, pluie douce et Parti démocrate font bon ménage", rappelait ainsi Edna White, une habitué de la scène politique depuis 40 ans.

Et pourtant, l'optimisme n'allait pas tarder à disparaître au Coos County Democrat. Dès 20h30, Frank Reynolds n'avait en effet réveillé d'annoncer, sur les ondes du réseau ABC, des reculs démocrates dans tous les Etats: l'étoile de Carter pâlisait, celle de Reagan montait en flèche. Les démocrates de la boîte, Edna White et Gene Ehler perdaient espoir. A 20h45, tout était consommé. "Les Américains n'ont plus qu'à endurer ce qu'ils méritent", de lancer un Ehler dépit pendant qu'Edna White

qualifiait déjà d'horrible perspective la vision d'un Ronald Reagan assis à la Maison-Blanche".

Décisif, le triomphe républicain laissait par ailleurs jusqu'aux partisans du gouverneur Reagan muets. Pour John Herrigan, cet appui des Américains à son parti était imprévisible. "Somme toute, lançait-il, ce vote n'est pas un appui à Reagan, c'est une défaite pour Carter", un Carter qui aura été incapable de redresser l'économie et de mettre à sa place le "big government" en quatre ans.

Cette responsabilité de Carter, l'indépendante Priscilla Handler en faisait aussi le principal motif de l'écrasante victoire républicaine. "Le président s'est tué lui-même par les erreurs stupides qu'il a commises au cours de son mandat", en Iran, en Afghanistan, sur le front de l'économie...

A 22h hier, les locaux du Democrat faisaient d'ailleurs pitié à voir. Dans un tohu-bohu de coups de téléphone, les partisans démocrates n'avaient plus que la victoire du gouverneur Hugh Gallen à se mettre sous la dent. C'était là une bien piètre pitance en cette soirée de deuil pour les vieux héritiers du "New Deal" et pour les adeptes plus jeunes de la "Nouvelle Frontière" de John Kennedy.

## le mot du jour

### Avec soin

"Appliquer" ou "faire application" pour un emploi, un poste, est un calque de l'anglais. En français, on demande, on sollicite, on postule ou l'on pose sa candidature. Les chances de réussir sont meilleures.

Pierre BELLEAU

# La princesse Anne attend un enfant au mois de mai

LONDRES (AFP) — La princesse Anne d'Angleterre attend un second enfant pour le mois de mai prochain, a annoncé mercredi le Palais de Buckingham à Londres.

La princesse Anne, qui est âgée de 30 ans, et son époux le capitaine Mark Phillips, ont déjà un garçon de trois ans, Peter. Le second enfant du couple princier sera sixième dans l'ordre de succession au trône.

Le communiqué du Palais de Buckingham indique que la reine Elizabeth et le prince Philip sont ravis.

# Emissions...

viège, "il y aura du brisage de vitre et du passage de gueule si jamais la société Radio-Canada veut entreprendre la production de ses émissions d'information" alors que les 180 journalistes à son emploi, dans les stations de Québec, Rimouski et Montréal, sont en grève.

D'après M. Thivierge, les nombreux syndicats présents dans la société d'Etat se sont réunis hier, à Montréal, et ont convenu de faire en sorte que les émissions d'information ne soient pas produites même si la direction de Radio-Canada tente d'en diffuser. "Les annonceurs ne liront pas de bulletins de nouvelles et les réalisateurs ne veulent pas être mêlés à des émissions qui donneraient un caractère de nouvelles", a déclaré le porte-parole syndical.

"A cet effet, de dire M. Thivierge, le syndicat va communiquer avec les pigistes et avec les personnes généralement invitées à des émissions d'affaires publiques afin de leur rappeler de ne pas se substituer aux journalistes en grève". Des informations veulent que la direction de Radio-Canada aurait approché certains pigistes pour évaluer les possibilités de mise en ondes d'un certain service d'information en l'absence des journalistes.

Pour ce qui est du commando dont parle M. Thivierge, il s'agit d'un groupe d'environ huit syndiqués qui s'est rendu hier jusqu'à Washington pour dresser une ligne de piquetage devant le centre de presse où devaient travailler les journalistes du secteur des affaires publiques de la société Radio-Canada. "Une émission spéciale a été annulée devant le refus des correspondants étrangers de franchir le piquet de grève", a déclaré M. Thivierge.

Le commando sera de retour à Montréal aujourd'hui. Une tactique similaire doit être utilisée à Québec pour empêcher la diffusion de l'ouverture de l'Assemblée nationale.

## Un vote paroissial

Quant au chef-lieu du comté, Lancaster, il a lui aussi collé à la tradition, donnant une solide majorité de 606 voix au gouverneur Reagan, maintenant président. Et ce, parmi 1.404 électeurs seulement.

Cette majorité, les citoyens de Lancaster l'ont formulée dans le bureau de vote installé dans l'hôtel de ville, un édifice de briques construit en 1901 au coin des rues Mains et Mechanic.

Domicile de la loge maçonnique locale, l'hôtel de ville avait d'ailleurs des allures de fête paroissiale, hier. Car, ici, voter devient un rituel social. Ainsi, dans la grande salle du conseil, les habitants de Lancaster ne se contentaient pas d'inscrire leurs préférences. Ils rencontraient aussi leurs concitoyens, prenaient le temps de "placoter" à satiété, une tasse de café à la main.

Exemple de cette vie communautaire typique aux petites villes américaines, les dames patronnesses de la VFW (Veterans of Foreign War Association) étaient sur place, vendant à qui mieux mieux broches et cafés. Le tout dans une atmosphère de rencontre villageoise, pas très différente des discussions animées qui avaient jadis lieu sur les perrons des églises du Québec.

pour le ski alpin, l'ensemble blouson-salopette



le 31 pour homme

pour le maximum de confort le paletot de mouton



le 31 pour homme

spécialement conçu pour le sportif... l'ensemble de ski en polyester et coton, doublé nylon et ouatiné polyester. Multipoches pratiques, le blouson zippé sous patte boutons pression, patte d'attache pour les gants, salopette coupe "pro", large fermeture glissière devant, écru, taupe \$215.

le summum de l'élégance... le manteau de peau de mouton retournée. Surpiquées sur empiècements se découplant devant et au dos, croisé, double boutonnage, pattes d'épaules et de serrage aux poignets, ceinturé, mastic, taupe du 36 au 44 \$750.

pull col roulé 16.99



le 31 pour homme

à prix spécial... le pull col roulé signé Cardin, au léger mélange 60% coton, 40% polyester, choix de 8 coloris, p.m.g.tg. rég. \$22.

simons place sainte foy

simons place sainte foy

simons place sainte foy

# Le "p'tit frère Sauvageau" s'éteint à l'âge de 83 ans

par Elyette CURVALLE

Le frère Wilfrid Sauvageau, membre de la communauté de Saint-Vincent-de-Paul et personnage bien connu de nombreux Québécois, est mort, hier matin à 11h, à la veille de ses 83 ans.

La courte silhouette noire et débonnaire du "p'tit frère Sauvageau" était devenue familière à tous ceux qui, pendant des années, l'ont croisé dans les couloirs des ministères, les entrées de service des grands magasins, les bureaux de tous les étages des édifices qu'il visitait régulièrement pour remplir la tâche qui lui avait été assignée 52 ans plus tôt: nécessaire afin de recueillir l'argent nécessaire à la vie de la communauté et à ses oeuvres.

Cette tâche, il l'a accomplie sans relâche au point qu'il disait lui-même être "pauvre comme Job mais connu comme Barrabas".

Selon lui, il avait recueilli au long de ses années de quête quelque \$2,5 millions, rapportant, bon an, mal an, une somme qu'il évaluait à \$100.000. C'est qu'il avait ses fidèles donateurs, disait-il. Des gens qui donnaient si spontanément qu'il ne se contentait plus, vers la fin de sa vie, que de collecter.

Quelles que soient les sommes que le frère Sauvageau a rapporté de ses tournées quotidiennes, il n'en reste pas moins, dans l'esprit de nombreux Québécois, un symbole de reconfort. Nombreux sont ceux qui allaient le rencontrer dans son petit bureau chargé de

souvenirs, de photos et de gravures du patro Saint-Vincent-de-Paul. La plupart lui demandaient d'intercéder en leur faveur auprès du saint.

Il conservait précieusement dans son bureau, un reliquaire contenant deux morceaux d'os de Saint-Vincent-de-Paul, à qui il a voué, toute sa vie, une dévotion sans faille. "C'est à lui que je dois de recevoir sans demander", disait-il lorsqu'on faisait allusion aux dons qu'il semblait générer par sa seule présence.

Et avec humour, le frère ajoutait, lors d'une entrevue réalisée l'année dernière: "Je dois avoir un signe de piastre dans la face. A la minute où les gens me voient, ils mettent leur main dans leur poche. Je ne quête pas, je ne demande pas, je collecte".

### "Un fou du bon Dieu"

Pour cela, ajoutait-il, il a fallu "défricher, labourer et semer", et la récolte aujourd'hui est le fruit d'un travail laborieux". A 82 ans, lors de notre dernière rencontre, le frère Wilfrid Sauvageau était toujours sur le chemin, un "fou du bon Dieu", comme il s'amusait à s'appeler. "Il n'y a pas de différence entre un bon Dieu de fou et un 'fou de bon Dieu', n'est-ce pas?", demandait-il malicieusement.

Avec son franc-parler, il disait encore: "Ce sont toujours les mêmes qui donnent, je me demande comment ils se tannent pas. C'est un miracle". De ceux qu'il rencontrait dans les tavernes et les hôtels, il disait: "Ce ne sont pas ceux qui sont au pied de l'autel qui ont besoin d'aide, mais ceux qui sont dans l'hôtel".

On lui avait demandé de s'arrêter, voilà 10 ans, mais ce fils de ferblantier, né un 15 décembre 1897 dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, ne l'entendait pas ainsi. "Qu'est-ce que je vais faire? N'iaiser ici?" demandait l'actif octogénaire en affirmant qu'il pouvait continuer ainsi une dizaine d'années. "Le docteur dit que je peux vivre jusqu'à 100 ans. Rien ne me mine, je n'ai pas de souci et je n'ai pas à me demander ce que je vais faire ni où je vais aller le jour suivant".

### La constance même

En effet, parfait exemple de

constance et de fidélité, le frère Sauvageau n'a pas dérogé de son apostolat. Ayant quitté l'école à 14 ans pour travailler aux Cove Fields puis à l'arsenal de la côte du Palais, il était allé au patro Saint-Vincent-de-Paul, en 1917, amené là par un compagnon de travail. "En 1920, le voile s'est levé et j'ai décidé de rester là".

C'était à deux pas du domicile familial de la rue Latourrelle, dans la côte d'Abraham. Il avait 23 ans. Il prononçait ses premiers vœux le 19 décembre 1922 puis ses vœux perpétuels trois ans plus tard. De sacristain, il était lancé "sur le chemin" à la fin de l'année 1928, comme "quêteur" de la communauté... et devait le rester jusqu'à il y a trois semaines, jusqu'à ce que la maladie l'oblige à s'arrêter. Jusqu'à sa dernière quête, un an avant la célébration du 400e anniversaire de la naissance de saint Vincent de Paul.

La communauté de Saint-Vincent-de-Paul, dans la côte d'Abraham, compte 15 religieux dont neuf sont à la retraite.

Le frère Sauvageau sera exposé au 804 côte d'Abraham, à partir de ce soir de 19h à 22h; jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h vendredi entre 14h et 17h. Le vendredi soir, il sera exposé à l'église Saint-Vincent-de-Paul et le service religieux aura lieu samedi matin à 10h.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le frère Sauvageau, photographié ci-haut en avril 79, n'avait même plus à demander pour recevoir.



Dans son bureau du patro Saint-Vincent-de-Paul, le frère Sauvageau recevait les affligés, ceux venus lui demander d'intercéder en leur faveur auprès du saint à qui il consacra sa vie.



## Retombées du dernier essai nucléaire chinois

# Radioactivité décelée à Charny et Ste-Foy

par Claude TESSIER

Utilisant de la boue d'alun prélevée aux usines municipales de traitement des eaux de Charny et de Sainte-Foy, un groupe de chercheurs du département de chimie de l'université Laval a décelé des produits radioactifs provenant du 22e essai nucléaire de la République populaire de Chine qui a eu lieu dans l'atmosphère, le 16 octobre.

Le produit le plus actif retrouvé est de l'uranium-237. Pour donner plus de force à la bombe, les militaires l'entourent de centaines de livres d'uranium naturel. Les relevés de boue font voir aussi du zirconium, du niobium et d'autres radioisotopes découverts des essais nucléaires.

La concentration des produits radioactifs va diminuant dans le bassin de 5 830 km de la Chaudière parce que cette rivière a un pouvoir d'évacuation rapide. Elle augmente légèrement dans le Saint-Laurent. Ces produits radioactifs ne présentent pas de danger, affirment les scientifiques, car leurs concentrations sont très faibles.

Selon le radiochimiste Jean-Claude Roy et le professeur Jacques Turcotte, les produits issus du dernier essai nucléaire chinois ont un taux de concentration plus faible qu'aux trois derniers essais nucléaires chinois. Leur concentration est à peu près égale à celle de la radioactivité naturelle.

Les chercheurs de l'université Laval ont, depuis 1977, fait des observations importantes. Ainsi, ils ont trouvé, chose étonnante, dans les boues d'alun du fleuve à Sainte-Foy la présence de scandium-46 provenant du réacteur NRX situé à Chalk River, sur la rivière Outaouais, soit à plusieurs centaines de kilomètres du point d'observation.

A Chalk River, les gains d'aluminium recouvrant le combustible nucléaire se dissolvent lentement dans les eaux de refroidissement retournées à la rivière. Le scandium qui se trouve à l'état de traces dans l'aluminium, explique M. Turcotte, est transformé en scandium radioactif par activation neutronique et passe en solution en même temps que l'aluminium. Le radioisotope voyage par l'Outaouais et le Saint-Laurent et leurs sédiments.

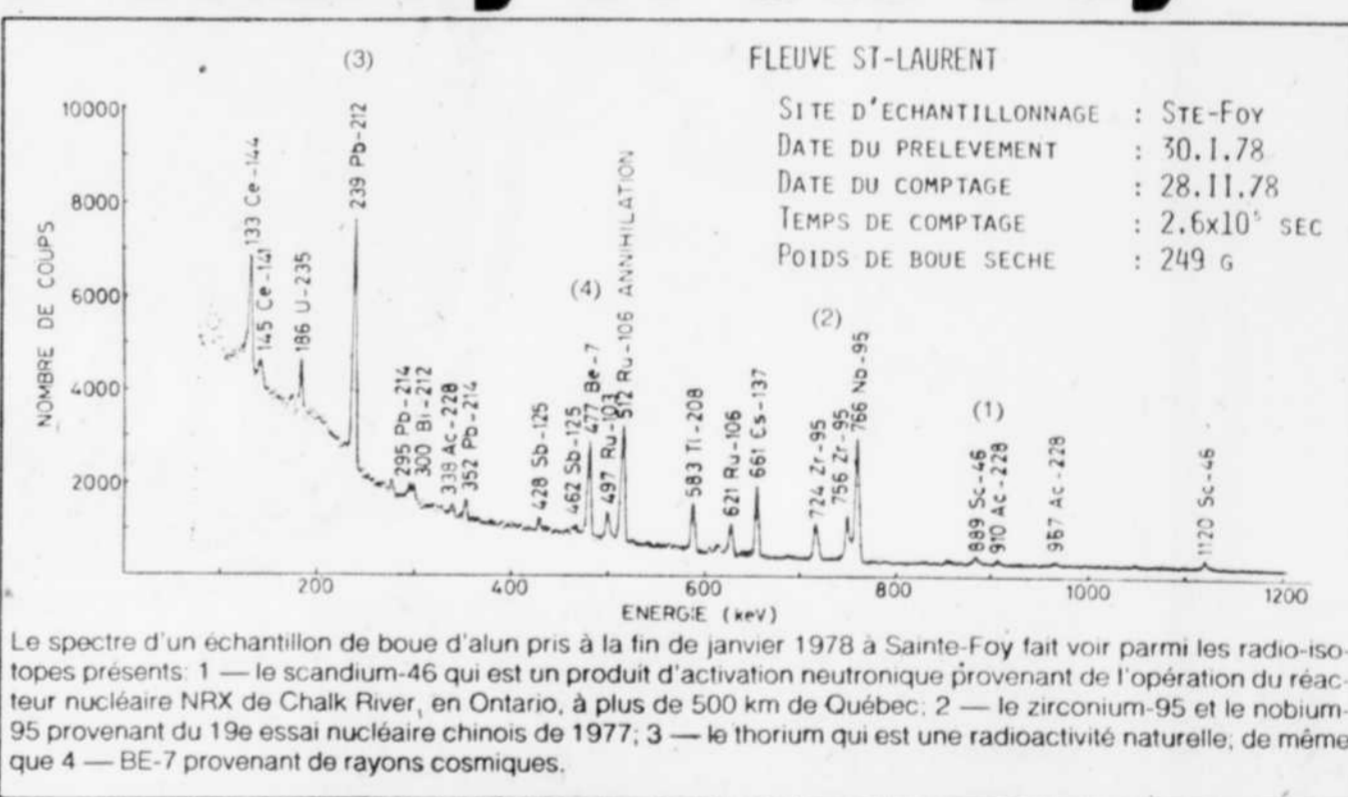
Pour sa part, le professeur Roy se dit intrigué par la présence d'iode 131. Ce radioisotope est utilisé dans les hôpitaux mais il se pourrait aussi que son origine remonte aussi loin que les déchets gazeux rejetés par les centrales nucléaires américaines. On analyse donc de près cette hypothèse.

Pour les chercheurs, l'utilisation de la boue d'alun prélevée aux usines municipales d'épuration des eaux potables s'avère prometteuse pour la

mesure de la radioactivité dans les cours d'eau. Les chercheurs de l'université Laval ont d'ailleurs bâti un réseau de monitoring qui va de Hull à Québec, le long du Saint-Laurent.

L'hydroxyde d'aluminium a un étonnant pouvoir de fixation. L'imposant volume d'eau traité chaque jour dans une usine permet à la boue d'alun de concentrer à un niveau tel les traces de radioisotopes naturels et les radioisotopes artificiels qu'il est possible aussi d'observer les retombées atmosphériques d'essais nucléaires de très faible intensité ou encore de suivre à la trace les rejets de centrales nucléaires.

Dans l'éventualité de futures centrales nucléaires au Québec, on a pensé mettre en place un réseau d'échantillonnages pour des relevés radiochimiques complets et fiables. On a aussi pensé aux bassins des affluents du Saint-Laurent. Comme l'efficacité de la technique de la boue d'alun permet d'observer une trentaine d'émetteurs gamma reliés aux différentes formes de la radioactivité, on commence à avoir un portrait inédit de certains bassins, de leur profil "radioactivité". Bref, on pourrait arriver un jour à faire un inventaire radiochimique périodique du Québec.



Le spectre d'un échantillon de boue d'alun pris à la fin de janvier 1978 à Sainte-Foy fait voir parmi les radioisotopes présents: 1 — le scandium-46 qui est un produit d'activation neutronique provenant de l'opération du réacteur nucléaire NRX de Chalk River, en Ontario, à plus de 500 km de Québec; 2 — le zirconium-95 et le niobium-95 provenant du 19e essai nucléaire chinois de 1977; 3 — le thorium qui est une radioactivité naturelle; de même que 4 — BE-7 provenant de rayons cosmiques.

D'autres découvertes

Grâce à une technique raffinée.

**MARVEL EST EN VILLE**

Le spécialiste du son arrive jeudi. Surveillez notre annonce dans LE SOLEIL de demain.

**AUJOURD'HUI**  
Voyez le cahier publicitaire de **PROVIBEC**

INSERE DANS CETTE EDITION

**EPARGNEZ \$20**  
Bottes en cuir doublées **\$54<sup>80</sup>**  
Maintenant

**SALON ITALIEN** CHAUSSURES

Mail St-Roch - Galeries Canadienne - Galeries Charlesbourg - Rue St-Joseph - Rue St-Jean

**LIQUIDATION DE PRÉLART**

PRIX À PARTIR DE **\$3** v.c.

- Des milliers de verges carrées à sacrifier
- Styles 1979-80
- Identifiés par des étiquettes rouges
- Qualités: Cushionfloor, Masterfloor, Crystalfloor, Armstrong, etc.

**Les Tapis St-Romuald Inc.**  
215, rue Principale, St-Romuald  
839-0176 839-0184

en fin de compte **QUI DIT MIEUX**

**REEL/REER** de la Caisse d'Épargne et d'entraide Économique de Québec rapportent des intérêts élevés et possèdent tous les bénéfices fiscaux des autres régimes enregistrés d'épargne-logement et d'épargne-retraite.

MAIS votre argent profite à la région, puisqu'il est réinvesti uniquement chez nous, pour stimuler l'expansion de notre économie régionale.

Si pour vous, la sécurité personnelle et l'avenir collectif comptent pour beaucoup **achetez vos REEL/REER en tout temps à**

**LA CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC**  
229, boul. Charest est. 529-3353  
**...c'est avantageux**

## A l'école polyvalente de Charlesbourg on marche un peu moins sur les oeufs

par Marc LESTAGE

Quand on lui pose la question, le directeur de la polyvalente de Charlesbourg, M. René Bérubé, croise les doigts et il dit: "Ça continue de marcher normalement avec les élèves et les enseignants".

Il y a à peine deux semaines, cette école qui a défrayé les manchettes des journaux plus souvent qu'à son tour, selon plusieurs, était complètement bouleversée à cause du boycottage des cours par les étudiants.

Depuis ce temps, un important processus de réévaluation du fonctionnement de l'école a été mis en place et tout le monde a moins l'impression de marcher sur des oeufs.

La polyvalente de Charlesbourg reçoit près de 3.000 élèves et compte tenu de l'aménagement des lieux, un petit groupe peut très bien y "mettre le

bordel" en moins de 10 minutes. Il suffit, dit-on, d'attendre la dernière cloche, de s'installer dans le puits de l'escalier et de crier. "C'est immanquable, tout le monde revient en bas pour savoir ce qui se passe et la journée est foutue", raconte un professeur qui a été le témoin à plusieurs reprises de ce stratagème.

### Ça se tasse

Heureusement, il semble que la situation est en train de se tasser présentement. Depuis les dernières manifestations, chacune des 125 classes a choisi un représentant. On a dressé une liste de tous les griefs et six comités ont été créés afin de les scruter et tenter d'y trouver une solution.

Selon le directeur, certains problèmes se règlent facilement. D'autres, exigent beaucoup d'efforts et de col-

laboration de la part de tous.

Ainsi, des autobus scolaires ont été ajoutés pour satisfaire ceux qui se plaignaient de leur achalandage. Des casiers ont été déplacés afin de décongestionner cette partie du rez-de-chaussée où circulent 3.000 élèves quatre fois par jour.

Par contre, en ce qui concerne la planification des horaires de cours, ou le morcellement de la polyvalente pour en faire deux petites écoles plutôt qu'une très grosse, il faut beaucoup de travail.

C'est à ce genre de tâches que sont actuellement affectés les représentants des élèves, avec la collaboration de la direction, de plusieurs professeurs et de professionnels non enseignant.

### Le journal

Un effort spécial est porté du côté des activités étudiantes. Il y a eu mascarade à l'Halloween et d'autres activités sont en marche.

"En fait, d'expliquer le directeur M. Bérubé, les élèves nous reprochent que leur école soit une grosse "shop" ou ils reçoivent des cours six heures par jour, une situation que nous tentons de changer."

Un journal étudiant a fait son apparition au cours des derniers jours. "L'amuse-gueule", comme on l'appelle, est l'initiative d'un groupe d'élèves qui ont pris sur eux de colliger des textes et de les publier. Il s'agit presque d'un journal clandestin, parce qu'il est publié à l'extérieur de la bâtisse avec on ne sait quels moyens.

La direction de l'école souhaiterait offrir sa collaboration à ce groupe, même leur offrir un budget pour que la polyvalente ait un vrai journal qui soit distribué à tout le monde. Le premier numéro de "L'amuse-gueule" a été tiré à environ 1.000 copies. Il contient une bonne variété de textes et on espère encourager cette équipe à récidiver à l'intérieur d'un cadre plus précis et avec le concours de tous les étudiants.



Des activités de loisir pour tous à Charlesbourg. Le Soleil, Raymond Lavoye

## Des loisirs pour les jeunes handicapés à Charlesbourg

par Marc LESTAGE

La corporation "Les jeunes handicapés de Charlesbourg" crée l'hiver dernier afin d'organiser des programmes de loisirs spécifiques pour les enfants handicapés, tiendra sa première assemblée générale ce soir pour faire le bilan de cet effort.

Selon la présidente du groupe Mme Aline Ferland, il s'agit d'une initiative d'une dizaine de parents qui souhaitent que leurs jeunes atteints de handicaps "aient également la chance de se développer par le jeu".

Le groupe a reçu l'appui du Service des loisirs de Charlesbourg dès le début. Au cours des mois d'été, une quinzaine de jeunes handicapés de moins de 17 ans ont été transportés chaque jour en autobus vers le terrain de jeu du secteur Maria-Goretti où des moniteurs les prenaient en charge.

Cette expérience a été d'autant plus bénéfique pour ces jeunes qu'ils ont été intégrés à la clientèle régulière de ce terrain de jeu pour plusieurs activités, "plutôt que de se retrouver seuls entre eux", d'expliquer Mme Ferland.

### Cot hiver

Actuellement, une dizaine de jeunes participent à toutes les deux semaines à des sessions d'artisanat et de peinture en compagnie de moniteurs à la bibliothèque des jeunes de Charlesbourg située dans l'ancien hôtel de ville du quartier Orsainville.

"Nous espérons intéresser beaucoup de parents à notre initiative", parce qu'il y a des centaines de jeunes à qui ce service pourrait être offert à Charlesbourg, mais les parents sont mal informés ou hésitent à nous amener leurs jeunes", déplore la responsable, hier.

La clientèle actuelle est déjà très variée. On y retrouve des handicaps physiques, mentaux et sensoriels.

On compte sur la collaboration des parents pour l'assemblée de ce soir à 20h, au Centre socio-culturel du 7985 de la 1ère Avenue (entrée sur la 80e).

Pour plus de détails, on doit communiquer avec Mme Aline Ferland au 849-5586 ou encore avec le Service des loisirs de la ville de Charlesbourg, 628-8672.

### DEVENIR ESTHETICIENNE!

Enfin la science de l'esthétique, l'art du maquillage, la beauté des ongles sont à votre portée, en étudiant à domicile, (avec session pratique).

L'ECOLE INTERNATIONALE EDITH SEREI

Vous offre l'opportunité d'apprendre chez vous, à votre propre rythme!!!

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Procurez-vous notre brochure gratuite

ECOLE INTERNATIONALE DE HAUTE ESTHETIQUE EDITH SEREI INC.

Casier postal 730, Snowdon, Montreal, H3X 3J8

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Telephone

Équie comme École Privée sous l'Acte des Écoles de Vacances Privées de l'Ontario 1974

SR-05-11-80

Dr RENE MARCHAND & ASS. optométristes

CLINIQUE D'OPTOMETRIE ST-NICOLAS

Dr Johanne Villeneuve, o.d. optométriste

- Examen de la vue
- Lentilles cornéennes
- Choix de montures

CENTRE D'ACHATS NORMANDIE (sous-sol)

St-Nicolas 831-3631

EN VENTE À NOS 6 MAGASINS

Maquet-Syndicat  
Mail St-Roch  
Place Laurier  
Galeries Chagnon  
Mail St-Roch  
Place Fleur de Lys

C'EST L'OUVERTURE DE NOS RAYONS DES JOUETS!

C'EST L'OUVERTURE DE NOS RAYONS DES JOUETS

Venez vite sélectionner ceux de vos petits pendant que le choix est à son meilleur!



### Les secrets de beauté de Barbie

Barbie a des secrets de beauté à partager cette année et les fillettes peuvent les apprendre en jouant! Elle peut se brosser les dents, se laver le visage, se poudrer les jambes, se peigner, se poudrer le minois et mettre du rouge à lèvres.

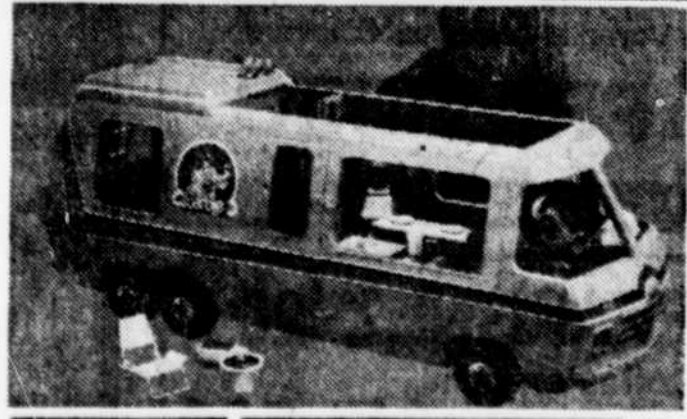
Spécial 94.



### La Super Vette téléguidée

Cette année Barbie voyage dans sa nouvelle Super Vette de grande classe et vous la dirigez! Un assemblage minimal est nécessaire et la voiture fonctionne à l'aide de 2 piles "A" non comprises. La poupée est vendue séparément.

Spécial 26.88.



### La caravane de Barbie

Une reproduction exacte de la maison mobile GMC à l'intérieur et à l'extérieur! 3 pieds de long. Sièges pivotants, "poêle", évier, vaisselle, coiffeuse, cabinet, chaise, 2 tables, hiba-chi. Lats-placards, le tiroir s'ouvre pour ranger le peigne, 2 brosses et un miroir. Assemblage requis. Poupées vendues séparément.

Spécial 32.88.



### Beauté le chien de Barbie

Les fillettes adoreront la peigner et lui faire prendre des poses. Beauté surpasse réellement les autres chiens. De nombreux accessoires pour dorloter Beauté. C'est une vraie de chien!

Spécial 6.88.

EN VENTE À NOS 6 MAGASINS DANS LE RAYON DES JOUETS

## Les autos ne doivent pas passer la nuit dans la rue

Le stationnement de nuit dans les rues de Québec et des villes de la banlieue est interdit depuis le 1er novembre, entre minuit et 6h.

Les automobilistes sont priés de prendre note de cet avertissement. Pendant quelques jours encore, des billets pour leur rappeler ce règlement seront servis aux automobilistes qui ne doivent pas, pour autant, attendre la première bordée de neige pour se trouver un stationnement hors rue.

La police de Lauzon, pour sa part a distribué des billets d'avertissement pendant la dernière semaine d'octobre et, le 1er novembre, des billets d'infraction ont été collés aux récalcitrants.

Rappelons que ce règlement est appliqué pour favoriser le déneigement des rues pendant la nuit et que, théoriquement, il est en vigueur jusqu'au 1er mai.

### Pensée du jour

"L'intérêt rassemble les hommes mais l'amour seul les unit" (P. Claudel)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE  
St-Jean-Chrysostome  
839-7914

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. INC.  
524-8070

...VOUS OFFRENT leurs services!  
- Lancement  
- Démontage des machines et des véhicules  
- Démontage et déchargement  
- Les autres  
- Grues  
- Poutres  
91, Dorchester sud, #4296  
Québec, G1K 5Y5

Maquet-Syndicat

## affaires urbaines



### L'aménagement des loisirs

LORETTEVILLE — Pas moins de 11 entreprises spécialisées en aménagement des loisirs ont offert leurs services pour préparer les plans du futur centre de conditionnement et de sport extérieur projeté en arrière de la polyvalente. Le moins coûteuse des propositions provenait du Conseil régional des loisirs \$10,670 et la plus coûteuse \$59,946 a été soumise par la firme Urbatix. Les propositions seront étudiées et un rapport est attendu d'ici un mois.

### Sept mois pour payer les taxes

LORETTEVILLE — Les contribuables de Loretteville auront droit à un délai de 7 mois l'année prochaine, afin de payer entièrement leur compte de taxes sans avoir à déboursier des frais d'intérêts. Selon le projet de facturation adopté par le conseil, les factures expédiées au mois de février 1981 seront payables en trois tranches. La première sera payable 30 jours après l'envoi du compte, la seconde 90 jours plus tard et la dernière encore 90 jours plus tard.

### Des HLM payants pour la ville

LORETTEVILLE — Selon le

conseiller Raymond Renaud, de Loretteville, l'Office municipal d'habitation se tirera encore très bien d'affaire l'an prochain. Les appartements de la Terrasse doivent générer des revenus de \$84,000, ce qui laissera un déficit de \$24,300 remboursable par la ville. Toutefois, cet immeuble rapportera plus de \$50,000 de taxes à la municipalité. Même chose pour les appartements de la Falaise où la ville devra encourir un déboursé net de \$28,200, mais où elle encaissera des taxes pour \$89,500.

### La subvention n'est plus une affaire sûre

LORETTEVILLE — Contrairement à ce que l'on espérait, le ministre des Affaires municipales a refusé de transférer sur le coût de construction d'un édifice neuf la subvention de \$66,000 promise pour le réaménagement de l'ancienne usine Perrin. À l'époque, la municipalité voulait transformer l'ancienne usine en centre culturel. Aujourd'hui, on a décidé de vendre l'usine \$30,000 à un industriel et de construire un centre socio-culturel neuf. Il paraît que la construction devrait être réalisée avant la fin de 1980, sinon on risque de perdre la subvention puisque ce programme fédéral-provincial ne sera pas renouvelé en 1981.

# Le budget de Saint-Émile augmentera de 20 pour 100

par Marc LESTAGE

SAINT-ÉMILE — Les prévisions sommaires de dépenses établies par l'administration de Saint-Émile indiquent que le prochain budget augmentera d'environ 20 pour 100 et s'établira à \$1,8 million, au cours de 1981.

Il est évidemment trop tôt pour prévoir si les taxes des contribuables devront être majorées de façon importante, puisque la municipalité ne connaît toujours pas le montant de la contribution du gouvernement du Québec à titre de compensation par la réforme de la fiscalité municipale.

Par ailleurs, il semble que la situation financière de la municipalité soit très satisfaisante alors que la dette totale représente environ 6,7 pour 100 de la valeur totale inscrite au rôle d'évaluation de 1981 (\$54,586,063), ce qui est moins de la moitié de la norme admise de 15 pour 100.

Pour chacun des 5,000 citoyens de Saint-Émile, cet endettement représente un compte à payer de \$623. Au cours de la dernière année, la municipalité a enregistré un surplus de \$88,000 et cette année le conseil espère que le surplus des revenus sur les dépenses sera d'environ \$140,000, selon l'exposé que le maire René Lafond a présenté lors de la séance du conseil de cette semaine.

Notons que le rôle d'évaluation de la municipalité a été révisé cette année pour passer de \$20,7 millions à plus de \$54,5 millions. Cette somme représente environ 95 pour 100 de la

valeur réelle des propriétés dans les conditions actuelles du marché.

### Le village

La municipalité de Saint-Émile est en passe de devenir un gros village avec ses 5,001 habitants. Selon le secrétaire-trésorier M. Daniel Leclerc, qui se fait fort de tenir un

compte très précis de la population, "c'est peut-être 5,002 au moment où l'on se parle. Il y a pas mal de femmes enceintes", blague-t-il.

La municipalité comptera bientôt un centre commercial où l'on retrouvera un supermarché Casino et plusieurs boutiques. De plus, un promoteur privé songe sérieusement à lancer la construction d'un stade cou-

vert dès le printemps prochain, dans la municipalité, selon le secrétaire.

Enfin, la Commission scolaire Jeune Lorette inaugurera dans quelques jours la nouvelle école L'Accueil, construite au coût de \$2 millions et qui permettra de garder à Saint-Émile les 425 élèves qui suivent actuellement leurs cours à l'école Béranger-Boivin de Loretteville.

## La CUQ a décidé de régler le problème des étangs d'oxydation de Val-Bélair

par Raymond GAGNE

Il semble que la Communauté urbaine de Québec soit décidée d'agir immédiatement dans le problème que posent les étangs d'oxydation et le raccordement du collecteur d'égoût de Val-Bélair au collecteur métropolitain.

Le président de la Communauté urbaine de Québec a affirmé, récemment, que ces travaux dont le coût anticipé est de l'ordre de \$400,000 seront exécutés au cours de l'hiver.

On en est actuellement au stade de la confection des devis. Des appels d'offres seront bientôt lancés et on s'emploie à préparer le règlement d'emprunt afférent qui sera soumis pour approbation au ministère des Affaires sociales.

Selon M. Pageau, il est probable que l'exécution des travaux débutera en février ou mars au plus tard.

Selon le président de la CUQ il est préférable que le projet soit réalisé durant l'hiver parce qu'il faudra effectuer une partie des travaux d'installation du collecteur sur les terrains du golfe métropolitain. "Attendre à l'été, de dire M. Pageau, coûterait plus cher et causerait de nombreux inconvénients".

La mise en marche du projet résulte, selon certaines sources, d'un changement d'attitude de la part de la Communauté urbaine de Québec. Celle-ci aurait, jusqu'à tout récemment, hésité à sinon refusé d'entreprendre quelque ouvrage que ce soit dans le domaine de l'assainissement des eaux à moins que le protocole d'entente actuellement en négociation et relatif au programme d'assainissement des eaux dans la région métropolitaine ait été entériné tant par la CUQ que par le ministère de l'Environnement.

La Communauté urbaine juge maintenant le cas des étangs de Val-Bélair suffisamment urgent pour ne plus maintenir sa position antérieure et s'engager finalement dans ce projet sectoriel.

Chez les résidents du quartier Laurentien de Sainte-Foy, les plus touchés par la présence des étangs, on dit se tenir aux aguets.

Un porte-parole du groupe a déclaré au SOLEIL qu'on fera confiance au président Pageau pour quelques semaines encore. "Nous surveillons la publication des appels d'offre. Si la chose retarde trop et nous laisse croire qu'on nous a trompés, nous allons reprendre la lutte. Et cette fois, ce sera plus sérieux".

M. Marcel Pageau, qui est aussi maire de l'Ancienne-Lorette, déclare que la CUQ est prête et se dit convaincu que les travaux seront réalisés au cours de l'hiver qui vient.

## Un conseiller de Loretteville à la cour des petites créances

par Marc LESTAGE

LORETTEVILLE — Le conseiller Paul Lafrance, de la municipalité de Loretteville, s'en est remis à la cour des petites créances pour encaisser un compte de dépenses

de \$90,50 que la ville refusait de lui rembourser.

Il s'agit d'un incident dont on a pas fait beaucoup état dans le passé à la table du conseil, puisqu'il se déroulait dans les cou-

lisses de l'administration municipale.

Finalement, le juge vient de donner raison à M. Lafrance, ce qui démontre selon lui, "que les juges sont plus intelligents que cer-

tains fonctionnaires municipaux".

Il n'a pas précisé de qui il parlait. La ville devra donc payer les \$90,50 à M. Lafrance et lui rembourser \$5 de plus pour couvrir ses frais de cour.

### Offre spéciale de la semaine



VENTILATEUR de 48 po.  
Bois et rotin  
Prix spécial **179<sup>95</sup>**

Aussi offert:  
VENTILATEUR de 36 po.  
3 pales de métal  
Prix spécial **109<sup>95</sup>**  
Ces prix n'incluent pas le rheostat

**Mathieu Luminaire INC.**  
780, RUE COMMERCIALE  
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME  
839-0359 — 839-6025

**25<sup>e</sup> anniversaire**

# VENTE

## 12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

**AKAI**  
**Système PRO 501**  
Mettant en vedette une nouvelle forme amincie d'apparence fantastique

- AP-B20C • Table tournante semi-automatique à courroie
- AM-U01 • Amplificateur stéréo intégré 20 watts RMS par canal — 0,3% distortion
- AT-K02 • Syntonisateur stéréo AM/FM
- CW-T20 • Enceintes acoustiques 2 voies, 50 watts
- Livraison et installation gratuites
- 5 ans garantie complète

**EN OPTION**

- CS-M01 • Magnétophone à cassette
- RM-H51 • Étageur audio

Prix suggéré \$779<sup>95</sup> SPECIAL **\$669**

12 versements mensuels de 60,21 taxe incluse

**SOLEIL** **émilien thériault inc.**  
LES SPECIALISTES DE L'ÉLECTRONIQUE  
3125, boul. Ste-Anne (Giffard), Beauport, Qué.  
Tél.: 661-0674

NOMBREUX autres SPECIAUX sur

- Téléviseurs
- Chânes stéréo
- Magnétophones
- Fours micro-ondes

**Nous nous engageons à vous assurer les meilleures aubaines au Canada sur les MANTEAUX!**  
TOUS LES MANTEAUX ET TOUTES LES VESTES EN SOLDE!

**PRIX COUR. jusqu'à \$299**  
Cuir! Vous adorez la fière allure du cuir souple et doux? Fairweather vous offre les plus nouveaux manteaux en suède refendu avec cols en laine d'agneau, les plus doux manteaux en peau de porc avec grands cols luxueux et des vestes classiques en cuir de vache avec garniture de loup ou de raton laveur véritables!

**PRIX COUR. jusqu'à \$185**  
Drap! Les vestes et manteaux classiques en drap font une rentrée et, encore une fois, Fairweather vous offre les meilleurs! Laine et mohair doux; chaud molleton; et bien sûr, le populaire bouc en tout nouveaux tuedés.

**PRIX COUR. jusqu'à \$125**  
Lapin! Il n'y a que le lapin pour vous offrir cette allure si dégagee, si sophistiquée, et vous tenir au chaud! Fairweather a les vestes et les blousons les plus doux en lapin uni ou de différents tons.

**SOLDE \$99<sup>99</sup> - \$269<sup>99</sup>**  
**SOLDE \$39<sup>99</sup> - \$149<sup>99</sup>**  
**SOLDE \$79<sup>99</sup> - \$99<sup>99</sup>**

**Fairweather!**  
Veste de ski non comprise  
Fleur de Lys, Place Laurier, Place Québec

## Un raz de marée républicain



**paul  
lachance**

Contre toute attente et toute perspective, l'ex-gouverneur de la Californie, Ronald Reagan, a cueilli, hier soir, la palme présidentielle en balayant littéralement la carte électorale américaine.

Bien que massivement gagnant du vote populaire, le président élu a effectué un véritable raz de marée dans les votes du collège électoral. Probablement un record dans toute l'histoire politique des États-Unis.

Jimmy Carter a perdu sur tous les tableaux depuis les grands États industriels du Sud-Est jusqu'au vote traditionnellement démocrate des catholiques, des Noirs, des ethnies hispaniques et des femmes, et, en général, de la majorité dite silencieuse.

Certes avait-on prédit qu'une forte abstention serait nuisible au président. Mais on ne pouvait prévoir, semble-t-il, qu'un vote, malgré tout raisonnable de plus de 50 pour 100, lui serait à ce point préjudiciable. Fait de grande importance, Reagan a rallié le Sud, hormis la Géorgie natale de Carter, sur lequel ce dernier misait le plus et que les efforts d'un Ted Kennedy n'ont pu rallier.

Personne n'avait pu prévoir cette véritable débacle du "smiling president". Quarante-huit heures avant le scrutin, les firmes de sondage, telles Gallup et Harris, pourtant fort rompues aux prédictions

électorales, s'avaient incapables de miser sur l'un l'autre des principaux candidats.

Que s'est-il donc passé? Il apparaissait extrêmement difficile, la nuit dernière, de le préciser avec exactitude. Mais une constante semblait, malgré tout, se dégager des commentaires tant des experts que des profanes: le peuple américain a voté pour un changement radical de système, même si tout le monde continuera d'avouer que bien peu peut être fait à cet égard.

On imagine mal que, durant la plus longue, la plus coûteuse et, surtout, la plus terne des campagnes électorales américaines, les Américains aient passé beaucoup de leur temps à discuter de la constitution ou de la réforme du collège électoral.

Mais le poids de leurs interrogations, de leurs craintes et de leurs angoisses a surtout porté sur l'incapacité apparente de ce pays le plus riche et le plus puissant du monde à contrer les agressions de cette bande de fanatiques islamiques de Khomeiny ou de Fidel Castro. En fait, cette histoire des otages de Téhéran s'est retournée contre Carter parce que, semble-t-il, le peuple a finalement senti que le président la manipulait pour des fins électorales.

En somme, le peuple américain voulait un messie pour l'extirper de l'humiliation internationale et de la spirale inflationniste et le ramener vers la Terre promise.

Et pour ce faire, il lui est apparu que le conservateur Reagan, l'extrême droitiste républicain qui n'est modéré en rien, puisse être le plus en mesure de leur faire revivre les années de la Belle époque.

En ce sens, il y a dans ce vote beaucoup de frus-

trations mais aussi, dans le triomphe de Reagan beaucoup d'idéaux auxquels on s'est plu à croire, même si c'est avec beaucoup de doute.

A un Carter fort intelligent, mais vacillant et manquant de fermeté, on a préféré un Ronald Reagan plus déterminé, plus ferme, plus décidé à s'entourer d'une équipe capable et résolument active. On n'a pas oublié, surtout, que c'est le manque de décision de Carter qui a mené à la diminution du prestige international du pays. Malgré tout, le vote d'hier semble être carrément positif.

Reste à Ronald Reagan à se mettre à la tâche. Comment réussira-t-il, par exemple, à réaliser sa promesse d'un gouvernement "moins intervenant"? Comment parviendra-t-il à hausser le budget militaire, à réduire les dépenses gouvernementales et à couper les taxes sans déséquilibrer le système actuel? A son âge, c'est probablement le plus grand mais aussi le dernier défi qu'il a à affronter.

Chapeau à ce John Anderson qui a fourni une "alternative" au vote traditionnel et d'une façon aussi brillante. Un précédent dans les élections américaines des temps modernes. Sa ténacité et ses espoirs ont permis que se réalise, de façon réjouissante, le mot de G.H. Wells à l'effet que "...des élections devraient être la célébration de la démocratie", ce qui démontre, à toutes fins utiles, qu'elle demeure le moins pire des régimes politiques.

On a parlé de fin d'une époque, de début d'une ère nouvelle. Dans ce monde de si grande interdépendance, rien, malgré tout, n'apparaît plus illusoire.

## Pelletier en campagne

Après l'euphorie ayant présidé à la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité municipale au Québec, en 1980, tout laisse croire que le gol et les réductions de taxes pour les contribuables ne sauraient se répéter l'an prochain. Le maire Bernardin Morin, de Sainte-Foy, ne cache pas l'air, qu'il y aura effectivement une augmentation "substantielle". Le même soir, son homologue de Québec, M. Jean Pelletier, avançait une "augmentation raisonnable" mais roffle.

Sachant que Charlesbourg et Beauport viennent de se donner de nouvelles équipes administratives et que Québec et Sainte-Foy vivront une année électorale à leur tour, il ne serait pas étonnant que l'électorat manifeste, là aussi, quelque changement d'humeur de type économique à l'égard de leurs élus en place aujourd'hui. Quoique juge et partie puisqu'elle sera candidate à Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher a peut-être raison d'anticiper, à l'échelle métropolitaine, le début de la fin des "clubs privés" du pouvoir municipal.

Le Progrès civique de Québec fêtera son quinzième anniversaire au pouvoir, le 14 novembre, et illustre bien un club privé d'ores et déjà en campagne électorale. Son chef, M. Jean Pelletier, a tenté d'évoquer l'ardeur de ses troupes, lors du dîner-bénéfice de lundi où, successivement, il rappelait les antécédents glorieux de sa formation, convoitait son club à une journée d'études (22 novembre) sur les problèmes de l'heure à Québec.

M. Pelletier relevant l'obligation

legale qui lui est faite d'aller en élection complémentaire, le 15 mars, pour remplacer le conseiller démissionnaire, M. Jules Blanchet, et en élections générales, à l'automne suivant, afin de rendre compte à la population de "notre dossier éloquent" depuis 1977.

Ce dossier "éloquent" reste assez mince du fait que, jusqu'à cette année, le règne Pelletier fut surtout marqué par l'étude des études. Devrait-il parler d'un "dossier classé" avec ce nouveau Colisée non encore parachévé, une bibliothèque municipale encore à un stade de démolition d'école, une gare intermodale et un vieux port toujours théoriques? Peut-il porter au compte de l'administration municipale la construction de deux tunnels piétonniers redevables au gouvernement du Québec, à l'instar du Colisée, des programmes de restauration domiciliaire, etc?

Valait-il remercier l'administration Pelletier pour s'être pliée à la lettre et non à l'esprit de la loi 105 sur la démocratie municipale à l'hôtel de ville? M. Pelletier se souvient-il que le Progrès civique de Québec a vu le jour en 1962 en partie pour pallier le manque d'opposition à l'hôtel de ville?

Et pourquoi devrait-on exposer de joie quand, d'une part, le maire promet \$6 millions d'équipements récréatifs à la haute ville et, d'autre part, de nouvelles taxes, "une réduction de services et dans certains cas, une élimination complète" en 1981?

Jacques DUMAIS



## profil La mort du queteux

Le queteux est mort! Le co-

lecteur public est disparu! Fonctionnaires provinciaux et fédéraux, secrétaires, employés de Paquet-Syndicat, commis de bureau, personnalités politiques et sociales, ouvriers de la construction, serveurs et serveuses de restaurants et de brasseries, travailleurs de tous lieux sont en deuil.

Leur ami, leur confident, leur héros, le frère André de Québec n'est plus.

Ce gros petit frère à la calotte noire, aussi connu que Barabas dans la passion, vient d'arrêter son macheton qui l'a conduit sans arrêt durant 52 ans, 12 mois par année, à travers rues et ruelles pour recueillir l'argent nécessaire à la subsistance de sa communauté.

Il a collecté des milliers de dollars, oui, mais il a du même coup écouté les gens, les petites gens, les déshérités de toutes sortes, les sans-logis et les sans-voix, les amis seuls. Il était, parmi eux, le pauvre parmi les pauvres.

Cette pauvreté vraie, perpétuelle, fondamentale qu'il incarnait à l'exemple de son patron saint Vincent de Paul lui permettait d'être tellement dégoûté et libre des choses matérielles qu'il avait tout l'espace voulu, toute la disponibilité requise pour écouter son monde.

Si la légende devait nous le présenter comme le "queteux no 1", la vérité devra nous le montrer comme "l'écouteur par excellence".

Adieu, frère Wilfrid Sauvageau!

Claude MASSON

## Un bilan de la CECO (1)

### Le tableau de chasse fait oublier l'essentiel



**marcel  
pépín**

**NDLR** — Ainsi qu'on l'annonçait, hier, le mandat de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) ne serait pas renouvelé après le 30 novembre. Vendredi, le président de la CECO, le juge Albert Morrier, mettait un terme officiel à la tradition des audiences publiques qui avaient prévalu depuis 1972. La CECO se bornera à faire rapport au ministre de la Justice de son enquête sur les présumés actes criminels imputés à quelques notables bien connus de la région de Québec. Dans une communication livrée devant le Jeune Barreau de Québec, en février dernier, l'éditorialiste en chef Marcel Pépín, du SOLEIL, faisait état des bons coups et manifestait ses réticences face à la justice parallèle au Québec. Aujourd'hui et demain, nous reproduisons textuellement cette communication, dans laquelle il réclamait le démantèlement de la CECO.

La CECO possède un important tableau de chasse. Depuis 1972, on ne compte plus les poursuites et les condamnations dont elle fut le maître d'œuvre. Grâce à l'abondante publicité dont elle fut l'objet, elle contribua

sûrement à ralentir sinon arrêter les activités plutôt louches de nombreux chevaliers d'industrie.

Les racketts traditionnels qui sont le cauchemar des grandes villes en ont pris pour leur rhume, qu'il s'agisse du prêt usuraire, de la protection, du commerce illicite des drogues ou du jeu illégal.

Les patrons ou présumés patrons du crime ont tour à tour défilé devant la commission, subissant une publicité qui a certes généré leurs opérations et semé quelque panique dans les rangs des criminels.

Certaines pratiques particulièrement déplorables ont été exposées au grand jour, comme le commerce florissant de la publicité sympathique ou le recyclage de la viande avariée.

L'usage fort libéral de l'ouï-trage au tribunal a conduit nombre de témoins derrière les barreaux, compliquant ainsi l'existence à ceux que la commission avait juré de pourchasser.

Le gouvernement dut lui-même tenir compte des découvertes de la commission, renforcer certains contrôles, dans le secteur du commerce, par exemple, et réviser ses méthodes de lutte aux criminels.

Les forces policières elles-mêmes y ont trouvé leur profit. Se sentant incapables, disent-elles, de mener à bien la lutte au crime organisé, à cause des trop nombreux recours judiciaires à la portée des suspects, elles ont trouvé à la CECO une oreille sympathique et l'occasion d'appliquer une for-

me de justice expéditive qui leur plaît de toute évidence, d'où leur collaboration régulière, empressée et soutenue.

Même le fisc a bénéficié de la CECO. Grâce à certains aveux de témoins plus bavards, les ministères du Revenu des deux gouvernements ont pu récupérer des sommes qui, sans la CECO, n'auraient peut-être jamais été versées au Trésor public.

Mais par-dessus tout, la CECO a réussi à se donner tant auprès du gouvernement que du public et des forces policières une crédibilité qui demeure son meilleur soutien. Grâce à l'abondante publicité dont elle a bénéficié, elle fut et demeure perçue comme le principal, sinon le seul instrument efficace de lutte systématique contre le crime organisé.

A cause de cette réputation, elle a enrégimenté nombre de défenseurs et elle bénéficie du soutien inébranlable de l'appareil policier, à tel point qu'aucun gouvernement n'ose mettre fin à son mandat. Elle continue, parce qu'on ne sait plus comment justifier l'abandon de sa mission.

#### Une fin justifiant les moyens

Bref, en vertu du principe fort discuté que la fin justifie les moyens, on finit par convenir que les réussites de la CECO valent bien qu'on ferme les yeux sur le caractère exceptionnel et même irrégulier de cette forme de justice.

Contester la CECO équivaut donc, dans bien des milieux, à manifester sa sympathie pour les criminels. Voilà pourquoi les politiciens évitent de se brûler les doigts. La CECO a réussi le tour de force de s'imposer dans l'opinion comme un instrument essentiel de la lutte au crime.

Pourtant, et ce depuis le début de son travail, la commission pose un sérieux problème d'éthique, à tel point qu'en dépit de ses bons coups, il s'impose de remettre en cause sa pertinence.

Plusieurs raisons militent en faveur de cette remise en question.

D'abord, le caractère exceptionnel de cet instrument qu'on appelle la Commission d'enquête est par définition limité dans le temps. Lorsqu'il y a urgence et que l'intérêt public commande une intervention hors de l'ordinaire, les gouvernements sont justifiés de recourir à une procédure exceptionnelle. A force de durer, la CECO devient cependant une procédure régulière, sans le nom.

Ensuite, parce qu'elle n'est pas une Commission d'enquête normale, c'est-à-dire parfaitement indépendante, située au-dessus des parties, dotée de pouvoirs exceptionnels pour tirer au clair une situation précise. Elle constitue plutôt un prolongement des pouvoirs policiers, avec lesquels elle fait corps et avec lesquels elle s'identifie pleinement. En d'autres mots, le gouvernement a modifié les attributions traditionnelles de

la police, sans que le public ne puisse débattre la pertinence d'ajouter un outil additionnel dans les mains des corps de police.

Troisièmement, parce que le concept même de Commission d'enquête appelle en soi des réserves. Il s'agit d'une procédure d'exception, à laquelle on fait appel uniquement après que tous les autres moyens se sont avérés inefficaces et qu'il y a urgence. Le législateur a pris ces précautions pour d'évidentes raisons: contrairement aux tribunaux réguliers, les Commissions d'enquête ne rendent pas de verdict, parce qu'elles n'entendent pas d'accusés mais seulement des témoins. Le danger qu'un témoin soit confondu avec un accusé est si évident que la parade des témoins devant la CECO est devenue sa principale arme de dissuasion.

Enfin, parce que le comportement même de la CECO suscite les pires craintes quant au viol systématique des droits élémentaires des citoyens. Alors que devant les tribunaux réguliers, l'accusé bénéficie de la présomption d'innocence tant qu'il n'est pas reconnu coupable, devant la CECO accusés et témoins sont nettement confondus.

#### Et les droits humains?

Les partisans de cette procédure d'exception balaient ces objections en faisant valoir que les criminels n'hésitent pas à tirer profit de toutes les faiblesses de la loi et de tous les trucs imaginables

pour échapper à la justice. Puisqu'on ne respecte pas les règles du jeu, dans le clan criminel, on se sent moins enclin à multiplier les précautions du côté de la justice officielle.

Il s'agit d'un raisonnement à la fois dangereux et trompeur. Sous prétexte que le droit des honnêtes gens n'est pas brimé mais que seulement celui des criminels le serait, on introduit le principe de deux justices différentes. Cela ouvre la porte à l'arbitraire, à l'injustice et aux abus.

Nous sommes fiers à bon droit du principe absolu de l'égalité devant la loi, principe qui fait la force de nos démocraties et qui donne au système judiciaire l'autorité qui fait sa force.

Or, ce principe ne souffre pas d'exceptions. Il peut certes être frustrant, pour les policiers, de voir des présumés criminels échapper à la justice, faute de preuves suffisantes pour autoriser une condamnation, mais cela ne justifie pas le recours à une procédure d'exception qui permet de ternir la réputation à défaut d'aboutir à une sentence.

L'article 23 de la Charte des droits et libertés de la personne est très clair là-dessus:

"Toute personne a droit, en pleine égalité, à une audition publique de sa cause par un tribunal indépendant et qui ne soit pas préjugé, qu'il s'agisse de la détermination de ses droits et obligations ou du bien-fondé de toute accusation portée contre elle."

# Session pré-électorale Le goût du Québec, c'est aussi le goût du pouvoir



J. Jacques Samson

Le gouvernement du Parti québécois entreprend aujourd'hui la sixième session de la 31e législature avec, électoralement, un lourd handicap à combler s'il veut survivre à des élections générales qui viendront bien un jour et chaque geste qu'il posera entre-temps sera fortement influencé par cette échéance.

Les dernières décisions au sein du parti ne laissent planer aucune équivoque sur la ferme volonté des dirigeants péquistes, le premier ministre René Lévesque en tête, de se maintenir au pouvoir et il n'en éprouve aucune honte. Le conseil national élargi du PQ a pavé la voie en écartant du programme politique la nécessité de tenir un référendum sur la souveraineté-association au cours d'un prochain mandat, la décision du premier ministre de retarder les élections générales à 1981 pour concentrer plus d'énergie à lutter contre le rapatriement unilatéral de la constitution par Ottawa aura aussi le mérite de prolonger l'écart entre le scrutin général et l'échéance référendaire et le remaniement ministériel préparé par le premier ministre comblera des attentes parmi des caporaux frustrés et amadouera des électeurs dans certaines régions.

"Si on a le goût du Québec, a dit M. Lévesque, en donnant une leçon de choses à des journalistes, il y a exactement un mois, il faut aussi avoir le goût du pouvoir. Sinon, nous sommes des 'faux-seux'."

La session que le premier ministre ouvre à 15h aujourd'hui par la lecture du discours inaugural contenant les mesures législatives que son gouvernement prendra au cours des prochains mois est le dernier sursis qu'il pouvait octroyer à son gouvernement pour rattraper les quatre, cinq ou six points qu'il concède à

l'adversaire libéral dans les résultats des plus récents sondages d'opinion.

Cette session revêt d'ailleurs une importance particulière pour les généraux du PQ si l'on se fie simplement à l'inhabituelle discrétion derrière laquelle ils se réfugiaient lorsqu'ils étaient interrogés ces jours derniers sur les véritables plats de résistance du message inaugural. Ils promettaient bien, vaguement, quelques "surprises" très populaires dans la population, du "pain et du beurre" selon l'expression utilisée par le premier ministre mais des directives ont été données pour ne pas brûler l'impact électoral des annonces qu'on veut laisser au premier ministre lui-même.

## Une posologie très stricte

Le Parti québécois a mis en branle entre 1976 et 1979 un train de réformes dont certaines font encore des vagues de mécontentement. Plus un gouvernement légifère, plus il augmente le nombre de ses adversaires, expliquait l'an dernier un député, en entrevue, comparant les risques qu'a encourus ainsi le PQ au sort que l'électorat a réservé au gouvernement Lesage en 1966 pour mettre un frein à la révolution tranquille qui avait secoué la vie sociale, politique et économique au Québec.

M. Lévesque, qui a lui-même vécu cette période, est maintenant préoccupé de "securiser" les électeurs et la pédale se fera très douce sur le projet de société sociale-démocrate poursuivi par son gouvernement. Il voudra laisser absorber les réformes par l'électeur moyen et éviter de cristalliser le militantisme de ses adversaires par l'adoption de lois qui leur déplairaient "souverainement", à quelques mois d'une élection. Il semble bien par exemple que la création d'un ministère de l'Habitat tel que préconisé par le ministre d'Etat au développement social ne se concrétisera pas avant la fin du présent mandat. La réforme en profondeur aussi promise dans le secteur de l'Éducation et approuvée par le conseil national du Parti québécois devra attendre.

La même prudence a été appliquée pour toute nouvelle législation en matière de relations du travail. Le prochain gouvernement se débattrait avec les "pa-

tates chaudes" du droit de grève dans le secteur public et le nouveau code du travail. Seule la législation sur les injonctions pourrait être présentée.

## Une mobilisation difficile

Même si le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, ne l'avoue pas, la mobilisation populaire face au projet de rapatriement unilatéral de la constitution ne s'est pas produite encore au niveau espéré. Il mise sur la reprise des travaux à l'Assemblée nationale pour servir de catalyseur.

Le discours inaugural d'aujourd'hui sera suivi demain de la réplique des deux chefs des partis d'opposition à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan et Michel Le Moignan. Pour la suite, deux possibilités s'offrent au gouvernement, poursuivre avec le débat de 20 heures sur le discours de M. Lévesque ce qui occuperait les parlementaires pour toute la semaine prochaine ou encore procéder par une motion d'urgence que l'Assemblée pourrait adopter et débattre au plus tôt la question constitutionnelle avant que la requête du Québec ne soit adressée à la cour d'appel, permettre au plus grand nombre possible de députés de se faire entendre sur le sujet, en venir peut-être au consensus révélé des trois partis politiques présents à l'Assemblée nationale et soulever l'opinion publique québécoise.

A ce chapitre aussi, la stratégie gouvernementale a été bien gardée secrète, si elle était arrêtée. Encore hier, les partis d'opposition étaient dans l'expectative. Le leader du gouvernement, M. Claude Charron, n'a pas discuté depuis plusieurs jours avec son "homologue d'en face", M. Gérard-D. Lévesque, du déroulement des travaux parlementaires et il pourrait bien rencontrer un mur s'il projette de bousculer un tant soit peu l'opposition officielle.

Le texte de la résolution que M. Lévesque parrainera sur la constitution suscite aussi beaucoup de points d'interrogation au sein du Parti libéral. De plus en plus de politiciens libéraux sont très réticents, selon les informations recueillies depuis quelques jours, à se rallier sous la même bannière que des ad-

**Une fois la souveraineté-association "entermée" et l'échéance électorale reculée, le gouvernement du Parti québécois entreprend aujourd'hui la session qui devrait décider de son sort. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, il ne s'agira pas**

**d'une session à grands projets mais bien de consolidation. René Lévesque se souvient que les électeurs délaissent les gouvernements qui les ont saturés de réformes. J.-Jacques Samson fait le point sur les enjeux de cette session de la dernière chance.**

versaires péquistes qu'ils se promettent de pourfendre dans quelques mois. Dans leurs circonscriptions, les députés réalisent aussi que la cote d'amour du premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, est très forte; que les militants libéraux traditionnels sont peu friands de ce type de discussions et sont anxieux de passer à autre chose. Ils se rangeront plutôt du côté de M. Trudeau, ne serait-ce que pour en finir.

M. Lévesque qui répète depuis trois mois que la population veut du pain et du beurre usera de modération dans les termes de sa résolution pour, aussi à ce chapitre, éviter une reprise du débat de fond sur le choix constitutionnel des Québécois.

Encore une fois, face à l'échéance électorale, M. Lévesque ne ramènera pas l'opinion publique sur un terrain où il a été défait en mai.

## Et le menu

Toutes ces considérations étant faites, que pouvait retenir le comité des priorités, formé des ministres "seniors" du gouvernement, pour la prochaine session?

Deux projets de loi relativement importants seront présentés: ce sont ceux sur la révision du code de la route et le droit de la famille. Le ministre des Transports, M. Denis de Belleval a déjà prévenu que le code révisé aura des dents acérées pour les contrevenants aux limites de vitesse et aux articles sur la conduite d'un véhicule sous l'influence de l'alcool, la plus importante cause d'accidents mortels au Québec.

La réforme du droit de la famille vise à faire reconnaître l'égalité des partenaires dans le couple.

Le PQ éprouve par ailleurs des difficultés électorales dans la région de Montréal, selon les sondages. A quelques nominations bien vues, M. Lévesque ajoutera sûrement des mesures à caractère économique pour stimuler la relance du port et l'habitation dans certains quartiers moins bien nantis.

Pour le reste, à part les "surprises" promises par des ministres proches de M. Lévesque, la session se verra très démocratique, si l'on se fie aux indications données dans chaque ministère.

Au Travail, on donnera suite à la loi 109 sur l'appartenance syndicale dans cette industrie et l'on étudiera, en commission parlementaire les ajustements à apporter aux ententes intervenues entre les parties avant qu'intervienne le décret. Un porte-parole officiel du ministre disait ignorer si la législation sur l'injonction serait introduite sous la forme d'un avant-projet ou autre. Il soulignait que des implications étaient déjà entrevues jusqu'au niveau du droit constitutionnel.

Il semble que le gouvernement ne s'aventurera pas dans une politique globale d'emplois dans les prochains mois. Il s'agit souvent d'un boomerang, avant une élection générale, quand les espoirs énoncés ne se réalisent pas.

A l'Éducation, une loi modifiant la loi des prêts et bourses sera présentée pour faciliter les modalités de remboursement pour les étudiants.

Une loi-cadre sur l'industrie du cinéma serait aussi parrainée par le ministre des Communications.

Sur le plan économique, l'attention sera surtout retenue par l'important plan de développement de l'Hydro-Québec qui sera connu très bientôt. Le Parti québécois considère toujours cet élément comme l'un des moteurs de notre économie et s'est fait un devoir de le rappeler à son dernier conseil national où fut étudiée la prochaine plate-forme électorale du parti.

Sur les plans énergétique et économique, un important programme d'isolation des maisons sera soumis très bientôt. Il aura le mérite de contribuer à diminuer la consommation d'énergie et de distribuer parmi la population des revenus toujours bien reçus.

Dans toutes les officines gouvernementales, on ne manque pas de souligner qu'une multitude de "petits" projets de lois seront étudiés en cours de session pour arrondir les coins de certaines réformes antérieures dont les mises en application ont révélé des lacunes. On peut deviner qu'on atténuera aussi certains mécontentements, par exemple dans l'application de la loi de la protection de la jeunesse, de la démocratie municipale ou parmi la vaste clientèle de chasseurs et de pêcheurs sportifs du Québec.

# Constitution Dans quelques mois il sera trop tard

par Me Guy Bertrand

(...) Actuellement, la situation juridique et politique du Canada permet au Québec de se retirer, démocratiquement, de la Fédération canadienne.

- Absence de texte ferme l'intruisant,
- Absence de formule d'amendement,
- Opinions exprimées par tous les politiciens canadiens sur ce sujet,
- Tradition de respect des droits fondamentaux du Canada,
- Acceptation des principes de la Charte l'ONU et de la Déclaration universelle des droits par le Canada,
- Acceptation de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (1960); (Le Canada a voté en faveur).

## Le projet Trudeau rend même impensable l'indépendance du Québec

Personne n'ignore que l'Indépendance ou la Souveraineté du Québec c'est la récupération par le Québec de tous les pouvoirs politiques, juridiques, économiques et financiers actuellement entre les mains d'Ottawa.

Quant à l'association dont parle le Parti québécois, c'est rien d'autre que la mise en commun, Québec-Canada, de certaines affaires communes dans des domaines rigoureusement délimités.

Pour récupérer tous les pouvoirs dont le Québec a besoin pour son épanouissement, bref pour réaliser son Indépendance avec ou sans association, selon le plan Trudeau, le Québec aurait besoin, non seulement de la volonté des Québécois, exprimée par son Parlement ou autrement, mais aussi du consentement d'Ottawa, de l'Ontario, de deux provinces des Maritimes et de deux provinces de l'Ouest représentant 50 pour 100 de la population dans chacune de ces deux régions. Les difficultés, par rapport à la situation actuelle, sont multipliées à l'infini et susceptibles de décourager les démocrates les plus patients.

A vrai dire, l'indépendance du Québec, par voie bilatérale, devient impensable sur le plan juridique et po-

litique. Surtout que le projet Trudeau prévoit même un référendum canadien pour contrecarrer les volontés d'une ou de plusieurs provinces.

## Le Parti québécois: hors-la-loi

Qu'arriverait-il si le Parti québécois décidait de maintenir son objectif premier malgré le refus des autres provinces et d'Ottawa de négocier la souveraineté-association ou malgré un référendum canadien contredisant la volonté des Québécois?

D'abord nous doutons fort qu'il puisse se faire élire puisque ses adversaires n'hésiteraient pas à qualifier ce parti d'anarchiste, d'illégitime, d'illégal, etc., bref on utiliserait toutes ces peurs ancestrales des peuples assujettis.

Mais dans l'hypothèse où il réussirait à prendre ce pouvoir, le Parti québécois n'aurait d'autre choix pour réaliser l'Indépendance que de procéder unilatéralement. Et alors, il serait déclaré hors-la-loi par le gouvernement fédéral, sans compter que les libéraux québécois n'hésiteraient pas à demander aux tribunaux de déclarer inconstitutionnel ce projet du Parti québécois.

Si le Parti québécois persistait, par voie de référendum ou autrement, à vouloir réaliser son objectif, on parlerait alors d'insurrection appréhendée, de protection de l'intégrité du territoire national, pour justifier la présence de l'armée au Québec.

Le Parti québécois pourrait demeurer et pour longtemps un simple bon gouvernement (...)

## Les conséquences du projet Trudeau pour le Québec

Malheureusement, monsieur Trudeau et les militants libéraux ont choisi une voie qui pourrait déboucher sur les conséquences les plus tragiques pour les Québécois. Dans ces circonstances peut-on parler de libertés fondamentales, de libertés civiles quand on sait que toute une collectivité sera juridiquement mise en tutelle?

On pourrait toujours rétorquer que la volonté massive des Québécois d'accéder à l'indépendance pourrait constituer un poids suffisamment lourd pour permettre au Québec de se retirer de la

Fédération canadienne sans avoir à subir les foudres du gouvernement central.

D'un point de vue juridique, cette opinion n'a aucune valeur, à moins que monsieur Trudeau n'accepte de reconnaître dans son adresse à Sa Majesté la Reine, notre véritable chef d'Etat.

- Que les Québécois forment un peuple,

- Qu'ils ont le droit à disposer d'eux-mêmes;

- Que le Québec a le droit de se retirer de la Fédération canadienne;

- Que l'exercice démocratique du droit à l'autodétermination par le peuple québécois ne pourra, en aucune manière, être interprété comme une menace à l'intégrité ou à la sécurité de l'Etat canadien et qu'en conséquence les pouvoirs d'urgence et la loi sur les mesures de guerre ne pourront s'appliquer pour empêcher la réalisation de ce droit,

- Que le droit pour le Québec de faire son indépendance ne nécessitera aucun amendement à la constitution.

Il faut se rendre à l'évidence qu'en l'absence de dispositions formelles et explicites limitant l'utilisation du pouvoir d'urgence et reconnaissant de façon positive le droit du peuple québécois à disposer de son avenir politique, le projet Trudeau, avec sa formule d'amendement, a comme conséquence juridique de nier ce droit et de justifier l'utilisation de la force armée pour en empêcher l'exercice.

Ajoutons également que les dispositions du projet Trudeau concernant les droits linguistiques sont telles que dans un avenir plus ou moins rapproché, les francophones du Québec pourraient se retrouver en minorité et être contraints de renoncer à cet idéal collectif et profondément humain de faire du Québec le seul Etat français en Amérique.

## Le temps d'agir

Monsieur Lévesque, avec raison, a sonné l'alarme et a demandé à tous les Québécois de réagir devant ce coup de force de monsieur Trudeau qui, avec prétention, utilise depuis trop longtemps sa personnalité et son magnétisme pour endormir son parti et son peuple.

C'est maintenant qu'il faut agir puisque dans quelques mois, après le rapatriement unilatéral de la constitution avec sa formule d'amendement, il sera trop tard pour les Québécois qui seront

**Après l'indépendance, c'est la souveraineté-association que le Parti québécois a mis en sourdine au grand dam des indépendantistes de la première heure pour lesquels le thème du "bon gouvernement" et le maintien au pouvoir ne suffisent vraiment pas. Pas plus d'ailleurs que de porter devant la Cour suprême du Canada, pourtant si souvent décriée, le projet de rapatriement unilatéral de la cons-**

**titution. Le débat sur cette "démision" pourrait fort bien être relancé au sein du PQ, notamment à la suite du dépôt de projet de déclaration unilatérale d'indépendance et d'internationalisation du problème par un de ces indépendantistes, Me Guy Bertrand. Nous en reproduisons aujourd'hui quelques-uns des extraits les plus significatifs.**

let, ce précédent serait utilisé contre nous sur le plan national et international peu importe le résultat.

Considérant que le Parlement et/ou le gouvernement québécois a avantage à rallier à sa cause certains pays membres de l'ONU puisque le sort du Québec pourrait se jouer dans les prochains mois;

Considérant que monsieur Trudeau est résolu, envers et contre tous, à aller de l'avant avec son projet, le Parlement québécois devrait à tout le moins l'inviter à reconnaître dans sa charte des droits, le droit du Québec à disposer de son avenir politique et compris son droit de se retirer de la Fédération canadienne par la seule volonté des Québécois;

En conséquence, le Parlement québécois devrait, dès le début de la session;

- Reconsidérer son intention de porter le litige Québec / Ottawa devant les tribunaux;

- Proclamer unilatéralement l'Indépendance du Québec;

- Ou, subsidiairement, reconnaître le droit du Québec à disposer de lui-même et compris le droit de faire son indépendance;

- Réclamer l'admission du Québec à l'ONU et dans d'autres institutions spécialisées telles que l'UNESCO et l'OIT;

- Ou demander à l'ONU, par l'intermédiaire d'un comité spécial créé le 27 novembre 1961, en vue d'appliquer la résolution sur l'octroi de l'indépendance des peuples, d'agir comme médiateur dans le différend Québec-Canada, dans le but de préparer l'accession du Québec à l'indépendance.

Pour sa part, le gouvernement du Québec devrait:

- Saisir le Parlement de Londres des démarches que le Québec entend prendre pour obtenir sa reconnaissance internationale;

- Informer tous les pays membres de l'ONU de l'intention du Québec de parachever son option politique de l'indépendance avec ou sans association au Canada;

- Inciter le Parlement canadien dans son adresse à la Reine à affirmer sans contredit le droit du peuple québécois à disposer de lui-même, à faire son indépendance et à s'engager à ne pas utiliser ses pouvoirs d'urgence pour enrayer ce projet.

## Le budget fédéral: coup dur aux petites entreprises

C'est bien vrai que le dernier budget fédéral est satisfaisant à bien des points de vue. Sur le plan politique, il nous sauve littéralement d'une élection cet automne en ne fournissant pas à l'actuel gouvernement du Québec l'étincelle espérée pour le déclenchement d'une élection précipitée. De toutes façons, il semble évident que les Québécois ont besoin de se reposer des luttes électorales et référendaires, donc tant mieux! Sur le plan économique, le contribuable canadien, consommant intelligemment, sera peu surtaxé par le budget de l'habile M. MacEachen. Le fardeau financier sera supporté par les consommateurs de type "gaspilleurs" et par les compagnies productrices d'énergie provenant des hydrocarbures, encore une fois bravo!

Par ailleurs, plusieurs observateurs n'ont pas manqué de noter que les contribuables à faibles revenus seront, proportionnellement, les plus durement touchés par ce budget. Peut-être, mais un autre groupe d'intervenants comptera aussi

parmi les perdants de cet exercice budgétaire astucieux: ce sont les petites entreprises commerciales, surtout celles dont la majeure partie du budget de fonctionnement est affectée au paiement du salaire horaire de ses employés.

En guise d'exemple, je me permets de vous souligner qu'avec quelques amis, je participe à l'animation d'une galerie privée à Québec, galerie vouée à la diffusion des oeuvres d'artistes du Québec. La part de notre budget mensuel de fonctionnement émergeant des salaires payés aux employés est de 40 pour 100, ceci pour environ 170 heures de travail. C'est ainsi que le nouveau taux de cotisation à l'assurance-chômage pour la part de l'employeur, selon le nouveau budget fédéral nous exigera de payer, à compter du premier janvier prochain, \$2.52 au lieu de \$1.89 en moyenne pour chaque heure de travail fait par les employés de cette très petite entreprise commerciale. Cette mesure représente une augmentation de 35 pour 100 pour cet élément bud-

gétaire, à première vue marginal, de notre plan comptable.

Il n'en demeure pas moins que cette mesure a pour effet direct d'augmenter d'environ 3 pour 100 nos dépenses mensuelles, déjà dans un état très restreint eu égard au mandat que notre organisme privé s'est fixé. Tout ceci sans pour autant que les employés de cette entreprise soient plus satisfaits dans leurs besoins monétaires ni même que les artistes dont nous diffusons les travaux jouissent, effectivement, d'une meilleure diffusion.

Aussi bête que cela puisse paraître, cette mesure met en cause notre survie immédiate sur le plan commercial. Nous sommes peut-être les seuls dans cette fâcheuse position. Peut-être! Je l'espère du moins, car le taux de chômage au Québec risque de faire un nouveau bond en avant.

Dominique Mascote  
Québec



Le ministre des Finances à Ottawa, M. Allan MacEachen, se préparait à jouer aux Canadiens.

## M. Trudeau, comme l'oiseau moqueur

Je crois qu'il existe un de nos reels de folklore québécois intitulé: "L'oiseau moqueur". Sur la scène de notre folklore politique, j'identifie aussi un personnage qui pourrait mériter le même titre. Je songe à notre grande vedette de la scène fédérale: M. Pierre Elliott Trudeau. M. Trudeau se moque des premiers ministres provinciaux qu'il traite à la façon d'un bon père de famille un peu dépassé par les caprices de ses adolescents en crise. M. Trudeau se moque des "tenants" du "oui" (tannants), lorsque ces derniers lui manifestent leur opposition: "...ceux qui le 20 mai dernier voulaient faire sortir le Québec du Canada s'opposent maintenant à ce qu'on fasse sortir le Canada de la Grande-Bretagne". M. Trudeau caresse aussi de ses pointes ironiques les journalistes invités au dîner de la Chambre de commerce: "Les comédiens qu'on a là en scène". Si je trouve parfois suaves toutes ces blagues issues de la supériorité intellectuelle et sociale de notre vénéré premier ministre "très" canadien, il m'arrive tout de même de me demander: "Mais qui donc M. Trudeau respecte-t-il? Puis-je naïvement croire qu'il respecte la plèbe de l'électorat?"

ble plus éloquent que le lyrisme clinquant de son opposant.

Minorités francophones hors Québec, péréquation, rapatriement de la constitution, tout cela devient simple, voir même simpliste et plein de bon sens expliqué par M. Trudeau. Un professeur hors pair, soit dit en passant. Mais comment se fait-il que ces projets suscitent tant d'opposition? Je n'y comprends plus rien. Vaut-il mieux croire en dix ministres quelques-uns en révolte, quelques-uns réticents, quelques-uns conditionnellement acceptants ou encore en notre unique vedette nationale. De deux choses l'une, ou bien tout le monde a avalé des graines de zizanie ou bien il y a anguille sous roche. Comme la seconde hypothèse me semble plus réaliste, j'y adhère.

En tant que Québécoise et en tant qu'être humain doué d'une intelligence "ben ordinaire" j'en ai plus qu'assez de mon complexe de colonisée à l'égard du fédéral et de son omniprésente représentation. Car ne nous leurrions pas avec un chef anglophone à sa tête, les résultats du 20 mai auraient fort possiblement été différents. Je crois que ce jour-là nous n'avons pas choisi entre le livre "pale et malade" de M. Ryan et la séparation. Mais nous avons voté avec au coeur l'image de notre dictateur chéri, de notre "Québécois" brillant parmi les brillants: M. Trudeau et son fédéralisme renouvelé. Et comment!

Je m'oppose donc au rapatriement unilatéral de la constitution. Ce sera là ma minime contribution à l'histoire de mon pays, le Canada, et l'expression de mon refus à toute régression de l'attitude démocratique.

Catherine Bouchard  
Neufchâtel

Cet ex-bel homme, cet ex-premier ministre à gogo, comme l'appelaient avec un humour tendre les Sinners dans leur chanson, n'éveille plus la moindre sympathie dans mon coeur de membre de la majorité habituellement silencieuse. Il m'arrive parfois de regretter amèrement que ce Monsieur n'ait point l'accent pâteux de M. Clark lorsqu'il pêche que le rapatriement unilatéral de la constitution a aussi pour but de protéger les minorités francophones hors Québec. Dit par M. Clark, personne n'y croirait. Et pourtant la sincérité breddouillante de ce dernier me sem-

## L'avenir de la vallée Jacques-Cartier

Ministère du Tourisme  
de la Chasse et de la Pêche  
Direction générale des parcs  
et du plein air

Juste un mot à l'occasion de la fermeture annuelle de la vallée Jacques-Cartier.

Nous sommes des usagers qui avons profité des possibilités offertes au grand public et nous tenons à exprimer notre gratitude à toute l'équipe d'animation en poste à la vallée Jacques-Cartier.

Il faut aller sur place et rencontrer les proposés à l'accueil, parcourir la rivière et les sentiers, jaser avec les monteurs et les naturalistes pour apprécier leur cordialité à toute épreuve.

Quant aux activités amies par ces jeunes gens, que ce soit l'escalade du Cyriaq, la descente de rivière ou la randonnée d'interprétation, on ne peut qu'être enchanté de la compétence de haute qualité démontrée par eux.

De plus, dans la vallée règne un calme, une sérénité qu'ils nous communiquent comme ça, naturellement!

Encore une fois, merci à toute l'équipe pour cette joie de vivre. Cependant une ombre au ta-

bleau! Des rumeurs circulent à l'effet qu'il existerait un plan d'aménagement de la vallée Jacques-Cartier qui inclurait entre autres une piste cyclable. Alors, nous comme utilisateurs nous posons les questions suivantes:

1— Est-il vrai que cet aménagement se ferait au détriment des activités déjà existantes?

2— Est-il vrai que l'on prévoit une autre orientation quant aux activités offertes dans la vallée?

3— Est-il vrai que l'on prévoit une autre forme d'accessibilité pour la vallée?

4— Cette autre forme d'accessibilité ne se fait-elle pas au détriment de la conservation de la faune et de la flore?

5— La vallée Jacques-Cartier n'est-elle pas déjà accessible au grand public?

En terminant, nous formulons un vœu: c'est que tous les utilisateurs passés, présents et à venir prennent conscience que la vallée Jacques-Cartier a un avenir!

Gilles Bédard, Beauport  
Lilianne Bohémier, Beauport  
Michel Giroux, Orsainville

## Au sujet du film "Damien"

Dernièrement, nous avons eu droit à la présentation d'une série de commerciaux, entrecoupés ça et là de petits bouts de films. Et quels films! De la série de ceux pour enfants couchés et on baisse le volume à chaque hurlement! Je me suis fait le porte-parole de plusieurs personnes qui pensent comme moi: La société Radio-Canada devrait parfois faire preuve de discernement concernant l'heure de présentation de ses films.

Certains penseront: "Tiens une que le sujet religieux a scandalisée!!" Que non! Je débute dans la vingtaine et j'avais hâte de les voir. Mais ce genre de films où les gens meurent de façon de plus en plus originale (et horrible), devrait être inscrit à la programmation des films de fin de soirée, les vendredis et samedis.

D'ailleurs une personne qui travaille justement à Radio-Canada m'a confirmé les plaintes reçues après la diffusion de la première partie de Damien — La Malédiction. Ne croyez-vous pas que la malédiction n'est justement pas là ou on pense? En tous cas, quel-fois il serait bon que certains directeurs de cette société se penchent sur le cas de l'Autre Télévision, vous savez, celle où les films sont présentés comme ils doivent l'être sans interruption! \$\$\$

Dominique Bourque  
Québec

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

## Sauvé grâce à la ceinture

M. Léo Barrette  
Sept-Îles

Je viens vous donner mon avis personnel au sujet de la très controversée ceinture de sécurité dont le sujet est loin d'être débattu, autant que la sécurité routière en général.

Je respecte votre opinion à ce sujet, mais j'ai vécu un fait personnel qui m'a donné matière à réflexion. Il y a cinq ans, je roulais sur la route 132 à Rimouski en direction de Matane et la route était très glissante, voire très dangereuse à cause d'une tempête de verglas et à cette époque, si ma mémoire est bonne, aucune loi n'obligeait qui que ce soit à attacher sa ceinture. Donc, j'ai tamponné l'arrière d'une autre voiture à cause d'un freinage car les circonstances ne m'ont pas donné le choix, un réflexe de dernière minute et "bang" ça y était. N'ayant pas ma ceinture de sécurité, au moment du choc avec l'autre voiture, je me suis blessé le menton, une blessure assez profonde, en frappant le volant. J'ai été chanceux de ne pas me fracasser le nez.

Par contre, si j'avais attaché ma ceinture, rien de tout ça ne me serait arrivé car la ceinture transversale qui passe sur l'épaule m'aurait retenu d'un coup sec.

Je vous approuve quand vous dites que cette loi brime notre liberté personnelle, mais moi ma liberté personnelle m'a permis, voyez-vous, de choisir la vie d'abord et les contraintes après. C'est la mentalité des conducteurs qu'il faut modifier, pas à coup d'amendes exorbitantes, mais par l'information du public sur les deux revers de la médaille d'abord, les grands moyens après.

Lors d'un accident, si c'est possible, l'un des passagers peut à l'aide d'un couteau couper la ceinture si elle l'enlève vraiment. Traîner un canif sur soi dans sa voiture est une précaution qui peut nous sauver la vie dans certains cas. Depuis mon accident d'il

y a cinq ans, j'ai mis en pratique la maxime suivante: "Chat échaudé craint l'eau froide".

Là où la loi devrait être sans pitié, c'est pour les maniaques de la vitesse de tout acabit, ceux par exemple qui s'accrochent à votre pare-chocs arrière ou presque parce que vous ne roulez pas assez vite à leur goût. Pour ceux aussi qui sont en état d'ébriété au volant et qui causent des accidents: suspension du permis de conduire indéfiniment et cours de conduite obligatoire avec certificat de réussite pour ravoir le permis. La même chose pourrait s'appliquer aux supposés "bons chauffeurs" qui font de la course automobile sur les routes et mettent en danger la sécurité des autres.

Là encore, si la police était plus efficace et mieux équipée comme c'est le cas aux États-Unis, cela aiderait à remédier à cette situation. Les chauffeurs prudents et respectueux des règlements auraient fini de se faire ridiculiser par ces espèces d'abrutis de la route qui font que le Québec a si mauvaise réputation sur les rou-

tes. Vous devez en savoir quelque chose, M. Barrette, car les conducteurs de la Côte-Nord ont mauvaise réputation, je parle par expérience.

Le palmarès des accidents au Canada met le Québec en tête. Belle référence n'est-ce pas? Il est temps que le ministère public agisse et ça presse énormément. De plus, rouler à une vitesse raisonnable, c'est une façon d'économiser l'énergie; les conducteurs de fusées sur roues devraient le savoir.

En terminant, M. Barrette, j'aime mieux être entravé dans ma ceinture de sécurité que de me faire éjecter de ma voiture par le pare-brise car là, j'ai 99 pour 100 de chance d'atterrir en bouillie sur la route ou sur un poteau sans avoir le temps de chanter: "Plus près de toi mon Dieu". Avec tout le respect que je vous dois.

Denis Lavoie  
Saint-Jean-Port-Joli  
Un bon Québécois qui sans être brimé dans ses libertés s'attache en voiture pour sa sécurité personnelle.

## Anglophones choyés au Québec

Dans le Québec 50 familles anglaises et moins, bien souvent ont leur école entourée par 200 familles françaises. Essayez d'obtenir cela dans une province anglaise pour sa population française même dans un endroit où ceux-ci seraient de 50 pour 100 de la population. Il faudrait recourir par étape à différents tribunaux jusqu'à la Cour suprême, et à quel prix?

Cependant monsieur Chretien, bon libéral avec ses acolytes fédéraux seraient d'accord avec cette proposition des provinces anglaises (We are ready to give the french minority their schools, wherever their number warrant), belle éloquence et engagement d'après eux, qui n'a jamais existé dans leurs provinces. Mais que veut dire (number war-

rant) nombre considéré par eux? à même égalité que les anglophones du Québec, non, mille fois non. C'est toujours la même rengaine et aussi un autre at-trape-nigaud bien tendu vis-à-vis des francophones.

Pendant ce temps monsieur Ryan, chef du Parti libéral du Québec, s'évertue à persuader le Parti québécois de donner plus de droits pour les anglophones, que les Canadiens français n'ont même pas dans les autres provinces.

En plus, ce Parti libéral a voté contre le bill 101 qui ne visait qu'à la défense du français dans cette province.

C'est un état de chose injuste à l'égard de la population canadienne-française.

V.A. Sabourin  
Vancouver

**Reno vateur**  
**RO-NA**

**Tout est là!**

ASPENITE 1/4" X 8"	5.35
VEENER 3/4" X 8" à plancher	14.95
RIPE PRESSEE 3/4" X 8"	8.88
BOIS EPINETTE 2X3 3/8" no 1	75¢
STYROFOAM bleu SM 1" X 2" X 8"	3.80
STYROFOAM bleu SM 1 1/2" X 2" X 8"	5.70
STYROFOAM bleu SM 2" X 2" X 8"	7.60

**LE NUMERO 1 DANS LES PRIX VOUS OFFRE...**

<b>CHEMINEE</b> préfabriquée Sécurité 8" isolée en acier inoxydable 2' 21 <sup>40</sup> 3' 32 <sup>00</sup>	<b>LAINES MINÉRALES</b> à épandre en sac 5 <sup>50</sup> <b>LAINES MINÉRALES</b> R-8 2 3/4 123 <sup>95</sup> R-10 3 1/2 145 <sup>00</sup> R-12 4 3/4 164 <sup>00</sup> R-20 7 1/4 275 <sup>00</sup>	<b>PORTE MANOIR</b> en pin massif 1 1/2" 15 vitres claires par porte 24" 98 <sup>90</sup> 30" 107 <sup>90</sup> 32" 110 <sup>70</sup> 34" 113 <sup>50</sup> 36" 115 <sup>40</sup>	<b>PLINTHE électrique White Star</b> 500 watts 15 <sup>95</sup> 750 watts 18 <sup>90</sup> 1000 watts 20 <sup>90</sup> 1500 watts 27 <sup>90</sup>
<b>PANNEAUX CERAMALITE</b> pour chambre de bains 4 X 8 feuille 2 (10) 22 <sup>00</sup> 25 <sup>95</sup>	<b>PIN NO 1 petit noeu</b> 1 X 3 20 <sup>¢</sup> p. lin. 1 X 6 35 <sup>¢</sup> p. lin. 1 X 4 25 <sup>¢</sup> p. lin. 1 X 8 40 <sup>¢</sup> p. lin. 1 X 5 30 <sup>¢</sup> p. lin. 1 X 10 50 <sup>¢</sup> p. lin.	<b>BOIS DE FINITION</b> Cèdre 1/2 X 3 1/8" paquet pour plafond et mur 20 <sup>95</sup> paquet Pin mouluré 8" 37 <sup>¢</sup> p. lin. Pin embouté en "V" 4" 18 <sup>¢</sup> p. lin. Cèdre tra-jon bte 20" 3" et 4" 32 <sup>95</sup> bte Frêne tra-jon bte 20" 3" et 5" 43 <sup>95</sup> bte Veneer cèdre aromatique pour garde-robe 4 X 8 19 <sup>25</sup> feuille	<b>MOULURE de bois</b> à quart de rond 7/16 X 3/4 X 8 non jointe 75 <sup>¢</sup> la longueur gorge creuse 1/4 X 8" non jointe 85 <sup>¢</sup> la longueur à quart de porte 7" non jointe 80 <sup>¢</sup> la longueur boiserie de porte 2 1/4 X 7 non jointe 1.24 la longueur plinthe 3 1/4 X 8 non jointe 1.60 la longueur
<b>VENTILATEUR DE TOIT 12"</b> complet conduit 6" 99 <sup>00</sup>	<b>PANNEAUX A PLAFOND 4' X 4'</b> imitation tuile 12" blanc 4.22 panneau	<b>BARREAUX &amp; POTEAU</b> modèle méditerranéen 20% DE RABAIS	<b>PORTE ARMOIRE</b> modèle 40 50 en pin nouveau 47 grandeurs disponibles sur commande 30% DE RABAIS
<b>FENÊTRE coulissante</b> à battant recouverte de vinyle ou non recouverte 45% D'ESCOMPTE	<b>PREFINI chène</b> Québécois et pin canadien 4 <sup>99</sup> feuille 4" X 8"	<b>COMPTOIR prémoulé</b> tous modèles en magasin, sauf comptoir de vanité. 3.69 le pi	<b>TOUS NOS PRIX SONT PAYÉS ET EMPORTEZ UN SUPPLÉMENT DE \$6 SERA CHARGÉ SUR LES LIVRAISONS. CHARGÉ, MASTER CHARGÉ SONT ACCEPTÉS POUR CETTE VENTE. COMPAREZ NOS PRIX AVEC NOS COMPÉTITEURS — NOUS SOMMES LE NUMERO 1!</b>

SPECIALS EN VIGUEUR DU 5 AU 12 NOVEMBRE 1980 ET SONT VALIDES JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK.

**Reno vateur**  
**RO-NA**

**Fernand Morissette Inc.**

4008, boul. du Jardin, Orsainville  
Charlesbourg - 628-0721

4245, boul. Hamel,  
Ancienne-Lorette - 872-2874

Lundi, mardi, mercredi: 8h00 à 17h30  
Jeudi et vendredi: 8h00 à 21h00  
Samedi: 8h30 à 17h00

# Tapis Métropolitain

# Vente de Tapis 3 pour 1



## L'ÉVÉNEMENT DU TAPIS LE PLUS POPULAIRE AU CANADA!

La voici! La vente de tapis dont des milliers de Canadiens ont profité en achetant et en économisant. Pendant notre vente de tapis 3 pour 1, non seulement vous économisez sur les prix déjà bas de Tapis Métropolitain, mais nous vous offrons également le sous-tapis et l'installation sans aucuns frais supplémentaires. Pas étonnant que c'est l'événement du tapis le plus important au Canada! Venez nous voir pour voir!

### VOICI SEULEMENT QUELQUES EXEMPLES D'ÉPARGNES AVANTAGEUX DE NOTRE VENTE DE TAPIS 3 POUR 1

#### SAXONY

Valeur \$19.49 v.c.  
**PRIX MÉTROPOLITAIN**  
3/1: \$12.99 v.c.  
sur 30 v.c..  
**VOUS ÉPARGNEZ \$195<sup>00</sup>**

#### BOUCLÉ/COUPÉ

Valeur \$20.49 v.c.  
**PRIX MÉTROPOLITAIN**  
3/1: \$14.99 v.c.  
sur 40 v.c..  
**VOUS ÉPARGNEZ \$220<sup>00</sup>**

#### PELUCHE

Valeur \$25.49 v.c.  
**PRIX MÉTROPOLITAIN**  
3/1: \$18.99 v.c.  
sur 50 v.c..  
**VOUS ÉPARGNEZ \$325<sup>00</sup>**

## 1 TAPIS

Vous obtenez le tapis de qualité de marque réputée

## 2 SOUS-TAPIS

Vous obtenez le sous-tapis

## 3 INSTALLATION

Nos poseurs professionnels installeront votre tapis pour vous.

# LES 3 POUR 1 SEUL BAS PRIX\*

\* Min. 15 v.c. surfaces plancher seulement... marchandise sélectionnée seulement.

*"Chez Tapis Métropolitain tout est garanti, j'vous en passe un papier!"*

Vous obtenez avec votre achat un certificat de garantie supportant notre

- GARANTIE DE MARCHANDISE DE PREMIÈRE QUALITÉ
- GARANTIE DE 100 JOURS DE PLUS BAS PRIX
- GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION

Service d'achat à domicile gratuit

**681-3514**

# TAPIS



# Métropolitain

# 681-3514



20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

QUÉBEC: 215, boul. Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi)

Aussi à... Montréal, Calgary, Edmonton, Trois-Rivières, Kingston, Chicoutimi



**681-4124**

Toujours bien servi...  
à meilleur prix!



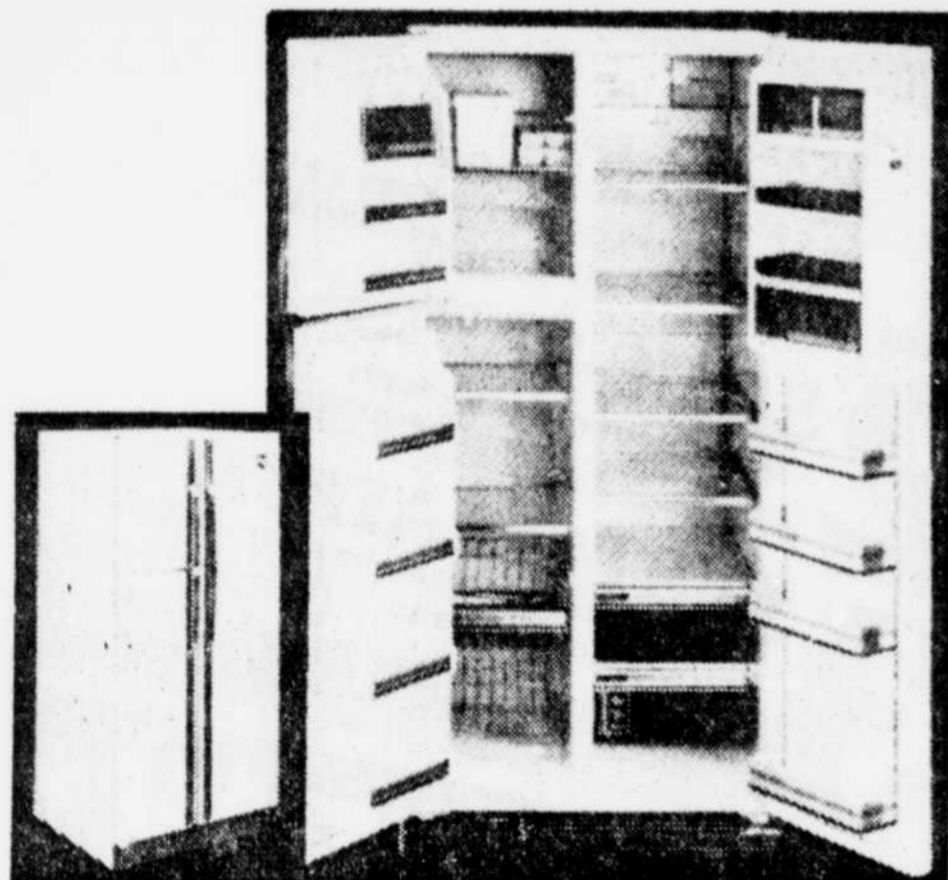
# EN GRAND!

Double fête chez Maguire. Nous fêtons notre agrandissement  
et notre 28e année

A cette occasion, nous vous offrons

## LE MÉNAGE DE RÊVE

### MOFFAT



**REFRIGERATEUR MOFFAT MRS 1990**

- Modèle côte-à-côte à 3 portes, sans givre
- Contenance totale de 542 L (19.2 pi. cu.)
- Contenance du congélateur de 225 L (8.0 pi. cu.)
- Porte en acier texturé
- Poignée de porte grain de bois spécial avec plaque arrière
- Garniture périphérique à la grandeur
- Clayette de congélateur
- Clayettes coulissantes, en porte-à-faux
- Bac à légumes et tiroir à viande adaptable
- Garde-beurre réglable à 3 températures
- Bacs à œufs
- Roulettes de luxe



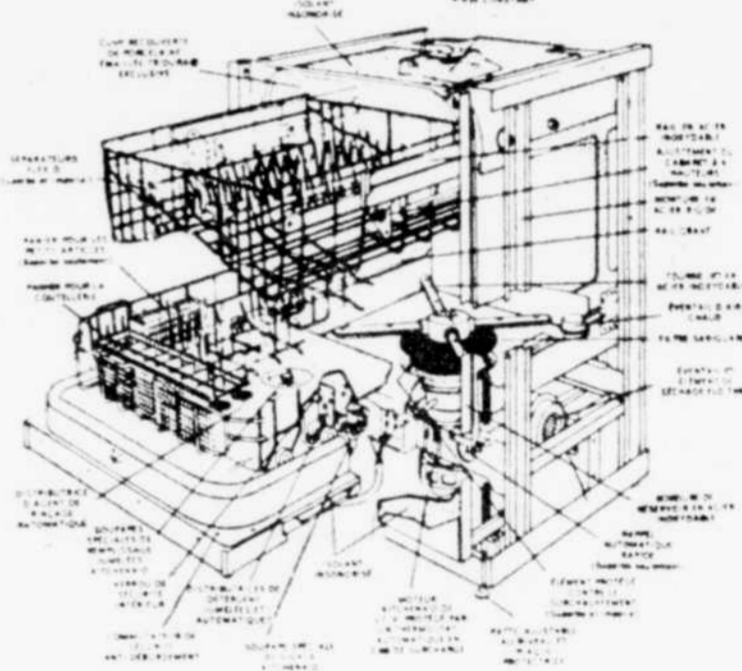
**CUISINIÈRE MOFFAT  
MODELE GOURMET 1500E MSS 4060**

- Grilloir à hauteur d'œil avec tournebroche
- Four autonettoyant
- Eclairage fluorescent pleine largeur de la table de cuisson
- Horloge automatique à affichage numérique
- Minuterie de four et compte-minutes
- Thermosonde
- Tournebroche de four

### KitchenAid

**ON DIT QUE C'EST LE MEILLEUR  
LAVE-VAISSELLE**

C'est le plus robuste, c'est le plus durable!



- |   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>1. LAVAGE</b><br>Système de lavage à plusieurs niveaux | <b>2. CUVE</b><br>En porcelaine Triura exclusive à KitchenAid Garantie 10 ANS | <b>3. MOTEUR</b><br>1/2 force à roulement à billes, garanti pour 5 ANS | <b>4. CONSTRUCTION</b><br>Ultra-robuste, exclusive à KitchenAid |
|---|---|--|---|

**GARANTIE MAGUIRE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE**

**HOBART**



**ROWE**

Premier en design

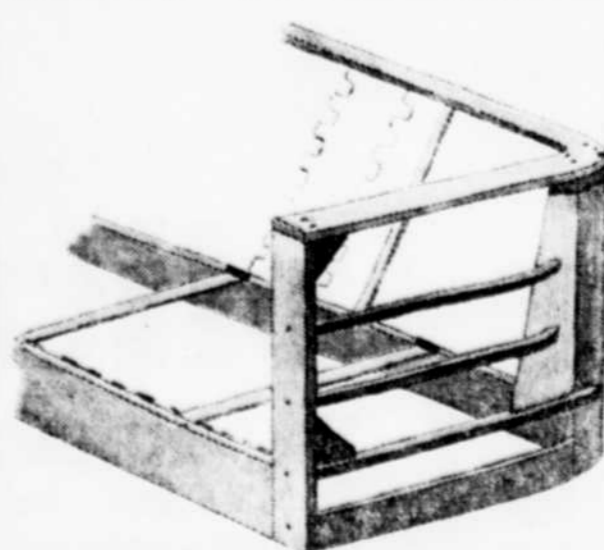
## ROWE

Une élégance sophistiquée

Vaste choix de tissus et coloris —  
100% Dralon, tissu à l'épreuve du feu  
— 100% nylon — Rayonne et polyester  
— 82% olipin, 18% polyester —  
Coton.

**ROWE**

Premier en design



Structure de bois dur séché au four. Base de bois assemblée avec doubles chevilles, collée et renforcée de contreplaqué aux angles d'assemblage.

**Panasonic**  
Four à micro-ondes  
NE-8020C  
*"Génius II"*



Décongélation, cuisson et réchauffage des aliments d'un seul toucher du doigt... "Génius II" fait tout le travail pour vous!

Démonstration sur place par madame Micheline Mercier de PANASONIC

Livre de recettes de Jehane Benoit offert gratuitement à l'achat d'un four à micro-ondes.

- Détecteur d'humidité • Quatre programmes "auto-senseurs" • Intensité variable de cuisson • Triple mémoire • Mise en contact différée/attente • Décongélation • Réglage à affichage multiple • Commandes à effleurement • Caractéristiques de qualité

**LES ECONO-MAYTAG**



EPARGNEZ DE L'ARGENT ainsi que DE L'ENERGIE!

Conçus pour ECONOMISER de L'eau Chaude



**LAVEUSES DURABLES MAYTAG**

No 1 - pour leur durabilité - ce sont celles qui coûtent le moins cher de réparations et qui en ont le moins besoin. Les préférées à travers le pays! (D'après un sondage national où l'on demandait aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient le plus posséder).

ECONOMISEZ sur le Maytag que vous avez toujours désiré posséder  
**Sécheuses Maytag à Grand Tambour**

- Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service
- Economies d'énergie, elles séchent en douceur les tissus sans repassage et tous les tissus d'aujourd'hui
- Choisissez parmi les réglages électronique automatique ou à minuterie
- Tambour à grande capacité
- Filtre à charpie accessible à l'avant



**PUZZLY**  
le naturel du bois massif



PUZZLY, un mobilier contemporain réalisé dans une essence de choix: le frêne massif. Ses éléments s'additionnent en une gamme de meubles très variée. PUZZLY s'assemble comme bon vous semble et multiplie les formules d'agencement d'une même unité de style. C'est son côté sympa! Facile à vivre, PUZZLY se plaît à la ville, à la montagne, à la mer.

Facile à installer, il se monte ou se démonte sans assistance technique. PUZZLY suit constamment ses fabrications: étalez vos achats selon votre budget et complétez votre équipement à tout moment. C'est son côté pratique! Chez vous, créez l'intimité d'un style plein de naturel, de liberté, de fantaisie. Comme toutes les idées fortes d'une époque, PUZZLY donne naissance à une nouvelle ligne du contemporain: le style PUZZLY.

**LA GARANTIE**

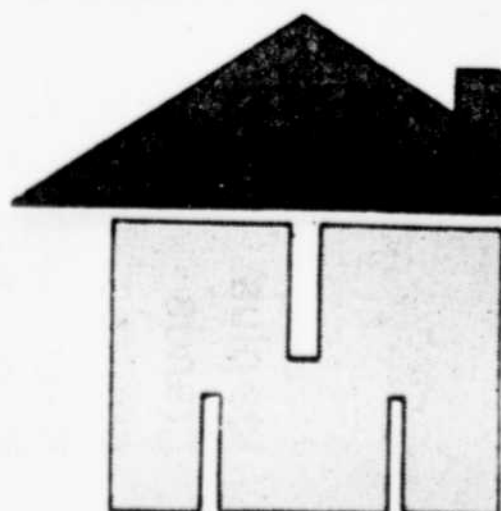
**TOTALE DE MAGUIRE**

5 ans de garantie totale pièces et main-d'oeuvre sur plusieurs téléviseurs et appareils électroménagers, (dans le territoire desservi par Maguire)



**Voici pourquoi Maguire peut donner 5 ans de garantie**

Maguire peut donner 5 ANS de garantie (pièces et service) sur certains appareils ménagers, parce que Maguire est le seul magasin indépendant qui assure son propre service sur tous les appareils qu'il vend. Maguire, à votre service depuis 28 ans.



**Maguire**

430, avenue St-Sacrement  
(coin boul. Charest)

681-4124



les 5, 6, 7, 8, 10 et 11 novembre

# VALEUR INCROYABLE

tous les tissus mode sont réduits de **25%**

à **50%**

tous les patrons réputés sont aussi disponibles

McCalls  
Vogue  
Style  
Burda  
Butterick  
Simplicity  
Bouclair



les plus grands centres de couture au Québec.

**VANIER**  
365, Soumande  
(près Fleur-de-Lys)  
681-0644

**SAINTE-FOY**  
2975, boul. Laurier  
(à la sortie des deux ponts)  
653-6780

<p><b>50%</b></p> <p>LARGEUR 115 cm <b>CHALLIS IMPRIMES</b></p> <p>Belle importation, 50% polyester, 50% rayonne pour jupes, robes et ensembles. Choix de nouveaux imprimés, laver à la machine.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 4<sup>99</sup> <b>2<sup>49</sup></b> m</p>	<p><b>50%</b></p> <p>LARGEUR 150 cm <b>INTERLOCK IMPRIMES</b></p> <p>Tricot 100% polyester. Vaste choix de coloris et motifs à la machine. Laver à la machine.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 3<sup>99</sup> <b>1<sup>99</sup></b> m</p>	<p><b>50%</b></p> <p>LARGEUR 150 cm <b>TRICOT LÉGER ULTRA-FIN</b></p> <p>Un tissu 100% polyester, très chic, lavable à la machine. Choix d'imprimés à la mode, excellent pour tenue de soirée.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 3<sup>99</sup> <b>1<sup>99</sup></b> m</p>	<p><b>50%</b></p> <p>LARGEUR 150 cm <b>LAINAGES ASSORTIS</b></p> <p>Choix d'unis, de carreaux et de motifs divers pour tailleurs, jupes et costumes.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 3<sup>99</sup> <b>1<sup>99</sup></b> m</p>	<p><b>50%</b></p> <p>LARGEUR 150 cm <b>LAINAGES A MANTEAUX</b></p> <p>Choix de tweeds et de carreaux, 100% laine ou laine mélangée. Tissage régulier et tissus brossés genre chasseur.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 9<sup>99</sup> <b>4<sup>99</sup></b> m</p>	<p><b>50%</b></p> <p>LARGEUR 150 cm <b>NYLON BROSSE</b></p> <p>Tissus pour vêtements de détente, lavable à la machine, 80% acétate, 20% nylon, choix de 10 nuances en vogue.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 4<sup>99</sup> <b>2<sup>49</sup></b> m</p>
<p>LARGEUR 150 cm <b>SUÈDE VELOUTE</b></p> <p>Tissus versatiles et faciles d'entretien pour jupes, robes, costumes. Choix de 21 teintes unies. Lavable à la machine.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 7<sup>99</sup> <b>5<sup>99</sup></b> m</p>	<p>LARGEUR jusqu'à 140 cm <b>PIQUÉS GRAND ASSORTIMENT</b></p> <p>Des velours côtelés, des cotons unis et imprimés, guingam, soie, nylon brossé, imprimés de Noël, imprimés pour enfants, et panneaux à motifs centraux.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: à partir de: 4<sup>99</sup> <b>3<sup>74</sup></b> m</p>	<p>LARGEUR 150 cm <b>LAINAGES CARREAUX-CHEVRONS</b></p> <p>Grande sélection à la mode pour jupes, costumes, vestons.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 7<sup>99</sup> <b>5<sup>99</sup></b> m</p>	<p>LARGEUR 150 cm <b>PLAIDS LAINAGES ASSORTIS</b></p> <p>Bonne sélection dans des teintes à la mode, pour jupes écossaises, pantalons et robes.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 11<sup>99</sup> <b>7<sup>99</sup></b> m</p>	<p>LARGEUR 150 cm <b>SIMILIFOURURRE GENRE VISON, AGNEAU, LAPIN</b></p> <p>Choix de coloris d'automne. Disponible à poil long ou ras, droit ou frisé pour veste, manteau, blazer. Endos en Jersey.</p> <p>PRIX BOUCLAIR: à partir de: 12<sup>99</sup> <b>8<sup>98</sup></b> m</p>	<p>LARGEUR 150 cm <b>LAINAGE IMPORTÉ</b></p> <p>Superbe collection de flanelle, crêpe, mohair, poil de chameau, gabardine, tweed, chevron, bouclé, cachemire mélangé.</p> <p>Qualité manteaux, robes tailleurs 100% laine et laine mélangée</p> <p>PRIX BOUCLAIR: 14<sup>99</sup> <b>11<sup>24</sup></b> m à partir de: m</p>

Morts de Diane Nadeau et de Mario Busque

Deux Beaucerons tenus criminellement responsables

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-JOSEPH** — Deux Beaucerons, Daniel Carrier et Paul Poulin, de Saint-Benoît-Labre, ont été tenus criminellement responsables de la mort de Diane Nadeau, âgée de 17 ans, de Saint-Ephrem de Beauce, puis de Mario Busque, âgé de 17 ans, de Saint-Benoît-Labre, survenue le 11 juillet dernier, à Saint-Benoît-Labre, dans la circonscription de Beauce-Sud.

Ce verdict a été prononcé par le coroner du district de Beauce, Me Gabriel Garneau, de Saint-Georges, au terme d'une enquête qui lui a permis d'entendre une dizaine de témoins, au palais de justice à Saint-Joseph de Beauce.

Assises reportées à Sept-Iles

par Lucien LATULIPPE

Les assises qui devaient débiter à Sept-Iles, avant-hier, ont été reportées au 24 du mois courant. C'est ce qu'a fait savoir Me Michel Parent, le procureur de la Couronne dans cette ville.

Jean Ringuette, âgé de 27 ans, de Sept-Iles, était l'un des accusés dont la cause était inscrite sur le rôle. Il a été trouvé pendu dans sa cellule au pénitencier de Montréal, la semaine dernière.

Alors qu'il bénéficiait d'une libération conditionnelle, Ringuette avait été impliqué dans un vol à main armée à Sept-Iles, le printemps dernier. Des coups de feu avaient été tirés et Ringuette avait été atteint à un bras.

En attendant la suite des procédures judiciaires pour ce hold-up, Ringuette avait été retourné au pénitencier pour purger le reste de sa peine antérieure, puisqu'il n'avait pas respecté les conditions de sa libération conditionnelle. En 1973, il avait été condamné à 10 ans de détention pour vol qualifié.

Tentatives de viol

Six accusations ont été portées contre Armand Jean, âgé de 24 ans, au palais de justice de Rivière-du-Loup. La comparution a eu lieu devant un juge de paix, hier, et aucun plaidoyer n'a été enregistré.

La cause a été reportée à lundi prochain. En attendant, le prévenu est incarcéré. Me A. Rompré est le représentant de la Couronne dans ce dossier.

Les accusations sont trois tentatives de viol et trois vols qualifiés. Les victimes de ces agressions sont trois jeunes filles âgées de 16, 17 et 19 ans. Les délits se sont produits les 10, 25 et 31 octobre dernier.

Lors de la dernière agression, vendredi dernier, la jeune fille de 19 ans avait résisté et des coups avaient été échangés. Elle avait pu fournir une bonne description de l'individu qui a été retracé le lendemain.

L'enquête menée par la police de Rivière-du-Loup a révélé que l'individu suivait sa victime à pied et qu'il l'abordait dans un endroit propice et qu'il l'entraînait à l'écart. Après avoir dérobé l'argent que les jeunes filles avaient dans leur sac à main, il aurait tenté de les violer.

Le prévenu est installé à Rivière-du-Loup depuis quelques mois et il suit des cours aux adultes. Il est originaire de Sept-Iles.

jeunes victimes Diane Nadeau et Mario Busque sont décédées des suites d'un accident d'automobile survenu sur la route 271 en face du Foyer Baillargeon, à Saint-Benoît-Labre.

Trois véhicules furent impliqués dans cet accident de la route, dont celui de Mario Busque qu'occupait Diane Nadeau et ceux conduits par Daniel Carrier et Paul Poulin.

Après avoir entendu les témoins, le coroner Garneau retient dans son rapport que Paul Poulin et Daniel Carrier ont quitté l'hôtel Le Manoir à Saint-Benoît, ensemble, alors qu'ils étaient tous deux sous l'influence de boissons alcooliques.

Dans son rapport, Me Gabriel Garneau mentionne "qu'il lui apparaît que les deux conducteurs Paul Poulin et Daniel Carrier conduisaient leurs véhicules en état d'ébriété et à une vitesse plus élevée qu'ils prétendent et que chacun d'eux semblait s'entêter dans ce dépassement".

De plus, le coroner Garneau "reconnait que Paul Poulin et Daniel Carrier ont fait montre d'une insouciance déréglée à l'égard des autres usagers de la route et de leur sécurité et par conséquent reconnaît Poulin et Carrier tous deux criminellement responsables de la mort de Diane Nadeau et de celle de Mario Busque".

**PROMOTION D'OUVERTURE**  
SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE TOUT CLIENT BENEFICIERA DE 10% D'ESCOMPTE (VAL. DE JUIN AU 15 NOV. 80)

- lampes suspendues choix de couleurs et de formes à partir de \$26.00
- ensemble de chambre à coucher \$138.00
- canapé modulaire choix de tissus section simple section de coin \$180.00 \$220.00
- base de lit double démontable matelas \$110.00
- vanité table de chevet 20 po 3 tiroirs \$69.00 \$49.00 \$79.00
- bibliothèque 4 sections bois non peint \$455.00
- table à manger et chaises \$98.00
- ensemble de salle à manger table circulaire avec extension \$685.00
- bibliothèque modulaire 3 sections bois non peint \$415.00
- canapé en pin vernis caoutchouc \$365.00
- table \$195.00 \$120.00 \$80.00
- ensemble de salle à manger table rectangulaire \$480.00
- différents modèles de lits superposés AMISCO métal peint choix de couleurs \$435.00
- différents modèles de lits superposés AMISCO métal peint choix de couleurs \$49.00
- différents modèles de lits superposés AMISCO métal peint choix de couleurs \$215.00
- tabourets empilables AMISCO choix de couleurs \$27.00
- VIDE-POCHE \$49.00
- MATELAS EN SUS
- accessoires, cadres, plexi, lampes rétro en papier de soie

**HABITAT 811**  
3070 CHEMIN ST-LOUIS STE-FOY COIN LAFORÉT (PRES DU PONT)  
TEL 659-4425

**NOUS AVONS DES IDÉES**

MEUBLES DE DEMAIN... AUJOURD'HUI!  
• LAVABLES  
• A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS  
• INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PRIX SPÉCIAL \$199<sup>95</sup>  
ENSEMBLE 3 MCX  
1 fauteuil H 2 places  
1 fauteuil H 1 place  
1 table ronde

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES

GRAND CHOIX DE MATELAS MOUSSE D'URETHANE

JEUX DE COUSSINS FORMANT DES MEUBLES NOMBRE DE MORCEAUX ILLIMITÉ

PAS DE TAXE profitez-en!

SECTIONNELS, CAUSEUSES, APPUIS-BRAS, CHAISES T.V., ETC. OFFERTS DANS CE GENRE DE MEUBLES

CELUI ILLUSTRE \$309.95 3 CHAISES ET 1 TABLE RONDE

ENSEMBLES 4 MORCEAUX 3 CHAISES, 1 TABLE RONDE VELOURS COTÉLE

LES COURS IMPRIMÉS MOYENS NYLON POLYESTER/EM DE LEGERES FRAIS DE TRANSPORT SONT AJOUTÉS POUR NOS MAGASINS DE L'EXTÉRIEUR

**CENTRE DU REMBOURREUR**

PLACE LAURIER STE-FOY 651-5800	QUEBEC 2090 663-2961	PLACE FLEUR DE LYS 529-2941	CARREFOUR GASPE 368-2333
CHANDLER PLACE DU HAVRE 689-6568	SAINTE-GEORGES CARREFOUR SAINT-GEORGES, BEAUCE 228-4830	RIMOUSKI AU CARREFOUR RIMOUSKI 723-0688	CHICOUTIMI PLACE DU ROYALME 549-9083
CHIROUGAMAU 866, 3e Rue 748-3332	LA MALBAIE PLACE CHARLEVOIX 665-6718	ALMA AU CARREFOUR ALMA 668-2911	HAUTERIVE CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN OUVERTURE BIENTOT

JONQUIERE LES GALERIES JONQUIERE 542-7688

**L'OEIL EN FÊTE**  
LA VENTE PHOTO ANNUELLE au Québec

VOTRE CHOIX \$194 avec étui

DES CENTAINES DE SPÉCIAUX VOUS SONT OFFERTS DURANT CETTE GRANDE VENTE

CES PRIX SONT VALIDES JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE OU JUSQU'AU 8 NOVEMBRE 1980

CARTES MASTER CHARGE, CHARGE ET AMERICAN EXPRESS ACCEPTÉES

**STUDIO GOSSELIN**  
10, av. Bégin, Lévis 837-8868  
102, rte Kennedy, Lévis 833-5860  
12, de la Fabrique, Québec 692-4515  
44, St-Jean-Baptiste, Montmagny 11-770, 1<sup>re</sup> Avenue, St-Georges  
Galerie de la Chaudière, Ste-Marie, Beauce  
Galerie de l'Érable, Pléssisville

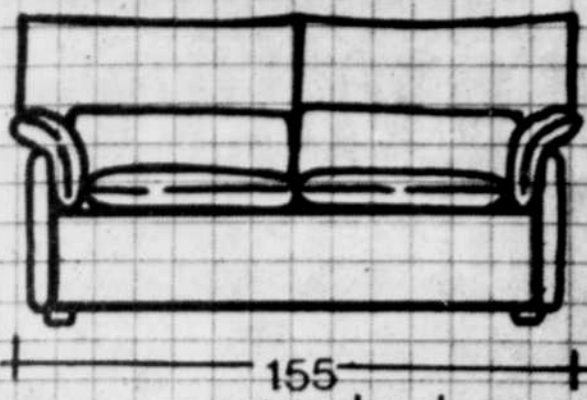
Pentax K1000 objectif 50mm F2 ETUI INCLUS

Vivitar XV-1 objectif 50mm F2 ETUI INCLUS

Yashica FX-3 objectif 50mm F2 ETUI INCLUS

Minolta SRT-200 objectif 45mm F2 ETUI INCLUS

**Mazzoli**



**Une ligne de pensée**



Un design italien fabriqué au Québec

Disponible au 9, rue Courcelle, Québec

## Deux jeunes voleurs pris en flagrant délit à Vanier

par Lucien LATULIPPE

Deux jeunes gens dans la vingtaine ont été pris en flagrant délit de cambriolage, hier après-midi, par des policiers de Vanier et ils sont détenus en attendant leur comparution, aujourd'hui, au palais de justice.

La police précise que les deux intrus étaient entrés par effraction dans une maison de la rue Glaister et qu'ils avaient préparé du butin (téléviseur, stéréo et autres objets) pour l'emporter. Le butin est estimé à \$3.000.

D'autre part, la police de Vanier a ouvert une autre enquête, hier après-midi, à la suite

d'une tentative de hold-up au magasin de la Société des alcools, au 105 rue Bocage.

Un homme a réclamé le contenu de la caisse, mais comme il ne semblait pas armé, les employés ont dialogué avec lui et ils sont parvenus à le convaincre de laisser tomber.

La police a été informée que l'individu était monté à bord d'un taxi conduit par une femme. Les enquêteurs doivent tenter de retracer ce taxi et ainsi peut-être obtenir l'adresse de ce client.

**Vol de fourrures**  
De leur côté, des

agents de la SQ à Québec ont ouvert une enquête, hier sur deux vols de fourrures qui ont été commis au Village-des-Hurons et dont la valeur totale est de \$30.000.

Max Gros-Louis a d'abord rapporté le vol à l'étalage de trois manteaux de fourrure: un loup, un renard norvégien et un chat sauvage. Deux manteaux sont pour femme et l'autre pour homme.

Par ailleurs, Gros-Louis Snowshoes, situé sur le boulevard Bastien, a mentionné que son établissement avait été cambriolé et que de

la marchandise estimée à \$20.000 avait été dérobée.

Le vol a été constaté hier matin. Le butin est constitué d'un bon nombre de peaux avec tête, de chapeaux en fourrure et de bottes doublées et bordées aussi de fourrure.

Les enquêteurs ont relevé des traces d'effraction dans une fenêtre arrière de l'établissement et ils laissent savoir qu'une récompense est promise à toute personne qui fournira des renseignements permettant d'élucider ces deux vols.

# Le grand solde de bottes canadiennes

Pour les hivers canadiens et maintenant à des prix très spéciaux.



Quatre bottes spéciales à un seul bas prix

Maint. **\$39** la paire

De belles bottes Cougar pour être bien au chaud. Empeigne en cuir et tige en urethane souple. Épaisse doublure peluche. Ton havane. Dames 5-10. Prix cour. \$49.99

Jolies bottes sport pour dames. Empeigne souple en urethane. Doublure complète en peluche. Piqures décoratives. Ton havane. 5-10. Prix cour. \$52.99

Bottes sport à tige large pour dames. Empeigne en urethane; chaude doublure en peluche. En noir ou brun. 5-10. Prix cour. \$49.99

Bottes à tige large pour dames. Empeigne en urethane, chaude doublure en peluche. Glissière latérale longue. En noir ou brun. Tige ordinaire aussi offerte. 5-10. Prix cour. \$49.99

Prix cour. \$54.99 Maint. **\$36<sup>90</sup>**

Bottes "Puff" Cougar - vous pouvez compter sur elles! Empeigne en cuir. Doublure très chaude avec mousse isolante. Ton havane. Dames 5-10. \$18.09 de rabais



Prix cour. \$59.99 Maint.

**\$42<sup>90</sup>**

Bottes "Puff" North Star. Bottes en cuir avec chaude doublure isolante. En ton havane. Hommes 7-11. \$17.09 de rabais

Prix cour. \$44.99 Maint.

**\$36.**

Bottes "Puff" en cuir. Épaisse doublure peluche et mousse isolante pour des pieds au chaud. En ton havane. Dames 5-10. \$8.99 de rabais

Prix cour. \$21.99 Maint.

**\$18.**

Chaudes bottes pour fillettes. Longue glissière nylon; doublure peluche. Noir/brun. 11-4. \$3.99 de rabais

Prix cour. jusqu'à \$17.99 Maint.

**\$14.**

Bottes étanches pour enfants. Chaud doublure peluche. Bébes 5-10, enfants 11-13 et 1-6. Jusqu'à \$3.99 de rabais

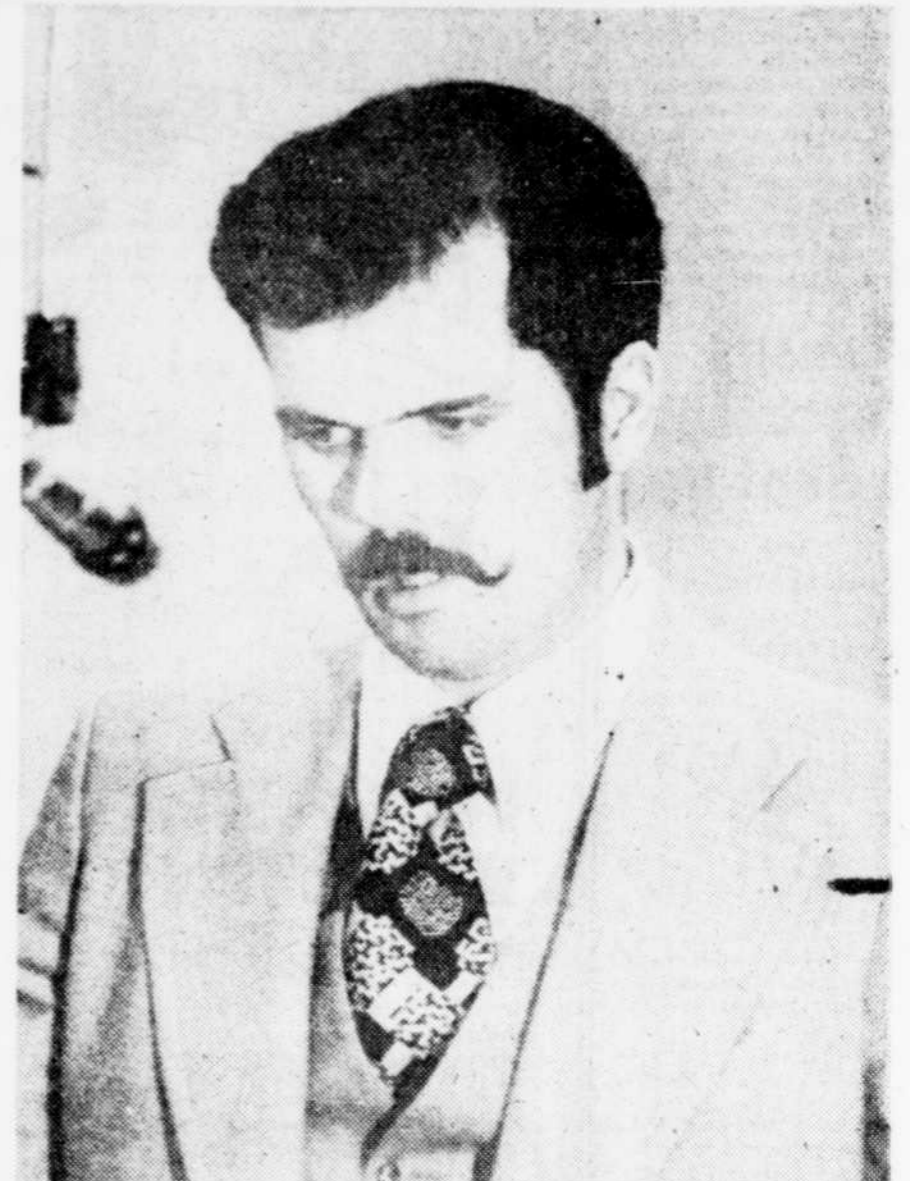
Prix cour. \$24.99 Maint.

**\$20.**

Bottes Cocktail pour dames. Empeigne à aspect cuir. Longue glissière nylon. Noir/brun. 5-10. \$4.99 de rabais

Hâtez-vous, le solde prend fin le lundi 17 novembre 1980.

**Bata** nous faisons tout pour vos pieds.



L'agent Robert LESSARD

## Début du procès de l'agent R. Lessard

MONTREAL (PC) — Le procès de l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, s'est ouvert hier devant le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure, qui préside un jury composé de cinq femmes et de six hommes.

Le policier, âgé d'une trentaine d'années, est accusé d'homicide involontaire relativement à la mort de l'Amérindien David Cross, âgé de 28 ans, abattu en octobre 1979, à l'intérieur de la réserve de Caughnawaga, à la suite d'une chasse à l'homme.

En fin d'avant-midi hier, on avait complété le choix des jurés mais, au début de l'après-midi, au moment où

allait être entendu le premier témoin, le juge a annoncé au jury qu'il ne serait plus composé que de 11 personnes, une femme en étant exclue pour certains motifs qu'il n'a pas jugé à propos de dévoiler.

Vint ensuite le témoignage du pathologiste, le Dr Jean Houli, qui a expliqué que la victime avait été atteinte d'au moins deux projectiles, peut-être trois même, en s'en remettant aux cinq plaies montrant les entrées et sorties de ceux-ci.

Après cinq dépositions, le procès était ajourné pour reprendre ce matin, en présence du procureur de la Couronne, Me Michel Saint-Cyr, et de celui de l'accusé, Me Michel Proulx.



**Grande vente anniversaire**

3 jours seulement  
Jeudi 6, vendredi 7, samedi 8 novembre

**20% DE REDUCTION**

Sur toute la marchandise en magasin, ainsi que sur les ensembles de ski et manteaux.



Les sous-vêtements, collants, bas et les articles dans notre département de la layette sont exclus de cette vente.

De la naissance jusqu'à 16 ans

Le Pavillon d'or des enfants

PLACE STE-FOY  
QUEBEC 10  
653-8153





justice

par Marcel COLLARD

## Six mois de prison pour complicité dans un cas d'homicide

Simon Bégin, un garçon de table, âgé de 32 ans, a été condamné à six mois de prison pour sa complicité après le fait dans la mort de Michel Lajeunesse, à Lévis, le 25 avril 1979.

Il a reconnu avoir aidé Daniel Perreault et Gérard Édouard à transporter le cadavre de Lajeunesse, qu'ils venaient de tuer à coups de poing et à coups de pied, à la sortie d'un bar. D'abord accusés de meurtre, Perreault et Édouard ont avoué leur culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire et condamnés à des sentences de pénitencier.

Hier, le juge Anatole Corriveau a pris connaissance du rapport présentiel et, tenant compte des deux mois de détention préventive de l'accusé, il a prononcé une sentence de six mois de prison, avec une ordonnance de probation de deux ans.

### Cautionnement refusé

Yvon Boudreault, 25 ans, de la rue Saint-Valier et Denis Boissonneault, de la rue Lafond, à Stoneham, ont échoué dans leur tentative de retourner à l'air libre en attendant leur procès tout comme d'ailleurs leur présumé complice, Michel Boisvert, 37 ans, de Montréal. Ils subiront leur enquête préliminaire le 2 décembre, pour deux vols perpétrés dans des établissements bancaires de la 1ère Avenue, à Charlesbourg.

Me Claude Champoux, procureur du ministère public, a décrit au juge Anatole Corriveau les circonstances de l'arrestation. La semaine dernière, Boisvert s'était vu refuser tout cautionnement, étant en liberté sous surveillance obligatoire depuis le début du mois d'août.

Le procureur du ministère a déposé dans le dossier de Boudreault et de Boissonneault, le dossier antérieur de Boisvert pour démontrer avec quel genre d'individu ils se tenaient. Rappelons que les trois hommes furent arrêtés, le 29 octobre après un vol à main armée et une chasse à l'homme.

Commentant la libération de Boisvert, le juge Corriveau s'est élevé contre le fait que la Commission des libérations conditionnelles ait laissé un tel individu sortir de prison. "C'est une farce monumentale", a commenté le juge après avoir énuméré les antécédents judiciaires de Boisvert, condamné depuis 1965, à des peines d'emprisonnement pour vols, la possession d'arme, une évasion et plus récemment, pour homicide involontaire.

### Soumis à un examen

Le juge Louis Fortin a ordonné que John Hart, 31 ans, de la rue Bourlamaque, à Québec, fasse l'objet d'un examen médical d'ici vendredi. Hart a comparu relativement à l'accusation d'avoir

### Collision: 4 jeunes se tuent

CHATHAM, N.-B. (PC) — Quatre jeunes gens ont perdu la vie et un cinquième a été grièvement blessé, lundi soir, quand deux voitures sont venues en collision frontale sur la route 11 à moins d'un demi-kilomètre de Chatham, au Nouveau-Brunswick.

Les victimes ont été identifiées comme étant Dennis Carroll, âgé de 22 ans, son cousin David Carroil, 19 ans, et Robert Gorman, 22 ans, qui étaient tous trois dans la même voiture, ainsi que Greg Thompson, 21 ans, qui était dans la seconde voiture. Un compagnon de ce dernier, Ralph Champan, âgé de 23 ans, a été hospitalisé et son état est jugé satisfaisant.

causé des lésions corporelles à Mlle Louise Picard, le 2 novembre.

L'incident est survenu à l'entrée d'un restaurant. Une compagne de Mlle Picard a pu échapper aux coups de l'assaillant qui se serait attaqué aux deux femmes, sans raison apparente. Le prévenu aurait frappé la tête de sa victime à quelques reprises, contre un mur, avant de prendre la fuite.

### Procès de C. Mérédith

Le juge Jean Drouin entendra aujourd'hui les plaidoiries au procès de Claude Mérédith, accusé d'avoir extorqué une somme de \$45.000, à M. Guy Paquet, le 25 septembre 1972, à Montmagny.

En l'absence d'un expert en écriture que devait faire entendre Me Marc-André Boulianne, hier matin, le rapport a été déposé de consentement avec Me Lawrence Corriveau, pro-

curateur de la défense. L'expert, M. Gaetan Remillard, avait identifié la signature du prévenu sur plusieurs documents produits par Me Boulianne. Ce dernier avait obtenu la permission d'apporter une contre-preuve à la suite des déclarations de M. Mérédith qui avait prétendu ne pas pouvoir reconnaître sa signature puisqu'un autre accusé, Roch Carignan, avait l'habitude de signer et que lui-même agissait seulement de prête-nom dans deux compagnies faisant le trafic de mazout, vendu comme étant du carburant à diesel.

**CSR de Tilly**  
La cour d'appel du Québec a condamné la Commission scolaire régionale de Tilly à payer à la firme des ingénieurs Sarault et Painchaud, une somme de \$22.534 pour des travaux exécutés avant d'être avisés, le 4 juillet 1973, qu'un contrat avait été rescindé re-

lativement au projet de réaménagement du campus 1, à Sainte-Foy.

Dans son jugement, le juge François Lajoie, infirme une décision de la cour supérieure, rendue le 17 juin 1976, rejetant la requête des ingénieurs.

Dans le texte d'une sentence partagée avec ses collègues Jean Turgeon et Rodolphe Paré, de la cour d'appel, le juge Lajoie conclut que "les ingénieurs furent payés en conformité avec les modalités stipulées, mais non pour leurs dépenses actuelles et la valeur de leurs travaux calculée au taux horaire, en conformité avec le tarif".

### Conférence des juges

Le juge Pierre Brasseur, de la cour provinciale, à Valleyfield, a été porté à la présidence de la Conférence des juges du Québec, succédant au juge Gill Fortier, de Québec.

Le conseil d'administration est également composé du juge Gilles La Haye, de la cour des sessions de la paix, à Québec, au poste de vice-président; du juge Robert Hamel, de Montréal, trésorier et de quatre conseillers, les juges Claude Joncas, de Montréal, André Desjardins, de Québec, Gilles Thériault, de Sherbrooke et Lomer Rivard, de Montréal.

**Rallye "auto" mnal**  
Le duo Lynda Mathieu et Michel Alain a gagné le trophée et la médaille d'or du rallye "auto" mnal, organisé en fin de semaine par le Club social 12-39, regroupant les employés du palais de justice de Québec. Pierre Tanguay et Michel Bélanger ont obtenu la médaille d'argent. De leur côté, Jean-Yves Simard et Louise Simard ont mérité la médaille de bronze.



## SPECIAUX 3 JOURS SEULEMENT

les jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 novembre

**315 - BETONNIERE 22<sup>99</sup>**

**960 - LA MAISON RONDIN DES WOODSAY 21<sup>99</sup>**

**991 - TRAIN DE CIRQUE 21<sup>99</sup>**

**919 - CUISINIÈRE 17<sup>99</sup>**

**825 - TOURNE-DISQUE 44<sup>99</sup>**

**979 - CHARIOT PORTEUR 32<sup>99</sup>**

**404 - LAPIN CALIN 8<sup>99</sup>**

**921 - FANFARE 18<sup>99</sup>**

**936 - TROUSSE DE DOCTEUR 16<sup>99</sup>**

**Kirouac**  
PLACE STE-FOY  
653-8544



**encadrements ste-anne inc.**

**Québec:**  
560, boul. Hamel, 529-6261  
**Ste-Foy:**  
Place Laurier, 658-3320  
**Lévis:**  
Galeries Chagnon, 837-2469  
**Charlesbourg:**  
Carrefour Charlesbourg, 627-3232

**Les spécialistes du cadre**

# L'OEIL EN FÊTE

## LA VENTE PHOTO ANNUELLE au Québec

DES CENTAINES DE SPECIAUX VOUS SONT OFFERTS DURANT CETTE GRANDE VENTE

**Vivitar XV-1**, objectif 50mm F2 étui inclus **194.**

**Vivitar XV-2**, objectif 50mm F1.7 étui inclus **288.**

**OBJECTIFS VIVITAR SÉRIE 1**  
Zoom 24-48mm F3.8\* **298.**  
Zoom 35-85mm F2.8\* **338.**  
Zoom 70-210mm F3.5 **368.**

**OBJECTIFS VIVITAR A MONTURE FIXE**  
28mm F2.8 **98.**  
135mm F2.8 **98.**  
200mm F3.5 **128.**  
Zoom 80-200mm F4.5 Une Touche! **188.**  
Zoom 70-150mm F3.8 Macro **228.**

**FLASH ÉLECTRONIQUE VIVITAR**  
Vivitar 283 **114.**  
Vivitar 285 **148.**  
Vivitar 45 **13.**

**TREPIEDS**  
Vivitar 901 **27.**  
Vivitar 12 **33.**

**STUDIO GOSSELIN**  
10, av. Bégin, Lévis 837-8868  
102, rte Kennedy, Lévis 833-5860  
12, de la Fabrique, Québec 692-4515  
44, St-Jean-Baptiste, Montmagny  
11,770, 1<sup>re</sup> Avenue, St-Georges  
Galeries de la Chaudière, Ste-Marie, Beauce  
Galeries de l'Érable, Piessisville

CES PRIX SONT VALIDES JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE OU JUSQU'AU 8 NOVEMBRE 1980  
CARTES MASTER CHARGE, CHARGE ET AMERICAN EXPRESS ACCEPTÉES

# La CECO survivra à son présent mandat

## FABRICVILLE

Distributeurs de tissus et tentures

### GRAND SOLDE D'URGENCE!

5-6-7-8-10 NOV.

Aidez-nous! A cause d'un surplus d'inventaire, nous sommes forcés de réduire considérablement notre stock. Profitez de nos prix extrêmement réduits et épargnez. Prix de vente en vigueur mercredi, jeudi, vendredi, samedi et lundi.

Faites provision et épargnez jusqu'à 50%! Voici quelques exemples des réductions offertes. Presque tout notre inventaire a été réduit. Dépêchez-vous pendant qu'il en reste!

TOUTES VENTES FINALES EPARGNEZ FAITES VITE POUR UN MEILLEUR CHOIX

<p>50% DE REDUCTION</p> <p>Lainages - Lainages</p> <p><b>LAINAGES A MANTEAUX</b></p> <p>Tons unis et carreaux. Profitez-en pendant qu'il en reste.</p> <p><b>\$6<sup>00</sup></b> v.</p>	<p>60" Arnel</p> <p><b>SUPER SUEDE</b></p> <p><b>\$3<sup>00</sup></b> v.</p> <p>SAMEDI SEULEMENT</p>	<p>40" 100% coton</p> <p><b>VELOURS MATINEE</b></p> <p>de Martin Rég. \$11.98</p> <p>Maintenant <b>\$7<sup>00</sup></b> v.</p> <p>VENDREDI SEULEMENT</p>	
<p>60" Coton-nylon</p> <p><b>VELOURS EXTENSIBLE</b></p> <p>11 teintes lavables</p> <p><b>\$6<sup>50</sup></b> v.</p>	<p>54"</p> <p><b>VELOURS FABULEUX IMPORTE</b></p> <p>Magasinez tôt pour votre garde-robe des Fêtes.</p> <p>Valeur \$8 à \$10 Maintenant <b>\$5<sup>98</sup></b> v.</p>	<p>60" 100% Qiana</p> <p><b>QIANA SOYEUX</b></p> <p>Pour tenues de soirée. Disponibles dans toutes les teintes d'automne.</p> <p><b>\$3<sup>50</sup></b> v.</p>	<p>45"</p> <p>PLUS DE 50% DE REDUCTION</p> <p><b>GREPE GEORGIE</b></p> <p>Valeur \$5.00</p> <p>Maintenant <b>\$1<sup>89</sup></b> v.</p>
<p>45" 100% Polyester</p> <p><b>CREPE DE CHINE</b></p> <p>Dépêchez-vous pendant qu'il en reste.</p> <p>Valeur \$7.00 Maintenant <b>\$4<sup>00</sup></b> v.</p>	<p>50% DE REDUCTION</p> <p>36"</p> <p><b>VELOURS COTELE IMPRIME</b></p> <p>Idéal pour pantalons et jumpers pour enfants.</p> <p>Valeur \$5.98</p> <p><b>\$2<sup>98</sup></b> v.</p>	<p>45" poids lourd</p> <p><b>DENIM INDIGO</b></p> <p><b>\$3<sup>50</sup></b> v.</p>	<p>45"</p> <p><b>MELANGES DE COTON ET POPELINE</b></p> <p><b>\$1<sup>49</sup></b> v.</p>
<p>60" 100% polyester</p> <p><b>GABARDINE EXTENSIBLE</b></p> <p>Valeur \$8.00</p> <p>Maintenant <b>\$4<sup>50</sup></b></p>	<p>60" 100% polyester</p> <p><b>GABARDINE</b></p> <p><b>\$3<sup>75</sup></b> v.</p>	<p><b>NOUVEAU!</b></p> <p>Vêtements pour enfants à prix très compétitifs.</p> <p>Exemple:</p> <p>Pyjama, gr. 2 à 6X, rég. vendu à \$5.95, <b>\$4<sup>00</sup></b> Prix Fabricville.</p> <p>Gilet col roulé, gr. 8 à 14 ans, rég. vendu jusqu'à \$8.95 <b>\$5<sup>00</sup></b> Prix Fabricville</p>	
<p>DEPARTEMENT DU REMBOURRAGE</p> <p>Tout notre stock de tweeds pour rembourrage.</p> <p><b>\$4<sup>00</sup></b> v.</p>	<p>DEPARTEMENT DES DRAPERIES</p> <p>Tergol Corneily et Mouton tout en dans toutes les teintes.</p> <p>Maintenant <b>\$8<sup>00</sup></b> v.</p> <p>Valeur \$14.00</p>	<p>1505, D'ESTIMAUVILLE GIFFARD</p> <p>TEL.: 663-8201</p> <p>Autoroute Dufferin Montmorency</p> <p>Galerie Ste-Anne</p> <p>Boul. Ste-Anne d'Estimauville</p> <p>FABRICVILLE</p> <p>Vers Québec</p>	

(PC) — La Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) continuera d'exister après le 30 novembre, a fait savoir hier le cabinet du ministre de la Justice Marc-André Béard.

"Il faut bien comprendre que la CECO est une création de la Commission de police du Québec et qu'elle est utilisée, de façon occasionnelle, sur des dossiers spécifiques. Et ce n'est pas parce qu'elle terminera son mandat actuel le 30 novembre qu'elle disparaîtra", a précisé M. Jean-Robert Nadeau, attaché de presse du ministre.

Une dépêche transmise la veille faisait état de la disparition de la CECO, le 30 novembre, date d'expiration de son mandat relatif à une enquête

sur de présumées activités frauduleuses dans la région de Québec.

Ce mandat précis se termine effectivement le 30 novembre, mais la commission pourra toujours être saisie plus

tard d'un autre dossier, a expliqué le porte-parole du ministre.

Selon M. Nadeau, il n'y a toutefois pas de dossier à l'horizon qui pourrait faire l'objet d'une enquête de la CECO.

Il est déjà arrivé, rappelle-t-il, que la CECO ait vécu des périodes sans aucun dossier à étudier et malgré cela, cet instrument de lutte au crime organisé a quand même été maintenu.

## Amende de \$7,000 à une entreprise de Saint-Anselme

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Une entreprise de Saint-Anselme de Dorchester, Les Abattoirs R. Roy Inc. (anciennement Henri Roy & Frères Inc.) et Ray-

mond Roy, également de Saint-Anselme, ont été condamnés, lundi, à payer \$7,000 d'amende plus les frais, pour avoir volontairement éludé le paiement d'un impôt pour les années d'imposition 1974 à 1976 inclusivement.

De plus, M. Raymond Roy, du 126 rue Principale, à Saint-Anselme de Dorchester, a été condamné à payer \$4,680 d'amende et les frais pour avoir éludé le paiement d'un impôt pour les années d'imposition 1975 et 1976 inclusivement.

De telles sentences ont été rendues par le juge Charles Cliche, des sessions de la paix du district de Beauce, au palais de justice de Saint-Joseph, après que les accusés par l'entremise de leur procureur, Me Michel Cloutier, eurent avoué leur culpabilité aux plaintes telles que formulées.

Dans le cas de Les Abattoirs R. Roy Inc. et Raymond Roy, il s'agit d'une réclamation dans les déclarations de revenus de Henri Roy & Frères Inc., des dépenses fictives au montant de \$54,613.41 et en omettant d'inclure dans lesdites déclarations de

revenus, des revenus au montant de \$48,950.90 eludant ainsi le paiement d'un impôt au montant de \$23,534.80.

Quant à Raymond Roy, il a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir omis dans ses déclarations de revenus pour les années d'imposition 1975 et 1976 inclusivement, des revenus au montant de \$40,616.55 eludant ainsi le paiement d'un impôt au montant de \$13,789.35.

Dans chacune des plaintes, les recherches ont été effectuées par l'enquêteur spécial Raynald Bélanger et la Couronne était représentée par Me Michel Morin.

### Chalet brûlé à Lauzon

Un chalet situé sur la plage Gilmour, à Lauzon, en bordure du fleuve, a été la proie des flammes dimanche matin. La bâtisse qui était fermée pour la saison hivernale est considérée comme une perte totale et les dommages seraient évalués sommairement à environ \$20,000.

**JACQUES HARVEY**

**SERVICE DE ROULEMENT HARVEY INC.**  
Harvey Bearing Service Inc.

687-0204 - Service 24 heures

Coussinets, bearings, joints d'étanchéité, roulettes, courroies, poulies, oil seals, etc.

**MAINTENANT DÉMÉNAGÉ**

au 2383, boul. Hamel ouest, Québec, G1P 2A9

Même tél.: 687-0204

boutique Naphtaline

996 cartier

QUEBEC

525-9934

"Quand le vêtement se fait seconde peau..."

**BDM APPUI-BRAS CHROMÉS**

**36<sup>95</sup>**

maintenant offerts dans tous nos magasins

**CENTRE DU REMBOURREUR BDM**

## La véritable Fondue Suisse. Un repas délicieux qui se prépare en un tournemain.



Amenez simplement à ébullition ce repas déjà préparé, et en quelques minutes vous aurez le plat le plus nourrissant et le plus délicieux au monde!

La véritable Fondue Suisse est faite à partir de fromages gruyère et Emmental de Suisse, affinés spécialement, auxquels on a pris soin d'ajouter un peu de vin blanc et du kirsch.

Les Suisses adorent, au moins une fois la semaine, s'offrir une Fondue. Pourquoi pas vous...

Rappelez-vous, en faisant vos emplettes... Une vraie Fondue Suisse, tout comme en Suisse!

En sachets ou en boîtes dans tous les bons comptoirs laitiers et supermarchés au Canada.



# FONDUE!

## LOTO-SÉLECT

REGARDEZ LES RÉSULTATS

Ça donne le goût de jouer!

Tirage	DANS L'ORDRE		
	Nombre de mises gagnantes de 0.50\$	Lot par mise de 0.50\$	Montant partage
Tirage du 8 octobre 80 (Numéro gagnant: 5310)	11	2 340,50\$	25 745,50\$
Tirage du 15 octobre 80 (Numéro gagnant: 2014)	12	2 101,60\$	25 219,20\$
Tirage du 22 octobre 80 (Numéro gagnant: 6416)	11	3 281,70\$	36 098,70\$
Tirage du 29 octobre 80 (Numéro gagnant: 0810)	0	La cagnotte totale est répartie entre les gagnants de l'option "n'importe quel ordre"	
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>2 560,69\$</b> (moyenne)	<b>87 063,40\$</b>
Tirage	DANS N'IMPORTE QUEL ORDRE		
	Nombre de mises gagnantes de 0.50\$	Lot par mise de 0.50\$	Montant partage
Tirage du 8 octobre 80 (Numéro gagnant: 5310)	360	97,50\$	35 100,00\$
Tirage du 15 octobre 80 (Numéro gagnant: 2014)	379	87,50\$	33 162,50\$
Tirage du 22 octobre 80 (Numéro gagnant: 6416)	84	273,40\$	22 965,60\$
Tirage du 29 octobre 80 (Numéro gagnant: 0810)	49	1 267,80\$	62 122,20\$
<b>TOTAL</b>	<b>872</b>	<b>175,86\$</b> (moyenne)	<b>153 350,30\$</b>



**Chauffeur prisonnier**

Les pompiers cherchent à dégager le conducteur d'un camion-remorque qui s'est retourné sur l'autoroute 403 à Ancaster près de Hamilton, hier.

**Noyé dans la Saint-Charles**

par Lucien LATULIPPE

Un adolescent de 15 ans s'est noyé dans la rivière Saint-Charles, hier soir. En dépit de recherches il n'avait pas été repêché en fin de soirée.

La police ne pouvait révéler son identité, la nuit dernière, la famille n'ayant pas été prévenue. Elle laissait entendre que le noyé serait originaire de Rivière-du-Loup.

La noyade est survenue, vers 20h, près de l'entrée du bassin du parc Cartier-Brebeuf. L'alerte a été lancée par le compagnon de la victime qui s'est adressé au gardien de la Grande Hermine.

Des policiers de Québec se sont rendus sur place avec une chaloupe et, avec des gra-

pins, ils ont en vain racle le fond de la rivière à l'endroit où l'adolescent avait coulé. Les recherches ont été abandonnées vers 22h30. Elles devaient reprendre, ce matin. On doit demander le concours des hommes grenouilles de la Sûreté

du Québec. La mer était haute au moment de la noyade et l'on craint que le corps n'ait été entraîné par le courant descendant.

L'enquête menée par les détectives P. Chapados et R. Poitras a révélé que la victime et son compagnon s'étaient évadés de la mai-

son Laurizon, de Laurizon, lundi soir, et qu'ils avaient erré toute la journée.

Au moment de la tragédie, les deux adolescents marchaient sur la promenade de la Saint-Charles lorsque l'un d'eux est tombé à l'eau.

Rivière-au-Tonnerre

**Le présumé voleur comparait à Sept-Iles**

par Lucien LATULIPPE

Le présumé auteur du hold-up qui a eu lieu au bureau de poste de Rivière-au-Tonnerre, jeudi dernier, a comparu en cour des sessions de la paix de Sept-Iles, avant-hier. Il est âgé de 18 ans et il n'a aucun dossier antérieur.

Deux accusations ont été portées contre lui: vol qualifié et possession d'une arme offensive. Libéré sur parole, le prévenu a été confié à ses parents qui demeurent à Rivière-au-Tonnerre.

Le suspect a été rejoint le soir même du vol. L'argent a été récupéré en entier, soit un peu plus de \$300.

La Sûreté du Québec qui a fait enquête laisse savoir que l'arme du crime, un bâton muni d'un clou à une extrémité, et le déguisement que portait le jeune homme avaient été trouvés.

**Accusés de vol**

D'autre part, des accusations de vol qualifié ont été portées, avant-hier, contre trois jeunes gens de Baie-Saint-Paul. Ils ont été libérés sur promesse de se présenter à leur comparution, mardi prochain. Me Marc Dufour est le représentant

de la Couronne dans cette cause qui aura lieu au palais de justice de La Malbaie.

L'enquête menée par le poste de la Sûreté du Québec à Baie-Saint-Paul révèle que les trois jeunes gens se sont présentés dans un hôtel des Eboulements. Portant un déguisement, ils auraient suivi un client dans la salle de toilette où ils lui auraient dérobé \$16 en le menaçant avec un revolver à air comprimé et un couteau.

Le trio s'est enfui en toute hâte, mais leur auto devait prendre le fossé un peu plus loin. C'est là que les policiers les ont cueillis. Âgés de 19, 20 et 24 ans, les suspects n'auraient aucun dossier.

**Collision**

Une collision a coûté la vie à un Gaspésien, hier. La victime est M. Gérard Goupil, âgé de 67 ans, du 264 boulevard Grand-Pabos, à Chandler.

La Sûreté du Québec précise que l'accident est survenu vers 13h30, sur la route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé. M. Goupil circulait en direction est-ouest et la collision s'est produite au moment où il manoeuvrait pour quitter la grande

route qui a trois voies à cet endroit.

La SQ ne mentionne pas s'il y a eu des blessés. L'enquête du coroner a été ouverte puis ajournée à une date indéterminée.

**Il succombe à ses blessures**

Un accident de la route, survenu le 25 octobre dernier à Château-Richer, a eu des suites funestes. L'un des blessés est mort, dimanche, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il s'agit de Jacques Baril, âgé de 30 ans, du 199 boulevard Bertrand, à Vanier.

Le poste de la Sûreté du Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré qui fait enquête laisse entendre que trois blessés sont encore hospitalisés.

La tragédie est la suite d'une collision entre l'auto que conduisait M. Baril et une camionnette occupée par des gens de l'île aux Coudres qui partaient pour une excursion de chasse.

La morgue provinciale a été prévenue de la mort de M. Baril, avant-hier, et le coroner a ajourné son enquête en attendant le rapport complet de l'enquêteur.

MAINTENANT DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX

# DES HUÎTRES

POURQUOI PAS!  
PRIX SPÉCIAL À LA CAISSE

Poissons et fruits de mer de toutes sortes

Pêcheries St-Laurent INC.

201, 3e Avenue (coin 2e Rue) 525-4577

# VENTE 20%

de rabais sur tous les MANTEAUX D'HIVER de 2 à 16 ans en magasin

## BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 14 ans.

place XXXXX des quatre-bourgeois 658-2218

CHARGEX MASTER CHARGE AMERICAN EXPRESS

# VENTE

## CREATION SUZANNE INC

Réduit

- Manteaux 100% laine } Jusqu'à 50%
- Manteaux bouclés }
- Manteaux tweed }
- Manteaux nylon }
- Blazer velours }
- Blazer corduroy }
- Blazer 100% laine }
- Costumes tweed } Jusqu'à 50%
- Costumes velours }
- Costumes corduroy }
- Costumes bouclés }
- Manteaux ultrasuède } 20%
- Costumes ultrasuède }
- Pantalons velours } 20%
- Pantalons corduroy }
- Pantalons tweed }
- Pantalons 100% laine }
- Robes de mariées } 40%

CREATION SUZANNE INC  
COMMENÇANT 869, ST-JEAN, TEL.: 529-9757  
JEUDI MATIN (stationnement voisin du magasin)

# L'ŒIL EN FÊTE

## LA VENTE PHOTO ANNUELLE au Québec

DES CENTAINES DE SPÉCIAUX VOUS SONT OFFERTS DURANT CETTE GRANDE VENTE!

<b>CAMERAS</b>	238.
Pentax MV, objectif 50mm F2	208.
Pentax Auto 110	
<b>OBJECTIFS PENTAX</b>	118.
28mm F2.8	118.
135mm F3.5	158.
200mm F4	228.
Zoom 75-150mm F4	
<b>CINÉ-CAMÉRA ET PROJECTEUR SANKYO</b>	324.
Ciné-caméra XL-320	384.
Projecteur 762 sonore	
<b>ACCESSOIRES DIVERS PENTAX</b>	99.
Moteur d'entraînement ME II	109.
Moteur d'entraînement MX	
Soufflet automatique série K & M et	168.
Adaptateur 49mm	38.
3 tubes allonge avec étui Pentax K	

CES PRIX SONT VALIDES JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE OU JUSQU'AU 8 NOVEMBRE 1980

CARTES MASTER CHARGE, CHARGEX ET AMERICAN EXPRESS ACCEPTÉES

### STUDIO GOSSELIN

10, av. Bégin, Lévis 837-8868  
102, rue Kennedy, Lévis 833-5860  
12, de la Fabrique, Québec 692-4515  
44, St-Jean-Baptiste, Montmagny  
11, 770, 1<sup>re</sup> Avenue, St-Georges  
Galeries de la Chaudière, Ste-Marie, Beauce  
Galeries de l'Érable, Plessisville

**Pentax K1000 194.**  
objectif 50mm F2  
étui inclus

**Pentax ME 288.**  
objectif 50mm F2  
étui inclus

**Ciné-caméra Sankyo EM-20XL 114.**

Achetez Woolco... partez gagnant!



**ÉCONOMISEZ  
40% à 50%  
tout en décorant**

**Liquidation  
Rabais de  
40% à 50%**

**Economisez à l'achat de  
papiers peints en stock**

Vaste choix de motifs, couleurs et modèles de papiers peints. Notre choix comprend aussi: modèles recouverts de vinyle, tout vinyle et s'enlevant à sec. Profitez de cette offre!

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks

**Rabais de 40%**

**Peinture "une couche"  
Venus de qualité  
pour l'intérieur**

Une offre sans pareille! Profitez-en des aujourd'hui! Couleurs sur demande.

**Latex satiné**

Finis légèrement lustré et lavable pour les murs et les plafonds. Parfait pour cuisine, chambre et salle de jeux.

Prix courant Woolco, le gallon: 23.49

Prix spécial Woolco, le gallon:

**13<sup>99</sup>**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 15 novembre ou jusqu'à épuisement des stocks en solde



**Peinture semi-lustrée**

Choix de latex ou à base d'huile. Lavable. Pour murs et garnitures. Idéale pour cuisine, salle de bains, etc.

Prix courant Woolco, le gallon: 27.49

Prix spécial Woolco, le gallon:

**16<sup>49</sup>**



**GALERIES STE-ANNE**

2960, boul. Ste-Anne, Giffard

**GALERIES CHAGNON**

Rond-point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 18h; JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h; SAMEDI de 9h à 17h

"Moi, j'ai confié la décoration de mon bateau à Décoration Beauport. Ce sont de vrais professionnels. Et il y a de tout dans ce magasin à des prix pour tous les budgets. C'est incroyable! Allez donc faire un tour pour voir."

Guy Provost



**VENEZ VOIR  
LES  
NOUVEAUX  
PLANCHERS EN FEUILLES  
DE VINYLE**

**GAFSTAR**  
Série 4800

Rég. \$13.95 **9<sup>95</sup>**  
SPECIAL v.c.



Tel que présenté au Salon du Meuble.

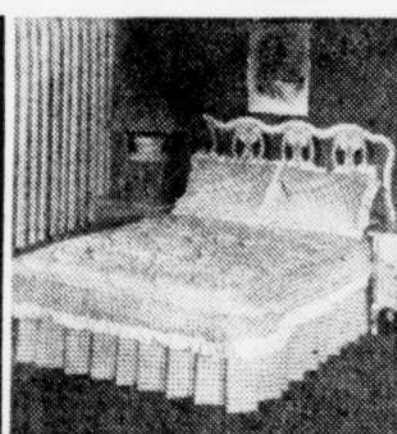
La surface-vinyle-super miracle SFS<sup>SM</sup>, c'est toute la différence grâce à ces caractéristiques de qualité:

- Entretien facile **SANS CIRAGE**
- **RÉSISTE AUX TACHES** mieux que tout autre plancher en vinyle ordinaire
- **RÉSISTE À LA DECOLORATION** due aux rayons du soleil
- **RÉSISTE À L'ATTENUATION DES COULEURS** due à la concentration de chaleur
- **COUCHE ANTI-USURE DURABLE** supportant des années d'utilisation et d'abus
- Couche intermédiaire Quiet-Cor<sup>®</sup> offrant **PLUS DE CHALEUR, PLUS DE CONFORT et MOINS DE BRUIT**

**TOUT CECI À UN PRIX SI RAISONNABLE!**

**GAFSTAR**

- Un revêtement de prix doit en valoir le coût.
- Un revêtement de prix doit être riche d'aspect.



**25% DE RABAIS  
SUR  
COUVRE-LITS  
SUR MESURE**

**VIENS FAIRE UN  
TOUR POUR VOIR!**

**TAPIS**

Du beau et du bon à bon prix!

**APASSIONATA**

- TAPIS Rég. \$20.50 v.c.
- SOUS-TAPIS 1/2" Rég. \$ 2.25 v.c.
- LA POSE \$ 2.50 v.c.

TOTAL \$25.25 v.c.

**SPECIAL l'ens. 15<sup>95</sup>**

**CASTEL-HARBOUR**

- TAPIS Rég. \$11.80 v.c.
- SOUS-TAPIS 1/2" Rég. \$ 2.25 v.c.
- LA POSE \$ 2.50 v.c.

TOTAL \$16.55 v.c.

**SPECIAL l'ens. 11<sup>95</sup>**

**SERVICE DE CONSEILLERS ET  
D'ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE**

Choix de:  
Armoires de cuisine et vanités sur mesure -  
Peinture - Tapiserie - Céramique - Rideaux et  
tentures sur mesure - Accessoires de salle de  
bains - Vénitiennes - Etc.

Sur présentation de ce  
coupon, vous obtiendrez

**\$5 DE RABAIS**  
pour tout achat de \$25 et plus

**SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 29 NOVEMBRE 1980**

**DÉCORATION  
BEAUPORT**

Dépositaire  
autorisé  
GAFSTAR

677, avenue Royale, Beauport — 663-3437

Membre du Club Éléance



**pierre  
champagne**

de 9h. à 11h. le matin  
Téléphone: 647-3434

**Expo-jouets 1981  
à Sainte-Foy**

La Joujouthèque de Sainte-Foy inaugurera, demain soir, au 2600 rue Biencourt, son "Expo-jouets 1981" mettant en vedette les nouveaux jouets mis en vente au cours des derniers mois et qui sont l'objet de publicité.

N'ayant aucun caractère commercial, cette exposition se veut surtout informative même si tous les jouets présentés n'ont pas fait l'objet de tests. Il n'en demeure pas moins que la majorité des jouets qui seront exposés auront passé au banc d'essai. Plusieurs critères ont déterminé la cote que chaque jouet a reçue: qua-

lité, durabilité, intérêt, prix.  
L'exposition sera ouverte au public, vendredi, samedi et dimanche, la soirée de demain étant réservée aux parents-membres de la Joujouthèque.

Par ailleurs, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment par le service des loisirs de Loretteville, l'exposition conférence sur la sécurité des jouets qui devait se tenir à la bibliothèque municipale de Loretteville, le 12 novembre, a été remise au 18 novembre, à 20h. Aux deux endroits, l'admission est gratuite.

**Un accueil  
froid pour  
Annette**

L'avez-vous reconnue? Il s'agit bien d'Annette Labrecque, 19 ans, de Charlesbourg, qui, la photographie le prouve bien, est bel et bien arrivée à Londres. La preuve c'est qu'elle porte un parapluie puisqu'à Londres, il pleut continuellement. Miss Canada est une des nombreuses candidates à se présenter au concours de Miss Monde qui se déroulera au Royal Albert Hall, le 13 novembre.

Cette photographie nous a été transmise par l'agence United Press International. D'autres suivront durant la semaine. Même si notre Miss Canada a trouvé l'accueil des Anglais plutôt froid (les Anglais n'ont jamais été renommés pour la cordialité de leur accueil il me semble), tout serait maintenant entré dans l'ordre. Les "miss" se promènent un peu partout dans la ville, posant ici et là pour les nombreux photographes et se rendant à leurs désirs. Annette est maintenant chaperonnée, comme toutes les autres, et elle doit se faire comprendre dans la langue de Shakespeare... comme toutes les autres.

C'est facile d'être belle et de parler français mais quand ce sont les anglophones qui contrôlent les concours de beauté (Miss Monde et Miss Univers), on prend sa pilule.



Annette sous le parapluie.

**Du mauvais bord...**



Du mauvais bord...

La semaine dernière, des ouvriers se sont affairés à la construction d'un abribus au coin de la rue de la Couronne et de la rue Fleurie, Fleuri ou Fleury (ça dépend de l'intersection, c'est écrit de trois façons différentes).

Un bel abribus mes amis. Un abribus transparent, avec un beau plancher de béton, etc. L'incongruité c'est que l'abribus en question n'est pas construit du bon côté de la rue, qu'il serve pour la rue Fleurie (Fleuri ou Fleury) ou pour la rue de la Couronne. Comment diable les "zingéieurs" peuvent-ils faire une erreur pareille? Foutille! Je ne vois qu'une réponse: l'ingénieur a lu son plan en le regardant dans un miroir. C'est comme cela que l'abribus s'est ramassé de l'autre côté de la rue.

Comment ça marche? Et bien voici! Normalement un abribus est toujours construit du côté droit de la rue. Du même côté que les portes d'un autobus. C'est logique n'est-ce pas? Le côté droit de la rue de la Couronne c'est le côté nord, le côté du Syndicat de Québec, du Chat Blanc et de Emilien Rochette. Or, l'abribus en question est construit de l'autre côté de la rue, du côté de l'Italia et du SOLEIL. L'erreur est même double puisqu'elle se répète dans la rue Fleurie. Là non plus ce n'est pas du bon bord.

Pour connaître la réponse à ce mystère j'ai appelé, bien sûr, le directeur des communications à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, M. Claude Beausoleil. Au moment de mettre sous presse, hier soir, j'attendais toujours sa réponse. C'est à suivre. Il m'appellera certainement aujourd'hui.

**Le maire n'y était pas**

J'ai écrit la semaine dernière, que le maire de Québec, M. Jean Pelletier, assistait à la dégustation d'huîtres offerte par la Société La Vallin au Château Frontenac, jeudi soir. Personnellement, je n'y étais pas mais le véritable problème c'est que le maire n'y était pas lui non plus. J'ai donc écrit... une menterie.

LE SOLEIL avait su, ce jeudi-là, que le maire avait été invité et qu'il y serait. On me demanda de faire un texte là-dessus. J'en fis un, comme si le maire y était, mais en prenant les précautions suivantes:

Premièrement, j'ai demandé au photographe du SOLEIL d'aller prendre le portrait du maire à la table d'honneur.

Deuxièmement, j'ai demandé à mes éditeurs de publier mon texte que si le photographe ramenait la photographie demandée. En d'autres termes, pas de photo, pas de texte.

De la sorte, si le maire n'était pas sur la photo, il n'était pas au Château et il n'y avait pas de publication.

Malheureusement, même dans les entreprises de communication, on manque de communication. Résultat, on a publié mon texte avec une photographie qui n'était pas celle demandée puisqu'elle montrait que le conseiller Alfred Roy représentait ce soir-là, le maire Pelletier.

J'en tire trois leçons: Premièrement: que même en prenant toutes les précautions, on peut se faire jouer un vilain tour.

Deuxièmement: qu'on ne m'y reprendra plus.

Troisièmement: quand un journaliste raconte une fausseté, il doit faire son "mea culpa" publiquement.

**Mon carnet mondain**

**Arbre de Noël des  
enfants pauvres**

La 25e campagne de souscription du Comité de l'arbre de Noël des enfants pauvres de Québec sera officiellement lancée, demain midi, par le maire Jean Pelletier, en présence du président de cette campagne, Me Marcel Aubut, et de M. Eugène Cantin, président du Comité de l'arbre de Noël.

**Le cancer**

La section de Québec de la Société canadienne du cancer a bien atteint l'objectif qu'elle s'était fixé pour la campagne de souscription d'avril dernier sous la présidence de Claude Amyot. L'objectif de \$250,000 a été dépassé et la collecte s'est éteinte à \$263,159. Durant la seule Journée de la jonquille, l'objectif de \$50,000 a été dépassé de \$368. Merci à tous les bénévoles et surtout aux donateurs.

**Les arts en prison**

"La Fondation pour les arts dans les prisons" présentera son exposition itinérante, à Place Fleur de Lys, demain, vendredi et samedi. On pourra y voir réunies des oeuvres d'art et d'artisanat réalisées par les détenus de tout le pays. Cette exposition se veut un préambule à la Semaine régionale de la justice qui se tiendra cette année du 23 au 29 novembre (contrairement aux dates indiquées précédemment).

**Un Soudan à découvrir**

Dans le cadre de la série "Les grands explorateurs", le Groupe La Laurentienne présente, du 6 au 9 novembre, au Grand Théâtre de Québec, un film document d'une qualité exceptionnelle intitulé "Soudan inconnu". Vous découvrirez alors une tribu noire très primitive, agressive et vivant dans le sud-est du Soudan, les Noubas. Un spectacle à ne pas manquer.



**Ermite depuis 30 ans**

Seul le bout de cheminée en fer blanc sortant de terre identifie le refuge de Paul Wuketsewitz, une espèce d'ermite maintenant âgé de 79 ans qui vit depuis 30 ans dans cette "taupière" qu'il appelle son home, qu'il a aménagée à l'extrémité d'un champ à Peterfield, au Manitoba. En dépit de son âge avancé, Wuketsewitz n'a aucunement l'intention de quitter son refuge souterrain qu'il partage avec cinq chats.

## Hôpital privé fermé: \$476,000 en dommages seront versés

MONTREAL (d'après PC) — Pour avoir fermé, même si c'était fort légalement, l'hôpital Voghel, une petite institution privée montréalaise, en décembre 1973, le gouvernement du Québec devra verser un total de \$476,000 en dommages au Dr Donat Voghel et à la corporation qu'il a dirigée pendant plus de 25 ans.

C'est ce qu'a décidé hier le juge Charles D. Gonthier, de la Cour supérieure, en faisant droit à quelques-unes des réclamations que le médecin avait présentées et qui s'élevaient à près de \$1.5 million.

Ces demandes portaient principalement sur la poursuite du service aux malades, pendant un certain

temps, alors que la décision gouvernementale était contestée devant les tribunaux, tout d'abord par le truchement d'une injonction, puis, sub-séquemment, par requête en jugement déclaratoire.

Dans le cas de l'hôpital, les indemnités sont accordées pour le maintien du service d'archives, les frais de fermeture proprement dits, les sommes versées aux employés permanents à la clôture des opérations et pour perte d'améliorations locatives.

Quant au Dr Voghel lui-même, le juge Gonthier se dit d'avis qu'il doit être dédommé par la perte de valeur de l'installation matérielle de son hôpital et

pour pertes de loyers.

Le petit hôpital du centre-ville avait été fermé à la suite d'un changement radical de la politique du mi-

nistère des Affaires sociales, peu après la publication des recommandations du rapport Castonguay-Nepveu.

### UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que bœuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

**ROSBIF DE SURLONGE** SPECIAL  
Désossé, complet lb **2.79**

**CRETONS MAISON**  
apprêtés selon les meilleures traditions, contenant 2 lb.  
Le cont. **3.99**

**CUISSE DE POULET**  
congelée avec des. Boîte de 10 lb.  
la lb **1.05**

**GROS POULET**  
congelé, éviscéré, Canada, catégorie utilité, 5 lb et plus lb **1.25**

**SPECIAL JAMBON ROULE**  
Fumé à la mode d'autrefois.  
(Genre cottage) 5 lb et plus la lb **1.75**

**FAUX FILET DE BOEUF (SPENCER)**  
congelé, complet, environ 5 à 8 lb la lb **2.99**

**CUISSES DE DINDE**  
Congelées, 4 à 5 lb chacune la lb **.79**

**BACON ECONOMIQUE**  
tranché sans couenne, fabrication maison, emballage 8 onces. **.65**

• Commandes téléphoniques exécutées avec soin du lundi au vendredi.  
• Stationnement pour notre clientèle à côté du magasin.  
• Nous vous offrons un vaste choix de jambons et bacon préparés à la mode d'autrefois.

LUNDI ou JEUDI de 8.30 à 5.30 - VEN. de 8.30 à 9.00 - SAM. de 8.30 à 5.00

**Carrier & Coulet** Tél.:  
**345, RUE DU PONT, QUE. 522-5291**  
**BOEUF DE L'OUEST** GROS ET DETAIL

# 13 1/4%

Intérêt annuel  
(Les taux peuvent être modifiés sans préavis)

Billets à Terme de Société de Financement Immobilier BNE

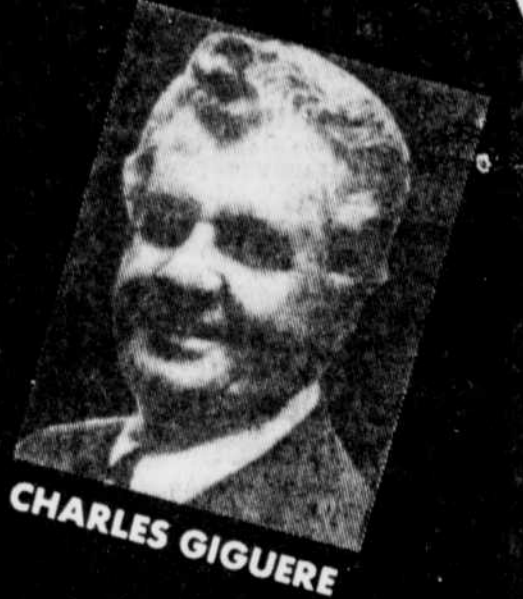
- Durée fixe de 5 ans
- Montant minimum \$1 000
- Garanti inconditionnellement par La Banque de Nouvelle-Ecosse

Pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous à l'une des succursales de La Banque de Nouvelle-Ecosse.

**BNE**  
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

# GRANDE VENTE D'OUVERTURE

d'un 2<sup>e</sup> magasin à **PLAZA LAVAL Ste-Foy**



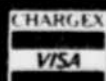
**CHARLES GIGUERE**

débutant jeudi le 6 nov. à 9h30 jusqu'à samedi 5 hres

## SUPER SPECIAUX D'OUVERTURE AUX 2 MAGASINS

<b>PANTALON</b> 100% polyester, gr. 32 à 38, rég. \$29.95 SPECIAL D'OUVERTURE Plaza Laval seulement <b>\$10<sup>00</sup></b>	<b>PANTALON</b> Polyester et acrylique, gr. 32 à 50, rég. \$39.95 SPECIAL D'OUVERTURE Plaza Laval seulement <b>\$15<sup>00</sup></b>	<b>LOTS DE CHANDAILS</b> Choix de couleurs, S.M.L. rég. \$29.95 et \$39.95 SPECIAL D'OUVERTURE Plaza Laval seulement <b>\$15<sup>00</sup></b>	<b>COMPLETS 3 PIECES</b> Polyester et laine et 100% laine, gr. 34 à 46, rég. \$199.95 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$99<sup>00</sup></b>	<b>PALETOT DE CUIR LONG 45"</b> gr. 34 à 46, rég. \$350.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$225<sup>00</sup></b> avec collet de chat sauvage <del>\$325<sup>00</sup></del>	<b>VESTON SPORT</b> En véritable cuir, gr. 34 à 46, rég. \$260.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$125<sup>00</sup></b> En plonge rég. \$350.00 SPECIAL D'OUVERTURE <del>\$175<sup>00</sup></del>
<b>COMPLET 3 PIECES PIERRE CARDIN</b> 100% laine, gr. 34 à 46, rég. \$450.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$299<sup>00</sup></b>	<b>PALETOT De mouton renversé</b> gr. 34 à 46 à la taille, rég. \$350.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$199<sup>00</sup></b> Modèle 3/4 - rég. \$450.00 SPECIAL D'OUVERTURE <del>\$299<sup>00</sup></del>	<b>VESTON SPORT En ultra suède PIERRE CARDIN</b> gr. 36 à 46, rég. \$495.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$350<sup>00</sup></b>	<b>VESTON SPORT</b> Avec petite veste et pantalon velours uni, corduroy et tweed, gr. 34 à 46, rég. \$260.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$125<sup>00</sup></b>	<b>PANTALON De toilette PIERRE CARDIN ET CACHAREL</b> Gr. 26 à 38, rég. \$39.95 à \$50.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$20<sup>00</sup> et \$25<sup>00</sup></b>	<b>PALETOT HIVER En corduroy</b> gr. 34 à 44, rég. \$125.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$89<sup>00</sup></b>
<b>SAFARI En véritable cuir</b> gr. 34 à 48, rég. \$299.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$139<sup>00</sup></b>	<b>CHAPEAU De chat sauvage</b> rég. \$149.95 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$99<sup>00</sup></b>	<b>CRAVATE</b> rég. de \$8.00 à \$10.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>2 / \$6<sup>00</sup></b>	<b>PALETOT</b> En tweed, 100% laine, gr. 36 à 48, rég. \$289.95 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$189<sup>95</sup></b>	<b>CHEMISE PIERRE CARDIN</b> rég. \$30.00 et \$32.00 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$18<sup>00</sup></b>	<b>CEINTURE En cuir</b> rég. \$8.50 SPECIAL D'OUVERTURE <b>\$4<sup>00</sup></b>

359, de la Couronne (face au stationnement Jacques-Cartier)  
Québec  
522-6001  
STATIONNEMENT GRATUIT



**BOUTIQUE**

*Charles Giguère*  
**CONFECTION POUR HOMMES**

2750, Chemin Ste-Foy  
PLAZA LAVAL  
SOUS-SOL



# Québec-Téléphone sollicite des majorations de 11.4 pour 100

par Gilles OUELLET

La compagnie Québec-Téléphone a déposé une requête devant la Régie des services publics du Québec, hier, pour solliciter des majorations tarifaires qui lui procureraient des re-

venus additionnels d'environ \$11.3 millions en 1981 et \$7.1 millions en 1982.

Si cette augmentation des tarifs est consentie, les abonnés de Québec-Téléphone se verront imposer des coûts supplémentaires moyens de 11.4 pour 100 à partir du 1er janvier et 8 pour 100 en 1982 pour le service résidentiel, puis de 15.2 pour 100 en 1981 et 8.6 pour 100 en 1982 pour le service d'affaires.

Malgré un tollé de protestations de corps intermédiaires et de groupes de citoyens, la Régie des services

publics autorisait il y a 18 mois Québec-Téléphone à hausser ses tarifs de 15.8 pour 100 pour le service de résidence et de 20.1 pour 100 pour le service d'affaires.

Les représentants de Québec-Téléphone, qui défendront cette nouvelle requête devant la régie jusqu'à vendredi, affirment que la compagnie est contrainte de modifier ses tarifs "pour rencontrer la hausse quasi-incontrôlable de ses coûts et maintenir ses revenus à un niveau acceptable".

L'entreprise de télécommunications se dit "confrontée entre les demandes et exigences croissantes exprimées par ses abonnés d'une part et, d'autre part, son désir de les satisfaire tout en maintenant les taux de ses services le plus bas possible et comparables à ceux de l'industrie des télécommunications en général".

La compagnie Québec-Téléphone, dont le siège social est situé à Rimouski, emploie quelque 2.200 personnes.

D'ici la fin de 1982, Québec-Téléphone prévoit consacrer environ \$100 millions à son programme de

## Au moins 45 opposants

par Gilles OUELLET

Au moins 45 personnes, corporations publiques et corps intermédiaires, ont signifié à la Régie des services publics du Québec, leur opposition à la requête de Québec-Téléphone en vue d'obtenir un second redressement de ses tarifs en moins de deux ans.

Ces opposants pourront se faire entendre par les membres de la régie qui siégeront à New Carlisle le 11 novembre, à Matane le 13, et à Sainte-Foy le 18 novembre, toutes ces audiences sont ouvertes au public.

Avec le dépôt de la requête de Québec-Téléphone, hier, la régie a rendu publique certaines oppositions déjà connues, principalement celles de conseils municipaux, de commissions scolaires, du Conseil régional de développement de l'Est du Québec, et d'abonnés mécontents.

Les autorités municipales de Saint-Raymond de Portneuf, de Gaspé, New Richmond, Percé et Grande-Rivière, en Gaspésie, de Sept-Îles et Pointe-Lebel, sur la Côte-Nord, la régionale du Golfe, l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord, et l'Association des marchands de Rimouski, ont adressé des résolutions pour protester contre la demande de Québec-Téléphone.

Le conseil de Gaspé considère "que les profits de cette entreprise sont déjà assez élevés et que les usagers paient suffisamment pour le

service". A New Richmond, le conseil attire l'attention de la régie sur la capacité de payer des abonnés. Les autorités municipales de Percé parlent de "la qualité médiocre des services offerts par Québec-Téléphone".

L'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord se déclare contre une telle hausse et demande au gouvernement d'intercéder auprès de la régie pour que la hausse demandée soit refusée.

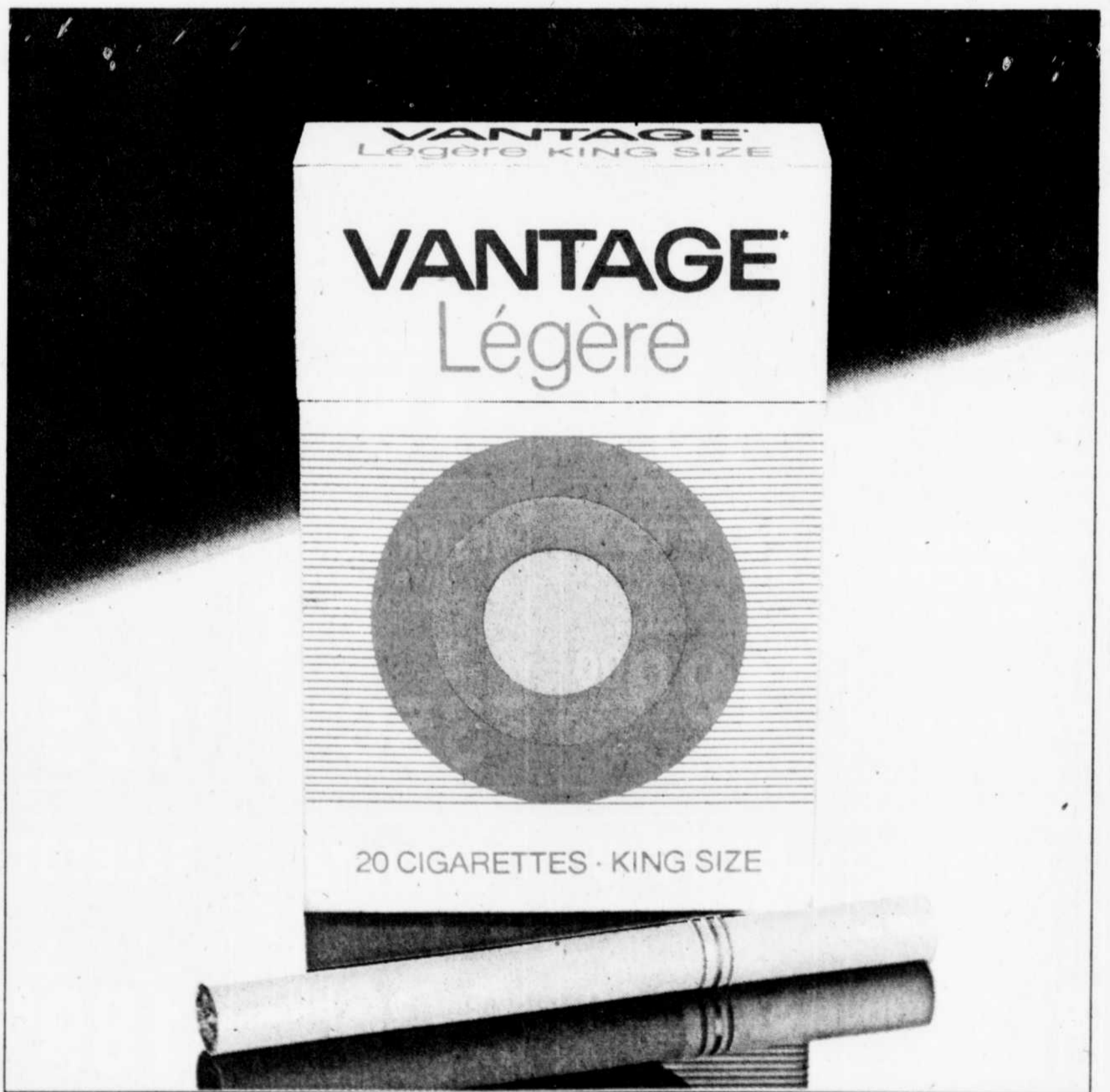
L'Association des marchands de Rimouski ne croit pas que Québec-Téléphone soit justifié d'exiger une hausse de tarifs "alors que l'économie ne peut supporter une telle hausse", pour l'association, "acquiescer à cette demande ne serait qu'un facteur de plus contribuant à la hausse de l'inflation régionale et pénalisant ainsi toute l'économie et le consommateur".

Rappels que devant les nombreuses protestations faites au printemps 1979 contre une pareille requête de Québec-Téléphone, la Régie des services publics, un tribunal de droit administratif, avait notamment exigé que la compagnie s'engage à planifier et à construire les installations nécessaires pour que le service individuel ou à deux abonnés soit disponible à plus de 90 pour 100 des abonnés en secteur rural avant la fin de 1985, et qu'elle mène des études spécifiques sur plusieurs aspects particuliers des services offerts.

# EN PRIMEUR:

NOUVELLE

# VANTAGE LÉGÈRE ET LÉGÈRE MENTHOL.



## LA NOUVELLE DOUCEUR.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. "Goudron" 5-mg, nicotine 0.4 mg

**Technics**  
le son du savoir

UNE COLLECTION D'ELEMENTS Technics pour une harmonie d'ensemble à

**42% DE RABAIS**

Modèle GA-202 Technics Récepteur AM-FM 60-watts RMS Facilité de conduite

SL-B2 Technics 20 cm. de diamètre pour une culture de haute qualité V. H. AM

AUDIO SPHERE modèle AX-330 3 voies suspension acoustique

PICKERING le Meilleur PRIX! \$599 Plan mise de côté

Les illustrations peuvent différer des modèles offerts.

**sélectronic**  
600, Belvédère, Québec  
☎ 683-2525

**CENTRE du RASOIR FINE LAME**

COUTEAUX DE CUISINE

**VICTORINOX**

COUTEAUX DE POCHE

1	Trancheur uni 25 cm.	23.00
2	Couteau à plumer 20 cm.	22.00
3	Couteau du chef 22 cm.	22.00
4	Couteau à désosser 15 cm.	16.00
5	Fourchette du chef.	34.00
6	Couteau à pain 21 cm.	18.00
7	Scout	17.00

\* EXCELLENT CHOIX EN MAGASIN

**CENTRE RASOIR FINE LAME**  
PLACE FLEUR de LYS 529-0711  
PLACE STE-FOY 653-1710